

Paris, le 11 mai 2006
N°1150 /F350

S.R.C.V.

**Statistiques sur les Ressources et
les Conditions de Vie**

QUESTIONNAIRE

Collecte 2004

TABLE DES MATIÈRES

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE.....	4
TRONC COMMUN MÉNAGE	9
PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE).....	10
BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT.....	10
BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE	12
PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)	15
BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT.....	15
BLOC B - SITUATION FAMILIALE.....	19
BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES.....	21
BLOC D - AUTRES LOGEMENTS.....	25
BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE	28
PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)	29
QUESTIONNAIRE MÉNAGE - UNITÉ DE VIE.....	31
PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS.....	32
BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS	32
BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2003	34
SOUS-BLOC SCOLARISATION.....	35
SOUS-BLOC MODES DE GARDE	36
BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2003	38
BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES	39
PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE).....	40
BLOC HABITATION	40

BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES	43
BLOC AIDES AU LOGEMENT	47
BLOC PROPRIÉTAIRE	50
SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT	51
BLOC LOCATAIRE	54
BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES	58
BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES	60
BLOC AUTRES CHARGES	63
BLOC LOYER IMPUTÉ	64
PARTIE RESSOURCES ET CHARGES	66
BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS	66
BLOC REVENUS FINANCIERS	69
BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES	72
BLOC TYPE DE REVENUS	74
BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES	77
BLOC IMPÔT SUR LE REVENU	78
BLOC PRIME POUR L'EMPLOI	81
BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE	84
BLOC IMPÔTS LOCAUX	86
BLOC CRÉDITS AUTRES	87
PARTIE CONFORT FINANCIER	89
BLOC ÉPARGNE	89
BLOC SITUATION FINANCIÈRE	91
BLOC AUTOCONSOMMATION	94
BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE	95
QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL	97
PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES	99
BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION	99
PARTIE ACTIVITÉ, EMPLOI, PROFESSION	104
BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ	104
BLOC VIE PROFESSIONNELLE	106

BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL	107
BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ	108
SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE	108
SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE	116
PARTIE REVENUS (INDIVIDUALISABLES) SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	117
BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	117
BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	119
SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES	122
SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ	123
SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES	128
SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE	131
SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE	132
BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS	134
BLOC ALLOCATION CHÔMAGE	140
BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE	144
BLOC PENSIONS ET RETRAITES	148
SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE	157
BLOC FONDS DE PENSION	162
BLOC PRESTATIONS FAMILIALES	163
BLOC AIDE SOCIALE	167
BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS)	172
BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS	174
PARTIE SANTÉ	179
BLOC SANTÉ	179
BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL	181
INDEX DES VARIABLES	182

ARCHITECTURE DU TRONC COMMUN MÉNAGE

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

Bloc X

(identification du logement)



Bloc Y

(contact)



PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

Bloc A

(liste et état-civil des habitants du logement)



Bloc B

(situation familiale)



Bloc C

(contour des unités de vie)



Bloc D

(autres logements de l'unité de vie)



Bloc E

(situation principale et groupe de référence)



PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE -UNITÉ DE VIE)



FIN du TCM

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE MENAGE - UNITE DE VIE

PARTIE CHANGEMENTS RECENTS ET JEUNES ENFANTS

Bloc introductif

(changement de composition du ménage par rapport à l'année de référence N-1)



Bloc garde d'enfants âgés de moins de 12 ans

(ERCV, si concerné) (en N)



Bloc revenus des enfants âgés de moins de 16 ans (Revenus d'activité +bourses)

(ERCV, si concerné) (En N-1)



Bloc sélection des allocataires de prestations familiales

(En N – 1)



PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RESIDENCE PRINCIPALE)

Bloc habitation

(dont confort ERCV, statut d'occupation, bloc L du TCM...) (en N)



Bloc éléments non monétaires

(équipement ERCV et EPCV...) (en N)



Bloc aides au logement

(En N – 1, puis en N)



Bloc propriétaire

(dont emprunts, charges, etc.) (en N)



Bloc locataire

(dont loyer, charges, etc.) (En N)



Bloc charges locatives non incluses

(total eau, gaz, électricité, chauffage) (en N)



OU

Bloc charges locatives incluses

(reliquat eau, gaz, électricité, chauffage) (en N)



Bloc autres charges

(En N)



Bloc loyer imputé

(propriétaires ou locataires au dessous du prix du marché) (en N)



PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

Bloc revenus immobiliers ou fonciers

(En N – 1)



Bloc revenus financiers

(En N – 1)



Bloc transferts entre ménages

(En N – 1)



Bloc Type de revenus (= équivalent bloc I du TCM)

(En N)



Bloc Charges et ressources relationnelles (= équivalent bloc H du TCM)

(En N)



Bloc impôt sur le revenu

(En N – 1)



Bloc prime pour l'emploi

(En N – 1)



Bloc impôt sur la fortune

(ménages dont le patrimoine immobilier ou financier dépasse un certain plafond) (En N – 1)



Bloc impôts locaux

(En N – 1)



Bloc crédits autres

(autres que liés à la résidence principale) (endettement EPCV)(En N)



PARTIE CONFORT FINANCIER

Bloc épargne

(EPCV) (En N)



Bloc situation financière

(difficultés, déprivation ERCV,...) (En N)



Bloc autoconsommation

(au cours des 12 derniers mois)



FIN Questionnaire Ménage

ARCHITECTURE DU QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL (16 ANS OU PLUS AU 1^{ER} JANVIER)

Répondant (proxy ou non)



PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES

Bloc biographie et formation (pour tous)

(équivalent bloc G du TCM enrichi cycle de formation ISCED...)



PARTIE ACTIVITE, EMPLOI, PROFESSION

Bloc tableau d'activité (pour tous)

(calendrier d'activité spontanée depuis 1^{er} janvier n-1)



Bloc vie professionnelle (pour tous)

(début et durée de carrière professionnelle)



Bloc marché du travail (pour les moins de 75 ans et les actifs occupés)

(activité proxy RP-TCM et proxy BIT)



Bloc description de l'activité ou ancienne activité (pour les actifs occupés ou anciens actifs occupés)

(équivalent bloc F du TCM enrichi horaire de travail, salaire brut courant...)



PARTIE REVENUS (INDIVIDUALISABLES) SUR LA PERIODE DE REFERENCE

Bloc introductif (pour tous)

(recours à la déclaration fiscale ?)



Bloc salaires pendant la période de référence (pour tous)



Sous-bloc rémunérations annexes
(en complément de déclaration IRPP ou récapitulatif employeurs)

Sous-bloc salaire reconstitué
(à défaut, à partir de bulletins de salaire, base déclarative)



Sous-bloc cotisations sociales
(ratios à partir d'un bulletin de salaire)



Sous-bloc imposition à la source (si employeurs à l'étranger)



Sous-bloc avantages en nature



Bloc revenus des indépendants (pour tous)



Bloc allocations de chômage (pour tous)



Bloc allocations de préretraite (pour âge >=35 ans)



Bloc pensions et retraites (pour âge >=35 ans)



Sous-bloc minimum vieillesse (pour les allocataires)



Bloc fonds de pension (pour tous)



Bloc prestations familiales (pour allocataires sélectionnés dans le QM)



Bloc aides sociales (pour tous)



Bloc bourses d'études pour les 16 ans ou plus (pour âge <30 ans)



Bloc autres revenus et divers (pour tous)

(prestations maladie, handicap, invalidité)



PARTIE SANTE

Bloc santé (pour tous)

(ERCV)



FIN Questionnaire Individuel

TRONC COMMUN MÉNAGE

PARTIE 1 : FA (FICHE ADRESSE)

BLOC X - REPÉRAGE DU LOGEMENT

REPERLOG **Avez-vous réussi à identifier le logement ?**

1. Oui, et il existe toujours
2. Oui, et il a été détruit, condamné
3. Non, il est inconnu, impossible à identifier
4. Non, il a été créé par une erreur de manipulation
5. Non, la fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte

Si REPERLOG = 5 :

FANONTRAIX

Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée avant la fin de la collecte ?

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 4, fin et suppression de l'enquête

Si REPERLOG = 2, fin de l'enquête

Si REPERLOG = 3 (non identifié) :

LOGNONID

Concernant le bandeau Adresse du logement de la fiche adresse, diriez-vous que :

Plusieurs réponses possibles

1. L'image est dégradée ?
2. L'image est vide ?
3. L'écriture est indéchiffrable ?
4. L'adresse n'est pas suffisamment précise ?
5. L'adresse est incohérente par rapport à la situation sur le terrain ?
6. Autre

Si LOGNONID = 6 (Autre raison):

AUTLOGNO

Précisez :

Réponse en clair.

Fin de l'enquête

Si REPERLOG = 1 (logement identifié):

TYPVOIS

Quel est le type d'habitat au voisinage du logement ?

1. Maisons dispersées, hors agglomération
2. Maisons en lotissement, en quartier pavillonnaire ou en ville
3. Immeubles en ville (autres que cité ou grand ensemble)
4. Immeubles en cité ou grand ensemble
5. Habitat mixte : à la fois immeubles et maisons

TYPLOG

Quel est le type de logement ?

1. Une ferme, un pavillon ou une maison indépendante
2. Une maison de ville mitoyenne, jumelée, en bande, ou groupée de toute autre façon
3. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de deux logements
4. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de trois à neuf logements
5. Un appartement (y compris pièce indépendante) dans un immeuble de 10 logements ou plus
6. Une habitation précaire (roulotte, caravane...)
7. Un autre type de logement

COMPARBA

Quelle est la situation du logement par rapport à la base de sondage ?

1. Existe toujours et n'a ni fusionné ni éclaté
2. A absorbé un ou plusieurs logements
3. A absorbé un ou plusieurs locaux à usage autre que d'habitation
4. A perdu son caractère de logement ordinaire (transformé totalement en bureau ou en logement collectif)
5. Etait une pièce indépendante qui a été reprise par l'occupant principal
6. A été absorbé par un logement voisin
7. A (au moins) une pièce annexe devenue un logement distinct
8. A été partagé ou aménagé en plusieurs logements
9. Est issu d'un logement éclaté

Si *COMPARBA* = 7 ou 8 :

LOGECLAT

Combien y-a-t-il de logements maintenant ?

1 à n.

Dans ce cas , la fiche-adresse est abandonnée et on crée LOGECLAT nouvelles fiches-adresses, avec :

COMPARBA = 9 (est issu d'un logement éclaté)

pour chaque nouveau logement et LE = 1, 2, etc.

Si *COMPARBA* différent de 1 :

ORIGECART

Quelle est l'origine de l'écart par rapport à la base de sondage ?

1. Le changement du logement par rapport à la base de sondage correspond à un mouvement réel
2. Le changement du logement par rapport à la base de sondage n'est pas réel mais correspondant à une erreur dans la base
9. Ne sait pas

Si *COMPARBA* = 4, 5, 6, 7 ou 8 : fin de l'enquête

Si *COMPARBA*=1, 2, 3 ou 9 :

CHAMP

Le logement est-il ?

1. Une résidence habituelle (au moins une personne y habite, tout ou partie de l'année)
2. Occupé exceptionnellement (personne de passage, quelques jours dans l'année)
3. Vacant
9. Ne sait pas

Si *CHAMP* = 2, 3 ou 9 : fin de l'enquête

Si *CHAMP* = 1, on passe au Bloc Y (Approche du ménage)

BLOC Y - APPROCHE DU MÉNAGE

Une fois le Tableau des Habitants du Logement (THL) réalisé, il peut y avoir plusieurs ménages à enquêter. Dans ce cas, il y a une fiche-adresse simplifiée, avec la reprise du bloc Y, pour les autres ménages que celui de la personne contactée (généralement le répondant du THL).

RESESSAIS **Finalement :**

1. J'ai contacté un habitant du logement
2. Je n'ai contacté personne, mais quelqu'un était présent pendant la durée de la collecte
3. Personne n'était présent pendant la durée de la collecte
4. La fiche-adresse n'a pas pu être traitée avant la fin de la collecte
5. La fiche-adresse a été créée par erreur

Si RESESSAIS = 5 (erreur) :

FAERREUR **Pourquoi la fiche-adresse a-t-elle été créée par erreur ?**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 4 (non traitée) :

FANONTRAI **Pourquoi la fiche-adresse n'a-t-elle pas pu être traitée ?**

1. Impossible d'accéder au logement
2. Autre raison

Si FANONTRAI = 2 (autre raison) :

AUTFANON **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 3 (absence) :

ABSENCE **Il s'agit d'une absence :**

1. Habituelle et certaine dès le premier essai de contact (personne normalement en vacances...)
2. Inhabituelle mais certaine dès le premier essai de contact
3. Inhabituelle et incertaine jusqu'à la fin de la collecte
9. Ne sait pas

Aller à CATLOGAY

Si RESESSAIS = 2 (présence) :

NONCONTA **Pourquoi n'avez-vous contacté personne ?**

1. Les habitants du logement ont cherché à m'éviter
2. Ils n'étaient que rarement présents au logement (tard le soir...)
3. Autre raison

Aller à CATLOGAY

Si **NONCONTA** = 3 (autre) :
AUTNONCO **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si **RESESSAIS** = 1 (contact) :
RESCONTA **Quelle a été l'issue de ce contact ?**

- 1. Le ménage a accepté l'enquête
- 2. L'entretien a été impossible à réaliser
- 3. Le ménage a refusé l'enquête (ouvertement ou non)
- 4. L'entretien n'a pas pu être réalisé avant la fin de la collecte

Si **RESCONTA** = 1, ouverture de la partie 2 : Tableau des Habitants du Logement (THL)

Si **RESCONTA** = 2 (impossible) :
IMPOSSIB **Pourquoi l'entretien a-t-il été impossible à réaliser ?**

- 1. La personne présente n'est pas habilitée à répondre (enfant, étranger au ménage...)
- 2. La personne présente est malade, handicapée
- 3. La personne présente ne parle pas le français
- 4. Autre raison

Si **IMPOSSIB** = 4 (autre raison) :
AUTIMPOS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si **RESCONTA** = 3 (refus) :
REFUS **Selon vous, pourquoi le ménage a-t-il refusé ?**

Plusieurs réponses possibles

- 1. Il se méfie des enquêtes
- 2. Il ne se sent pas concerné par le thème de l'enquête
- 3. L'enquête aborde des sujets trop personnels
- 4. Il n'a pas de temps à consacrer à une enquête
- 5. La durée de l'enquête est trop importante
- 6. Autre raison
- 9. Ne sait pas

Si **REFUS** = 6 (autre) :
AUTREFUS **Précisez :**

Réponse en clair.

Aller à CATLOGAY

Si **RESCONTA** = 4 (entretien non réalisé avant la fin de la collecte) :
NONENT **Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas été réalisé ?**

Réponse en clair

Réponse en clair.

CATLOGAY

Le logement est-il pour le ménage :

- 1. Une résidence principale
- 2. Un logement utilisé occasionnellement
- 3. Une résidence secondaire ou de vacances
- 9. Ne sait pas

NHABY

Au total, combien de personnes vivent-elles dans ce logement ?

- 1 à n. Nombre d'habitant(s) du logement
- 99. Si le nombre est inconnu

Si RESCONTA = 1 (un habitant du logement a été contacté et il a accepté l'enquête)

PARTIE 2 : THL (TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENT)

Nous allons tout d'abord faire la liste des personnes qui vivent habituellement ici et les décrire rapidement.

BLOC A - LISTE ET ÉTAT-CIVIL DES HABITANTS DU LOGEMENT

Pour le répondant au THL (NOI = 01) :

Commençons par vous-même...

Pour le répondant, les questions sont formulées avec <<vous>> ,<<vôtre>>.

Pour les autres habitants du logement (20 personnes maximum), les questions sont formulées avec < PRENOM >.

PRENOM **Quel est son prénom ?**

Prénom en clair. (15 caractères maximum)

SEXE **PRENOM est de sexe :**

1. Masculin
2. Féminin

JNAIS **Quelle est la date de naissance de PRENOM ?**

Indiquer le jour du mois

01 à 31.

MNAIS **Quelle est le mois de naissance de PRENOM ?**

Indiquer le mois

01 à 12.

ANAIS **Quelle est l'année de naissance de PRENOM ?**

Indiquer l'année

1900 à 2004.

LNAIS

PRENOM est-il (elle) né(e) :

- 1. En France
- 2. A l'étranger

Si LNAIS = 1 (France) :

DEPNAIS

Dans quel département ou territoire ?

Codage par trigram avec la table Département/Territoire

Si LNAIS = 2 (étranger) :

PAYSNAIS

Dans quelle région, quel pays ?

Codage par trigram avec la table Pays

TYPOLOG

PRENOM vit-il (elle) ici :

- 1. Toute l'année ou presque
- 2. Plutôt les week-ends ou les vacances
- 3. Plutôt en semaine
- 4. Quelques mois dans l'année
- 5. Plus rarement

Si TYPOLOG = 1, aller à AUTLOG ou AUTLOG2

Si TYPOLOG = 2 (plutôt les week-ends ou les vacances)

JOURAN

Combien de jours environ par an ?

1 à 365.

Si TYPOLOG = 3 (plutôt en semaine)

JOURSEM

Combien de jours par semaine ?

1 à 7.

Si TYPOLOG = 4 (quelques mois dans l'année)

MOISAN

Combien de mois depuis un an ?

1 à 12.

Si TYPOLOG = 5 (plus rarement)

JOUR2AN

Combien de jours environ depuis un an ?

1 à 365.

NHAB

Nombre d'habitants du logement

0 à N.

Si TYPOLOG = 1 (toute l'année ou presque) :

AUTLOG

PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si AUTLOG = 2, aller à AUTHAB

Si TYPOLOG = 2 à 5 :

AUTLOG2 PRENOM réside-t-il (elle) aussi ailleurs ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si AUTLOG2 = 2, aller à AUTHAB

Si AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (Existence d'autre(s) logement(s)) :

LOGCOL PRENOM réside-t-il (elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si LOGCOL = 1 :

TYPLOGCO Où ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| 1. En caserne, en camp
2. En internat
3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
5. Dans un établissement pénitentiaire
6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
7. Dans une maison de retraite ou un hospice
8. Sur un chantier temporaire de travaux publics |
|--|

LOGIND PRENOM vit-il (elle) dans un autre logement individuel ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si LOGIND = 1 :

NAUTLOG Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il (elle) ?

Si la réponse est " je ne sais pas ", " plusieurs ", " beaucoup ", parce que le répondant se déplace pour son travail sans domicile unique, ne pas compter ces logements : NAUTLOG = 0

0 à 9.

AUTHAB

Y-a-t-il quelqu'un d'autre qui vit habituellement ici, même si ce n'est pas régulier et qu'il vit aussi ailleurs ?

- | | |
|------------------|-------------------------------------|
| 1. Oui | On recommence le Bloc A pour PRENOM |
| 2. Non, personne | |

RATTRAP

Y-a-t-il d'autres personnes qui peuvent considérer ce logement comme une résidence habituelle, par exemple (citer les situations possibles et pas encore traitées) :

- un enfant à la garde d'un autre parent ?
- un étudiant logé ailleurs pendant l'année universitaire ?
- une personne qui habite un autre logement et avec qui vous avez une relation amoureuse ?
- un sous-locataire ?

Si nécessaire, présenter la carte listant les principales situations.

- | | |
|--------|----------------------|
| 1. Oui | On repasse le Bloc A |
| 2. Non | On passe au Bloc B |

BLOC B - SITUATION FAMILIALE

Si NHAB = 1 :

Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation familiale

Si NHAB > 1 :

Il y a donc NHAB personnes qui vivent dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la situation familiale de chacune d'elles. Commençons par vous-même...

Pour le répondant (NOI = 01), les questions sont formulées avec "vous", "votre", ...

Pour les autres habitants :

COUPLE PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?

Les questions COUPLE, CONJOINT et ETAMATRI ne sont posées que pour les personnes ayant 15 ans ou plus

1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement
2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement
3. Non

Si COUPLE = 1 (avec une personne qui vit dans le logement) :

CONJOINT Quel est son prénom ?

NOI. Numéro d'ordre du conjoint dans CONJOINT

La relation symétrique est automatiquement établie : les questions MER2E à PER2E ne sont pas posées à l'autre conjoint, les variables correspondantes sont automatiquement renseignées.

ETAMATRI Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?

1. Célibataire
2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement
3. Veuf(ve)
4. Divorcé(e)

MER1E La mère de PRENOM est-elle toujours vivante ?

1. Oui, et elle vit ici
2. Oui, et elle vit ailleurs
3. Non, elle est décédée
4. je ne sais pas

Si MER1E = 1 (vit ici)

MER2E Quel est son prénom ?

NOI. Numéro d'ordre de la mère dans MER2E

PER1E

Le père de PRENOM est-il toujours vivant ?

1. Oui, et il vit ici
2. Oui, et il vit ailleurs
3. Non, il est décédé
4. Ne sait pas

Si PER2E = 1 (vit ici) :

PER2E

Quel est son prénom ?

NOI. Numéro d'ordre du père dans PER2E

Comme pour CONJOINT, les liens parent/enfant sont automatiquement symétrisés : si A est père de B, on ne lui demande pas de préciser un autre lien.

Si NHAB > 1

On remonte au début du Bloc B pour la personne suivante

Une fois la dernière personne de la liste renseignée :

Si, pour toutes les personnes de la liste, au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.

Un lien direct est repéré pour PRENOM si :

1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée

ou

2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.

Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré :

LIENTYP

Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une des personnes de la liste ?

Choisir le lien le plus direct

1. Frère, soeur
2. Grand-parent, petit-enfant
3. Gendre, belle-fille, beau-parent
4. Oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5. Autre lien familial
6. Ami(e)
7. Pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté
8. Domestique ou salarié logé
9. Autre lien non familial

Si LIENTYP = 1 à 6 :

LIENPERS

Personne concernée par le lien

NOI. Numéro d'ordre de la personne concernée par le lien dans LIENPERS

La relation est symétrisée automatiquement : si A est le grand-père de B, B est un petit-enfant de A. On n'interroge qu'une des deux personnes concernées.

BLOC C - CONTOUR DES MÉNAGES

BS renseigne sur le ménage auquel appartient chaque habitant du logement.

Si NHAB = 1 (personne isolée) : BS = 0 et NPERS = 1

et si AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale de la personne. On passe à la partie 3 (Description du ménage - unité de vie).

et si AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (existence d'autre(s) logement(s)), on passe à CONFIR.

Si NHAB > 1 (plus d'un habitant dans le logement) :

APART

Font partie de votre ménage les personnes qui, dans la vie courante, apportent des ressources ou qui bénéficient des dépenses faites pour le ménage. Dans ces conditions, y-a-t-il, parmi les habitants du logement, des personnes qui font budget à part ?

A la moindre hésitation du répondant, préciser :

Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources dans le ménage et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage, hormis les dépenses pour le logement. Ces personnes peuvent faire partie d'un autre ménage ou bien elles décident seules de leurs dépenses et les règlent avec leurs ressources personnelles.

- 1. Oui
- 2. Non

si APART = 2 : pour toutes les personnes de la liste, BS = 0 et NPERS = NHAB.

Aller à CONFIR.

Si APART = 1 (existence de budget(s) à part):

COMPBS1

Il y a donc, parmi les habitants du logement, plusieurs ménages. Parlons de votre ménage. Qui fait partie de votre ménage, c'est-à-dire qui, avec vous, contribue au budget commun du ménage ou simplement en bénéficie ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 1 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 1.

Pour la première personne (PRENOM) sur la liste qui a BS non renseigné :

COMPAUTR

Parlons du ménage de PRENOM. Qui, parmi les habitants du logement, fait budget commun avec PRENOM ?

NOI. Numéro d'ordre des personnes

Pour les personnes concernées, BS = 2 et NPERS = nombre de personnes avec BS = 2.

On réitère la question tant que la variable BS n'est pas renseignée pour tout le monde.

Contrôle et relance des budgets séparés

Premier cas : A et B vivent en couple (pour A : CONJOINT = B) et font budget à part (BS(A) différent de BS(B)) :

Si A (ou B) est répondant :

BSCTRLC1

Vous m'avez dit faire budget à part avec B(A). Avez-vous quand même souvent des activités en commun avec B(A), comme les repas ou les sorties ?

- 1. Oui => aller à BSRELC
- 2. Non => validation

Si ni A ni B ne sont répondants :

BSCTRLC2

Vous m'avez dit que A et B font budget à part. Ont-ils quand même souvent des activités en commun comme les repas ou les sorties ?

- 1. Oui => aller à BSRELC
- 2. Non => validation

BSRELC

Il y a donc budget à part et activités communes. Etes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que A et B (vous) font (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Deuxième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est mineur (AGE < 18) et n'a pas d'autre logement (AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2) et fait budget à part (BS(C) différent du BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRL1

Vous vivez avec vos parents (votre père/votre mère), mais vous m'avez dit faire budget à part. Prenez-vous quand même la plupart du temps vos repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

Si C n'est pas répondant :

BSCTRL2

C vit avec ses parents mais vous m'avez dit qu'il (elle) fait budget à part. Prend-il (elle) quand même la plupart du temps ses repas avec eux ?

- 1. Oui => aller à BSRELE
- 2. Non => validation

BSRELE

Entre C (vous) et sa (votre) famille il y a vie commune et budget à part. Etes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. L'existence de comptes bancaires séparés ou d'argent de poche ne suffit pas à créer des budgets à part. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget à part ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => retour à APART et correction

Troisième cas : C est enfant de A et B (pour C : MER2E = A ou B et PER2E = A ou B), est majeur (AGE > 24), a un autre logement ordinaire (LOGIND = 1) et fait budget commun (BS(C) = BS(A ou B))

Si C est répondant :

BSCTRLV1

Vous n'habitez pas toujours ici et vous m'avez dit faire budget commun avec vos parents. Pensez-vous que vos parents soient en mesure de répondre avec précision à des questions sur vos dépenses courantes ?

- 1. Oui => validation
- 2. Non => aller à BSRELV

Si C n'est pas répondant :

BSCTRLV2

C n'habite pas toujours ici et vous m'avez dit qu'il fait budget commun avec ses parents. Pensez-vous qu'ils pourraient répondre à des questions sur ses dépenses courantes ?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation
2. Non => aller à BSRELV |
|--|

Si BSCTRLV = 2 :

BSRELV

C (vous) fait(es) budget commun avec ses (vos) parents et pourtant ceux-ci ne connaissent pas ses (vos) dépenses. Etes-vous sûr de votre réponse ? Font budget à part les personnes habitant le logement qui n'apportent pas de ressources et qui ne bénéficient pas des dépenses faites pour le ménage. Avec cette définition, confirmez-vous que C (vous) fait (faites) budget commun avec ses (vos) parents?

- | |
|--|
| 1. Oui => validation
2. Non => retour à APART et correction |
|--|

Une fois BS renseigné pour tout le monde :

Etat récapitulatif des occupants du logement par ménage

Suivant la liste que nous avons établie ensemble, le logement est habité par (max BS) ménages

Si (max BS) = 1 :

Dans le ménage, il y a NPERS personnes : Liste des PRENOM

Si (max BS) > 1 :

Dans le premier ménage, il y a NPERS personnes, etc.

Dans le deuxième ménage, il y a NPERS personnes, etc.

CONFIR

Etes-vous d'accord sur la liste ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CONFIR = 2 : retour sur le THL

Si CONFIR = 1 : si un seul ménage on passe à CATLOGAC.

Si plusieurs ménages :

PROPLOC

Qui est l'occupant principal du logement, c'est-à-dire le propriétaire ou le locataire en titre ?

Si plusieurs propriétaires ou locataires, choisir le ménage qui passe le plus de temps dans le logement ou, à défaut, celui pour lequel NPERS est le plus grand ou, à défaut, BS = 1 (ménage du répondant).

NOI. Numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

NOUVPRINCIP

Numéro d'ordre du ménage principal

NOUVPRINCIP = BS du ménage dont la personne concernée est membre.

TYPLOGIND**Type de logement indépendant**

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Pour BS = BSPRINCIP2. Pour les autres ménages |
|---|

Pour tous les ménages :

Si pour tous les membres du ménage, AUTLOG = 2 ou AUTLOG2 = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale du ménage. On a CATLOGAC = 1 et CATLOGBC = 1.

Si pour un ou plusieurs membres du ménage, AUTLOG = 1 ou AUTLOG2 = 1 (un autre logement), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGBC = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

Si un seul ménage :

CATLOGAC1

Pour votre ménage, le logement où nous sommes est-il :

Pour l'enquêteur : en cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale ?2. Un logement utilisé occasionnellement ?3. Une résidence secondaire ou de vacances ? |
|---|

Si plusieurs ménages :

CATLOGAC2

Pensez-vous que, pour le ménage de PRENOM, le logement où nous sommes est :

Pour chaque ménage concerné (PRENOM de PROPLOD pour le ménage principal , PRENOM de la première personne du ménage pour les autres ménages) :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Une résidence principale ?2. Un logement utilisé occasionnellement ?3. Une résidence secondaire ou de vacances ? |
|---|

BLOC D - AUTRES LOGEMENTS

Le Bloc D s'ouvre si pour un ou plusieurs habitants du logement, NAUTLOG > 0 (un autre logement ordinaire)

NUMAUTLOG Numéro d'ordre des autres logements

NUMAUTLOG = NUMAUTLOG + 1
De 0 à N. (N = 5 au maximum)

Pour le premier logement :

NOMLOG1

**Vous m'avez dit qu'une ou plusieurs personnes habitant ici vivai(en)t aussi ailleurs.
Parlons du premier de ces autres logements. Pour cela, comment voulez-vous le désigner ?**

Exemples : logement "de PRENOM", de "Nom d'une commune", "La cerisaie", "Mon paradis", etc.

Logement en clair.

Pour les logements suivants :

NOMLOG[N]

Comment voulez-vous le désigner ?

Logement en clair.

LOCALOG[N]

Le logement NOMLOG est-il :

1. En France métropolitaine ?
2. Ailleurs ?

QUILOG[N]

Qui, parmi les habitants du logement où nous sommes, vit dans le logement NOMLOG ?

NOI. NOI des personnes concernées

Les 5 questions suivantes s'appliquent à toutes les personnes concernées :

TYPOLOGD[N]

PRENOM vit-il (elle) dans le logement NOMLOG :

1. Toute l'année ou presque
2. Plutôt les week-ends ou les vacances
3. Plutôt en semaine
4. Quelques mois dans l'année
5. Plus rarement

Si TYPOLOGD[N] = 1 (toute l'année ou presque), on passe à EXTLOG[N].

Si TYPOLOG[N] = 2 (plutôt les week-ends ou les vacances) :

JOURAND

Combien de jours environ par an ?

1 à 365.

Si TYPOLOG[N] = 3 (plutôt en semaine) :

JOURSEMD **Combien de jours par semaine ?**

1 à 7.

Si TYPOLOG[N] = 4 (quelques mois dans l'année) :

MOISAND **Combien de mois depuis un an ?**

1 à 12.

Si TYPOLOG[N] = 5 (plus rarement) :

JOUR2AND **Combien de jours environ depuis un an ?**

1 à 365.

EXTLOG[N] **Le logement NOMLOG est-il aussi habité par des personnes qui ne vivent pas ici ?**

1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas

Si EXTLOG[N] = 1 (Autres habitants ne vivant pas dans le logement) :

NHABD[N] **Au total, combien de personnes vivent-elles dans le logement NOMLOG ?**

- 1 à n.
99. Ne sait pas

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

NHABD[N] = nombre de personnes décrites dans QUILOG[N]

Les 4 questions suivantes sont posées pour chaque ménage habitant NOMLOG.

Pour la première personne PRENOM de chaque ménage habitant le logement NOMLOG :

TLOGINDD[N] **Le logement NOMLOG est-il :**

1. Un logement dont PRENOM est l'occupant principal ?
2. Un logement où l'occupant principal est un autre parent, un(e) ami(e) ?

Si EXTLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

Si EXTLOG[N] = 1

UVLOG[N]

PRENOM fait-il(elle), dans la vie courante, budget commun avec tout ou partie de ces personnes ?

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

si UVLOG[N] = 2 ou 9 :

le logement NOMLOG est :

- une résidence habituelle non commune du ménage : CATLOGBD = 2, si une partie seulement des membres y habite.
- une résidence habituelle commune du ménage : CATLOGBD = 1, si tout le ménage y habite

si UVLOG[N] = 1 :

- si une partie seulement du ménage y habite, PRENOM et les autres personnes concernées appartiennent à deux ménages. Dans ce cas CATLOGBD du logement NOMLOG = 3 (résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas à celui décrit dans le bloc C)

- si tous les membres du ménage décrit dans le Bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 1 (France métropolitaine), NOMLOG est une résidence habituelle commune de tout le ménage CATLOGBD = 1

- si tous les membres du ménage décrit dans le bloc C habitent le logement NOMLOG et si LOCALOG = 2 (hors France métropolitaine), CATLOGBD = 3 (NOMLOG est une résidence habituelle commune d'un ménage ne correspondant pas au ménage décrit dans le Bloc C)

CATLOGAD[N]

Pour le ménage de PRENOM, le logement NOMLOG est :

- | |
|---|
| 1. Une résidence principale ?
2. Un logement utilisé occasionnellement ?
3. Une résidence secondaire ou de vacances ?
9. Ne sait pas |
|---|

CONTACTD[N]

Une personne habilitée à répondre à l'enquête est-elle susceptible d'être contactée dans le logement NOMLOG avant le (date de fin de la collecte) ?

- | |
|------------------------------------|
| 1. Oui
2. Non
9. Ne sait pas |
|------------------------------------|

AUT2LOG

Parmi les personnes habitant ici, y-en-a-t-il une autre qui vit aussi dans un autre logement ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si AUT2LOG = 1, on repasse le Bloc D

La suite du TCM dépend des options déclarées en amont et l'information nécessaire est fournie par ces variables

L'enquêteur doit avoir pour chaque ménage cette information à l'écran, et la décision d'enquête :

Le ménage de PRENOM (première personne de la liste des membres du ménage) doit (ne doit pas) être enquêté.

Si le ménage n'est pas à enquêter, le TCM est terminé pour elle et l'enquête aussi.

Si le ménage est à enquêter, on passe au bloc E.

BLOC E - SITUATION PRINCIPALE VIS-À-VIS DU TRAVAIL ET GROUPE DE RÉFÉRENCE

Pour chaque membre (PRENOM) de 15 ans ou plus de chaque ménage à enquêter :

SITUA **Quelle est actuellement la situation principale de < PRENOM > vis-à-vis du travail ?**

1. Occupe un emploi
2. Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré
3. Etudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
4. Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5. Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
6. Femme ou homme au foyer
7. Autre situation (personne handicapée...)

S'il y a une seule personne de 15 ans ou plus dans le ménage, les questions PRACT, PRPERM et PRAN ne sont pas posées. Les variables sont renseignées automatiquement.

Sinon, pour chaque ménage à enquêter :

PRACT **Pouvez-vous me dire qui, dans le ménage, apporte actuellement le plus de ressources ?**

Si le répondant demande pourquoi cette question est posée :

Il s'agit de déterminer au sujet de qui vont être posées les questions sur l'emploi et la formation.

Si le répondant demande ce que signifie <<actuellement>> :

Qui, dans le ménage, a apporté le plus de ressources le mois dernier ?

Si deux personnes sont ex aequo, on note les deux personnes.

Identifiant 1ère personne.
Identifiant 2ème personne.

PRPERM **Etait-ce globalement le cas au cours des douze derniers mois, c'est-à-dire depuis (mois, année précédente) ?**

1. Oui
2. Non

Si PRPERM = 1, on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRPERM = 2 :

PRAN **Qui, depuis un an, a apporté le plus de ressources au ménage ?**

1. Une personne dans le ménage
2. Une personne hors du ménage

Si PRAN = 2 (personne hors du ménage), on passe à la partie 3 (description du ménage - unité de vie)

Si PRAN = 1 (personne dans le ménage) :

PRANPR **De qui s'agit-il ?**

L'enquêteur coche la ou les personnes concernées (2 maximum).

Identifiant 1ère personne.
Identifiant 2ème personne.

PARTIE 3 : DUV (DESCRIPTION DU MÉNAGE - UNITÉ DE VIE)

Si le ménage ne comporte qu'une personne, on passe directement au questionnaire ménage.
Sinon : reprise des données du THL concernant le ménage.

Si le ménage n'est pas celui du répondant du THL :

Suivant la liste que nous avons établie avec PRENOM, dans votre ménage, il y a NPERS personnes :

Pour chaque personne :

PRENOM, AGE, lien, SITUA (pour les 15 ans ou plus)

Lien : si CONJOINT renseigné : conjoint de PRENOM (CONJOINT)
si MERE et/ou PERE renseignés : enfant de PRENOM (MER2E) et de PRENOM (PER2E)
sinon : LIENTYP de PRENOM (LIENPERS)

CONFIRM

**Ce que nous appelons le groupe de référence est composé de
< Liste des prénoms >
Êtes-vous d'accord ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CONFIRM = 1 : début du questionnaire ménage

Si CONFIRM = 2 : retour sur le THL

QUESTIONNAIRE MÉNAGE - UNITÉ DE VIE

PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS

BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE CHANGEMENTS RÉCENTS ET JEUNES ENFANTS

EVENEMEN Depuis le 1er janvier 2003, parmi les évènements suivants, quels sont les changements qui sont intervenus dans la composition de votre ménage ?

*Ne pas tenir compte des personnes hébergées ou absentes temporairement.
Plusieurs réponses possibles.
Tendre la carte M1.*

1. Formation du ménage (mise en couple, mise en commun de budget, ...)
2. Divorce ou séparation
3. Naissance(s)
4. Décès
5. Départ d'un ou plusieurs enfants du ménage
6. Départ d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
7. Départ d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
8. Retour d'un ou plusieurs enfants du ménage
9. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes ne disposant pas d'un revenu
10. Arrivée d'une ou plusieurs autres personnes disposant d'un revenu
11. Aucun changement

Si EVENEMEN = 11, NSP ou REFUS et

si ENF012NB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS (ENF012NB est le nombre d'enfant(s) ayant 12 ans ou moins au 01/01/2004)

sinon, si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS (ENF915NB est le nombre d'enfant(s) ayant entre 9 et 15 ans au 01/01/2004)

Si EVENEMEN contient une des modalités 01 à 10, aller à ANN[NN]EVE puis MOIS[NN]EVE

L'intitulé des questions ANN[NN]EVE et MOIS[NN]EVE est paramétré en fonction de l'évènement.

ANN[NN]EVE La, le, les, l' < Modalité de EVENEMEN > a (ont) eu lieu ?

Si plusieurs événements de ce type, prendre le dernier.

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. En 2003
2. En 2004

MOI[NN]EVE Pouvez-vous nous préciser le mois de cette, ce, ces < Modalité de EVENEMEN > ?

NN prend les valeurs de 01 à 10.

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

Si ENF012ENB >= 1, aller au BLOC GARDE D'ENFANTS

Sinon, si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

Sinon, si ENF012ENB = 0 et ENF915NB = 0, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

Si présence d'enfant(s) âgé(s) de 12 ans ou moins au 31/12/2003 (ENF012NB >= 1)

BLOC GARDE D'ENFANTS ÂGÉS DE 12 ANS OU MOINS AU 31/12/2003

Signification de variables auxiliaires :

ENF02E : prend la valeur 1 si l'enfant a moins de 2 ans au 31/12/2003.

ENF212E : prend la valeur 1 si l'enfant a entre 2 ans inclus et 12 ans au 31/12/2003.

ENF012NB : nombre d'enfants ayant moins de 12 ans au 31/12/2003

ENF212NB : nombre d'enfants ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2003

Si au moins un ENF212E = 1, aller à la 1ère boucle commençant par SCOL

Si aucun ENF212E = 1, mais au moins un ENF02E = 1, aller à la 2ème boucle commençant par OCGARD

Si présence d'enfant(s) ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2003 (ENF212E prend la valeur 1)

SOUS-BLOC SCOLARISATION

La boucle est indicée de N = 1 à ENF212NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

SCOL **Votre enfant < PRENENF > est-il (elle) actuellement scolarisé(e) ?**

1. Oui
2. Non

Si SCOL = 1, aller à TYPECOL

Si SCOL = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF212NB, aller à OCGARD

TYPECOL **< PRENENF > fréquente actuellement :**

1. L'école maternelle
2. L'école primaire
3. Le collège

DURECOL **En moyenne, combien < PRENENF > passe-t-il (elle) de temps à l'école, par semaine ?**

Donner une réponse en heures.

(Si l'enfant est régulièrement demi-pensionnaire ou pensionnaire tenir compte du temps de cantine ou d'internat. En revanche, pour les externes ou demi-pensionnaires, ne pas tenir compte de la permanence extrascolaire ou étude).

1 à 168.

Si N < ENF212NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF212NB, aller à OCGARD

Si présence d'enfant(s) de moins de 2 ans ou ayant entre 2 et 12 ans au 31/12/2003 (ENF02E ou ENF212E prend la valeur 1)

SOUS-BLOC MODES DE GARDE

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF012NB. Pour chaque valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

OCGARD **Pendant une semaine type, faites-vous garder votre enfant < PRENENF > ?**

(Que votre enfant soit gardé à votre domicile y compris par des proches, au sein de l'école en permanence extrascolaire ou étude, dans une crèche ou garderie ou chez une personne extérieure à votre ménage)

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGARD = 1 et SCOL = 1, aller à OCPES

Si OCGARD = 1 et SCOL = 2, NSP ou REFUS ou non renseigné (ENF02E = 1), aller à OCGHD

Si OCGARD = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF012ENB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF012ENB et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF915NB = 0, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

OCPEP **Pendant une semaine scolaire type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une permanence extrascolaire ou étude ?**

Répondre non pour les internes

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCPEP = 1, aller à DURPES

Si OCPEP = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGHD

DURPES **Pendant une semaine scolaire type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de cette permanence ou étude ?**

1 à 72.

OCGHD **Pendant une semaine type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) au sein d'une crèche, d'une halte garderie ou par une assistante maternelle ou nourrice recrutée par l'intermédiaire de services publics ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCGHD = 1, aller à DURGHD

Si OCGHD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGAD

DURGHD **Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > passe-t-il (elle) au sein de ces structures d'accueil ou chez l'assistante maternelle ou nourrice agréée ?**

1 à 72.

OCGAD **Pendant une semaine type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par une assistante maternelle ou nourrice ou par une jeune fille au pair recrutée sans l'intermédiaire de services publics ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si OCGAD = 1, aller à DURGAD

Si OCGAD = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGF

DURGAD **Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par cette assistante maternelle ou nourrice ou jeune fille au pair ?**

1 à 72.

OCGF **Pendant une semaine type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si OCGF = 1, aller à DURGF

Si OCGF = 2, NSP ou REFUS, aller à OCGP

DURGF **Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par d'autres membres du ménage que vous ou votre conjoint ?**

1 à 72.

OCGP **Pendant une semaine type, < PRENENF >, est-il (elle) gardé(e) par des personnes extérieures au ménage : grands-parents, amis, voisins ou relations ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si OCGP = 1, aller à DURGP

Si OCGP = 2, NSP ou REFUS, et

si N < ENF012ENB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF012ENB et

si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

si ENF915NB = 0, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

DURGP **Pendant une semaine type, combien d'heures < PRENENF > est-il (elle) gardé(e) par ces personnes extérieures au ménage ?**

1 à 72.

Si ENF915NB >= 1, aller au BLOC REVENUS DES ENFANTS

Si ENF915NB = 0, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

Si présence d'enfant(s) ayant entre 9 et 15 ans au 01/01/2004 (ENF915NB >= 1)

BLOC REVENUS DES ENFANTS ÂGÉS DE MOINS DE 16 ANS AU 31/12/2003

La boucle est indiquée de N = 1 à ENF915NB. Pour toute valeur de N, < PRENENF > = prénom de l'enfant.

Si 14 <= AGEJANV <= 15, aller à OCRAPP. AGEJANV est l'âge au 01/01/2004.

Si 9 <= AGEJANV <= 13, aller à OCBOUR

OCRAPP **Votre enfant, < PRENENF >, a-t-il (elle) perçu des revenus d'apprentissage ou d'autres revenus d'activité pendant tout ou partie de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si OCRAPP = 1, aller à RTAPP

Si OCRAPP = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOUR

RTAPP **Quel est le montant total net de revenus d'apprentissage ou d'activité que < PRENENF > a touché au cours de l'année 2003 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

CTAPPB **Connaissez-vous le montant brut annuel correspondant à ces rémunérations pour l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si CTAPPB = 1, aller à RTAPPB

Si CTAPPB = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOUR

RTAPPB **Quel est le montant total brut correspondant à ces rémunérations en 2003 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

OCBOURENF **Votre enfant < PRENENF > a-t-il (elle) perçu des bourses d'études pendant tout ou partie de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si OCBOURENF = 1, aller à ENBOUR

Si OCBOURENF = 2, NSP ou REFUS et

si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

si N = ENF915NB, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

ENBOURENF **Quel est le montant total de bourses d'études que votre enfant < PRENENF > a perçu au cours de l'année 2003 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si N < ENF915NB, aller à l'enfant suivant

Si N = ENF915NB, aller au BLOC SELECTION ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

BLOC SÉLECTION DES ALLOCATAIRES DES PRESTATIONS FAMILIALES

ALLOCPF **En regardant cette liste de prestations familiales, lesquelles ont été perçues par un membre au moins de votre ménage pendant tout ou partie de l'année 2003 ?**

Plusieurs réponses possibles.

(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)

Tendre la carte M2

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. D'autres prestations familiales
14. Aucune

Si ALLOCPF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13, aller à PFLIST

Si ALLOCPF = 14, NSP ou REFUS, aller à la PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT

PFLIST **Qui, dans votre ménage, a perçu au moins une de ces prestations familiales (en tant qu'allocataire) pendant tout ou partie de l'année 2003 ?**

Plusieurs réponses possibles dans la liste des personnes adultes (de 16 ans ou plus) composant le ménage.

Lorsqu'un couple est considéré comme un seul allocataire, Monsieur et (ou) Madame, ne retenir qu'une seule personne du couple comme allocataire pour éviter tout double-compte.

NOI. Numéros dans la liste des personnes "adultes" composant le ménage

Seules les personnes indiquées ici se verront questionnées sur cette rubrique dans le questionnaire individuel.

Aller à la PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT

PARTIE CONDITIONS DE LOGEMENT (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

Pour tous

BLOC HABITATION

Rappel du calcul de la variable filtre TYPEUV :

si l'unité de vie (UV) est l'unique unité de vie du logement, alors TYPEUV = 0

si l'UV est l'UV principale du logement, alors TYPEUV = 1

si l'UV est une UV secondaire du logement, alors TYPEUV = 2

DATENT En quelle année votre ménage a-t-il emménagé dans ce logement ?

*En cas d'emménagement séparé des membres du ménage, choisir la date d'entrée du premier occupant.
(N'indiquer que l'année d'entrée dans le logement)*

1891 à 2010.

Si TYPEUV = 0 ou 1, aller à PIECENB

Si TYPEUV =2, aller à PIECEDI

PIECENB Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

*Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface.
Ne comptez pas les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.).
Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison.*

1 à 20.

SURFACE Quelle est la surface totale de ce logement ?

*Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain.
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel.*

1 à 9997.

Si TYPEUV = 1, aller à PIECEDI

Si TYPEUV = 0, aller à BAIN

PIECEDI De combien de pièces au total les membres de votre ménage disposent-ils pour leur usage dans ce logement ?

*Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre, etc. quelle que soit leur surface.
Ne pas compter les pièces telles qu'entrée, couloir, cuisine, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin, etc.). Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison.
L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement)*

1 à 20.

SURFADI **Quelle est la surface totale dont votre ménage dispose dans ce logement ?**

*Tenez compte, cette fois, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain.
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel.
L'usage d'une pièce n'est pas nécessairement exclusif (compter par exemple un salon partagé avec d'autres habitants du logement)*

1 à 9997.

BAIN **Dans ce logement, votre ménage dispose-t-il :
D'une baignoire ou d'une douche ?**

La disposition suppose que le ménage a libre accès à l'équipement.

1. Oui 2. Non

WC **D'un WC intérieur avec chasse d'eau ?**

1. Oui 2. Non

EAUCHAUD **De l'eau chaude courante ?**

1. Oui 2. Non

CHAUF **D'un système de chauffage central ou électrique ?**

1. Oui 2. Non

TOIT **Dans ce logement, êtes-vous confronté aux problèmes suivants :
Toit percé, humidité, moisissures sur les montants de fenêtres ou sur les sols ?**

1. Oui 2. Non

SOMBRE **Logement trop sombre ?**

1. Oui 2. Non

PETIT **Logement trop petit ou n'ayant pas assez de pièces ?**

1. Oui 2. Non

DIFCHAUF **Logement trop difficile ou trop coûteux à bien chauffer ?**

1. Oui 2. Non

BRUIT **Environnement extérieur (trafic routier, industries) ou voisins bruyants ?**

- 1. Oui
- 2. Non

POLLU **Problèmes de pollution, d'environnement autres que le bruit liés à l'industrie ou au trafic routier (poussières, odeurs) ?**

- 1. Oui
- 2. Non

CRIME **Dans l'environnement proche de votre logement, êtes-vous confronté au problème suivant :**
Délinquance, violence ou vandalisme dans les environs ?

- 1. Oui
- 2. Non

STOC **Votre ménage occupe-t-il ce logement comme :**

- 1. Accédant à la propriété
- 2. Propriétaire non accédant, y compris en indivision
- 3. Usufruitier, y compris en viager
- 4. Locataire ou sous-locataire, c'est à dire devant payer un loyer, même si ce loyer est payé par une personne extérieure au ménage
- 5. Logé gratuitement, mais avec un éventuel paiement de charges

Création de la variable auxiliaire STO :

si STOC = 1, 2 ou 3, alors STO = 1

si STOC = 4, alors STO = 2

si STOC = 5, alors STO = 3

Si STO = 1, aller à STOCP

Si STO = 2 ou 3, aller au BLOC ELEMENTS NON MONETAIRES

STOCP **Votre ménage occupe-t-il ce logement :**

- 1. En pleine propriété, les membres de votre ménage se partageant la totalité de la propriété du logement (usufruit et nue-propriété)
- 2. En propriété partielle (en indivision avec des personnes extérieures au ménage usufruitier ou nu-propriétaire partiel)

Aller au BLOC ELEMENTS NON MONETAIRES

BLOC ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES

FRIGO **Votre ménage dispose-t-il d'un réfrigérateur ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si FRIGO = 2, aller à FRIGOB

Si FRIGO = 1, NSP ou REFUS, aller à CONGEL

FRIGOB **Vous ne disposez pas d'un réfrigérateur, est-ce :**

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

CONGEL **Votre ménage dispose-t-il d'un congélateur ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si CONGEL = 2, aller à CONGELB

Si CONGEL = 1, NSP ou REFUS, aller à ONDE

CONGELB **Vous ne disposez pas d'un congélateur, est-ce :**

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

ONDE **Votre ménage dispose-t-il d'un four à micro-ondes ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si ONDE = 2, aller à ONDEB

Si ONDE = 1, NSP ou REFUS, aller à LINGE

ONDEB **Vous ne disposez pas d'un four à micro-ondes, est-ce :**

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

LINGE **Votre ménage dispose-t-il d'une machine à laver le linge ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si LINGE = 2, aller à LINGEB

Si LINGE = 1, NSP ou REFUS, aller à VAISS

LINGEB **Vous ne disposez pas d'une machine à laver le linge, est-ce :**

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VAISS **Votre ménage dispose-t-il d'une machine à laver la vaisselle ?**

1. Oui
2. Non

Si VAISS = 2, aller à VAISSB

Si VAISS = 1, NSP ou REFUS, aller à PHONE

VAISSB **Vous ne disposez pas d'une machine à laver la vaisselle, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

PHONE **Votre ménage dispose-t-il d'un ou plusieurs téléphones pour un usage privé ?**

(téléphones fixes ou portables)

1. Oui
2. Non

Si PHONE = 1, aller à NPHONE

Si PHONE = 2, aller à PHONEB

Si PHONE = NSP ou REFUS, aller à TV

NPHONE **De combien de téléphones fixes (nombre de lignes) dispose votre ménage pour son usage privé ?**

Si le ménage ne dispose que de téléphones portables, notez 0.

0 à 10.

NPORTA **De combien de téléphones portables (nombre d'abonnements ou de cartes hors abonnement distincts) dispose votre ménage pour son usage privé ?**

Si le ménage ne dispose que de téléphones fixes, notez 0.

0 à 10.

Aller à TV

PHONEB **Vous ne disposez pas de téléphone à usage privé, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

TV **Votre ménage dispose-t-il d'une télévision couleur ?**

1. Oui
2. Non

Si TV = 1, aller à NTV

Si TV = 2, aller à TVB

Si TV = NSP ou REFUS, aller à CABSAT

NTV **De combien de télévisions couleur dispose votre ménage ?**

1 à 10.

Aller à CABSAT

TVB Vous ne disposez pas d'une télévision couleur, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

CABSAT Votre ménage dispose-t-il d'une réception TV par câble ou satellite ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si CABSAT = 2, aller à CABSATB

Si CABSAT = 1, NSP ou REFUS, aller à VIDEO

CABSATB Vous ne disposez pas d'une réception TV par câble ou satellite, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VIDEO Votre ménage dispose-t-il d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si VIDEO = 2, aller à VIDEOB

Si VIDEO = 1, NSP ou REFUS, aller à VOIT

VIDEOB Vous ne disposez pas d'un magnétoscope ou d'un lecteur de DVD , est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

VOIT Votre ménage dispose-t-il d'une voiture personnelle ?

(Ne pas prendre en compte ici les voitures de société)

- 1. Oui
- 2. Non

Si VOIT = 1, aller à NVOIT

Si VOIT = 2, aller à VOITB

Si VOIT = NSP ou REFUS, aller à ORDI

NVOIT De combien de voitures personnelles dispose votre ménage ?

1 à 10.

VOITB Vous ne disposez pas d'une voiture personnelle, est-ce :

- 1. Par manque de moyens financiers
- 2. Pour une autre raison

ORDI Votre ménage dispose-t-il d'un ordinateur ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si ORDI = 1, aller à NORDI

Si ORDI = 2, aller à ORDIB

Si ORDI = NSP ou REFUS, aller à INTERN

NORDI **De combien d'ordinateurs dispose votre ménage ?**

1 à 10.

Aller à INTERN

ORDIB **Vous ne disposez pas d'un ordinateur, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

INTERN **Votre ménage dispose-t-il d'un accès à internet pour son usage privé ?**

1. Oui
2. Non

Si INTERN = 2, aller à INTERNB

Si INTERN = 1, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

INTERNB **Vous ne disposez pas d'un accès à internet, est-ce :**

1. Par manque de moyens financiers
2. Pour une autre raison

Aller au BLOC AIDES AU LOGEMENT

BLOC AIDES AU LOGEMENT

OCALAR **Au cours de l'année 2003, votre ménage a-t-il bénéficié d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?**

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit.

Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

1. Oui
2. Non

Si OCALAR = 1, aller à KIALAR

Si OCALAR = 2, NSP ou REFUS, aller à OCALAC

KIALAR **Cette aide ou allocation était-elle versée ?**

1. Directement à votre ménage
2. Au propriétaire (ou gérant) ou à l'organisme de crédit (tiers payant)

JRECALAR **Pendant combien de mois avez-vous bénéficié de ces aides ou allocations logement en 2003 ?**

Cumulez toutes les périodes de perception ou de bénéfice des aides ou allocations logement pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir à la quinzaine. Pour une quinzaine de jours, noter 0.5 mois.

0.5 à 12.

Si JRECALAR = NSP ou REFUS, aller à MAALAR

Si JRECALAR est renseigné, aller à QUALAR

Les questions QUALAR, MRECALAR et MAALAR sont paramétrées :

Si KIALAR = 1, parenthèse 1

Si KIALAR = 2, NSP ou REFUS, parenthèse 2

QUALAR **Le montant des aides ou allocations logement (1- que vous avez perçues) (2- dont vous avez bénéficié, directement ou indirectement) au cours de l'année 2003 était-il régulier ?**

1. Oui
2. Non

Si QUALAR = 1 aller à MRECALAR

Si QUALAR = 2, NSP ou REFUS, aller à MAALAR

MRECALAR **Quel est le montant mensuel (1- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) (2- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) au cours de l'année 2003 ?**

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 99999997.

Si MRECALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

Si MRECALAR est renseigné, aller à DOCALAR

MAALAR

Quel est le montant total annuel (1- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation logement) (2- de cette aide ou allocation logement dont vous avez bénéficié) au titre de l'année 2003 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 24 000.

Si MAALAR = NSP ou REFUS, aller à TMAALAR

Si MAALAR est renseigné, aller à DOCALAR

TMAALAR

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel de cette aide ou allocation au titre de l'année 2003 ?

*Vous devez tenir compte des montants que vous avez perçus mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit
Tendre la carte M3*

1. Moins de 600 euros
2. De 600 à moins de 900 euros
3. De 900 à moins de 1 300 euros
4. De 1 300 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 100 euros
6. De 2 100 à moins de 2 600 euros
7. De 2 600 à moins de 3 300 euros
8. De 3 300 à moins de 4 000 euros
9. 4 000 euros et plus

DOCALAR

L'enquête a répondu aux questions sur le montant des aides ou allocations logement ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de la quittance de loyer (cas de l'aide versée directement au bailleur)
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

La question OALAC est paramétrée :

Si OALAC = 1 : parenthèse 1

Si OALAC = 2, NSP ou REFUS : parenthèse 2

OALAC

Votre ménage bénéficie-t-il (1- toujours) (2- aujourd'hui) d'une allocation logement ou d'une aide au logement ?

Cette aide ou allocation a pu être versée directement à votre ménage ou indirectement au propriétaire ou à un organisme de crédit. Elle peut prendre la forme, par exemple d'une APL (Aide Personnalisée au Logement), d'une ALF (Allocation Logement à caractère Familial) ou d'une ALS (Allocation logement à caractère Social).

1. Oui
2. Non

Si OALAC = 1, aller à KIALAC

Si OALAC = 2, NSP ou REFUS et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIETAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

KIALAC Cette aide ou allocation est-elle versée ?

1. Directement à votre ménage 2. Au propriétaire (ou gérant) ou à l'organisme de crédit (tiers payant)

Les questions MMALAC et MHALAC sont paramétrées :

Si KIALAC = 1, parenthèse 1

Si KIALAC = 2, NSP ou REFUS, parenthèse 2

MMALAC Quel est le dernier montant mensuel (1- que vous avez perçu pour cette aide ou allocation) (2- de cette aide ou allocation dont vous avez bénéficié) ?

*Vous devez tenir compte du montant que vous avez perçu mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 2 000.

Si MMALAC est renseigné, aller à MNALAC

Si MMALAC = NSP ou REFUS, et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIETAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

MNALAC Cette aide de < MMALAC > euros contient-elle un rappel ou une retenue pour trop perçu ?

1. Oui 2. Non

Si MNALAC = 1 aller à MHALAC

Si MNALAC = 2, NSP ou REFUS, et

si STO = 1, aller au BLOC PROPRIETAIRE

si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

MHALAC Quel est le montant mensuel (1- que vous percevez habituellement pour cette aide ou allocation) (2- de cette aide ou allocation dont vous bénéficiez habituellement) ?

*Vous devez tenir compte du montant que vous percevez habituellement mais inclure également les versements effectués directement au propriétaire ou à l'organisme de crédit.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

1 à 2 000.

Si STO = 1, aller au BLOC PROPRIETAIRE

Si STO = 2, aller au BLOC LOCATAIRE (question BAIL)

Si STO = 3, aller au BLOC LOCATAIRE (question PROPRI)

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)

BLOC PROPRIÉTAIRE

DATACH **En quelle année êtes-vous devenu propriétaire de votre logement par achat, héritage ou donation ?**

1890 à 2010.

OCCREM **Entre le 1er janvier 2003 et aujourd'hui, avez-vous dû effectuer des remboursements d'emprunts liés à votre résidence principale ?**

1. Oui, et ces remboursements sont toujours en cours
2. Oui, mais ces remboursements sont interrompus ou achevés
3. Non

Si OCCREM = 1 ou 2, aller au SOUS-BLOC INTERETS D'EMPRUNT

Si OCCREM = 3, NSP ou REFUS, aller à COPRO

SOUS-BLOC INTÉRÊTS D'EMPRUNT

TYPEMP Ces remboursements étaient ou sont effectués au titre de :

1. L'acquisition de votre résidence principale
2. Gros travaux effectués dans votre résidence principale
3. A la fois pour acquisition et gros travaux

REMP Quel montant mensuel remboursez-vous actuellement en cumulant tous les emprunts en cours liés à votre résidence principale ?

*(Inclure à la fois les remboursements du capital et des intérêts)
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

NOMBEMPR Combien d'emprunts liés à votre résidence principale avez-vous ou aviez-vous encore en cours entre le 1er janvier 2003 et aujourd'hui ?

1 à 10.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMPR :

si NOMBEMPR = NSP ou REFUS, alors BOUCLEMPR = 1

si NOMBEMPR est renseigné alors BOUCLEMPR = min(NOMBEMPR,5)

si NOMBEMPR >= 5, BOUCLEMPR = 5, on recueille la somme des emprunts.

La boucle commençant à MEMP[N] est indicée de N = 1 à BOUCLEMPR

Les questions de la boucle sont paramétrées.

Si N = 1 : parenthèse 1

Si N = 5 et NOMBEMPR > 5 : parenthèse 2

Si 1 < N < 5 ou si (N = 5 et NOMBEMPR = 5) : parenthèse 3

MEMP[N] Quel montant total avez-vous emprunté au titre de (1- votre unique emprunt) (2- vos autres emprunts) (3- votre nème emprunt) ?

(ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99999997.

Si MEMP[N] = 0, NSP ou REFUS, aller à DATEMP[N]

Si MEMP[N] est renseigné et différent de 0, aller à UMEMP[N]

UMEMP[N] Ce montant est-il déclaré :

1. En Euros
2. En Francs

DATEMP[N] En quelle année avez-vous contracté (1- votre unique emprunt) (2- vos autres emprunts) (3- votre nème emprunt) ?

voir MEMPN pour le paramétrage

1950 à 2010.

Si DATEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à FINEMP[N]

Si DATEMP[N] est renseigné, aller à MDEBEMP[N]

MDEBEMP[N] **Cet emprunt a démarré en :**

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

FINEMP[N] **En quelle année prennent ou prenaient fin les remboursements de (1- votre unique emprunt) (2- vos autres emprunts) (3- votre nème emprunt) ?**

1950 à 2100.

Si FINEMP[N] = NSP ou REFUS, aller à TXEMP[N]

Si FINEMP[N] est renseigné, aller à MFINEMP[N]

MFINEMP[N] **Cet emprunt prend fin en :**

1. Janvier
2. Février
3. Mars
4. Avril
5. Mai
6. Juin
7. Juillet
8. Août
9. Septembre
10. Octobre
11. Novembre
12. Décembre

TXEMP[N] **Quel taux d'intérêt s'applique ou s'appliquait à (1- votre unique emprunt) (2- vos autres emprunts) (3- votre nème emprunt) ?**

(Si ce taux est variable, donnez le dernier taux qui s'applique ou s'appliquait)

0 à 100.

RINT[N] **Pouvez-vous vous référer à l'échéancier de (1- votre unique emprunt) (2- vos autres emprunts) (3- votre nème emprunt), pour nous indiquer le montant mensuel d'intérêts que vous payez actuellement, sans tenir compte du remboursement du capital ?**

1. Oui
2. Non
3. Sans objet (l'emprunt est terminé)

Si RINT[N] = 1 passez à MINT[N]

Si RINT[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

MINT[N] Quel est ce montant ?

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

0 à 99999997.

UMINT[N] Ce montant est-il déclaré :

Question enquêteur

1. En Euros
2. En Francs

Si N < BOUCLEMPR, aller à l'emprunt suivant

Si N = BOUCLEMPR, fin de boucle, aller à COPRO

FIN DU SOUS-BLOC INTERETS D'EMPRUNT

COPRO Payez-vous des charges de copropriété ?

1. Oui
2. Non

Si COPRO = 1, aller à JCOPRO

Si COPRO = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

JCOPRO Ces charges de copropriété (provisions ou appels) sont-elles payées :

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur...

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si JCOPRO = 5, aller à PJCOPRO

Si JCOPRO = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCOPRO

PJCOPRO A combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges pour votre copropriété ?

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur...

1 à 12.

La question MCOPRO est paramétrée :

si JCOPRO = NSP ou REFUS : parenthèse 1

si JCOPRO = 1 à 4 : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO est renseigné : parenthèse 2

si JCOPRO = 5 et PJCOPRO=NSP ou REFUS : parenthèse 1

MCOPRO Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces provisions ou appels réguliers) de charges de copropriété ?

Ne pas tenir compte de provisions ou appels exceptionnels pour grosses dépenses : ravalement, procès, installation d'un ascenseur,...

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si le ménage est locataire (STO = 2 ou 3)

BLOC LOCATAIRE

Si STO = 2, aller à BAIL
Si STO = 3, aller à PROPRI

BAIL **Avez-vous signé un bail ou un contrat de location pour votre logement ?**

1. Oui
2. Non

Si BAIL = 1 aller à DATBAIL

Si BAIL = 2, NSP ou REFUS, aller à PROPRI

DATBAIL **En quelle année avez-vous signé votre dernier bail ou contrat de location ?**

1890 à 2010.

PROPRI **Le propriétaire de votre logement est-il ?**

1. L'employeur d'un membre du ménage dans le cadre d'un logement de fonction
2. Un organisme HLM (ou assimilé, OPAC, offices, sociétés, fondations)
3. Une administration, un organisme de Sécurité Sociale ou une association au titre du 1 % patronal
4. Une banque, assurance ou autre société du secteur public ou du secteur privé
5. Un membre de la famille
6. Un autre particulier
7. Autre cas

Si STO = 3, aller à CHLG

Si STO = 2 et

si TYPEUV = 0 ou 1, aller à JQUITTA

si TYPEUV = 2, aller à LOYTCC

JQUITTA **A combien de mois correspond une quittance ou appel de loyer régulier pour votre logement ?**

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour rappels, indus, cautions,...

1 à 12.

La question QUITTANCE est paramétrée :

Si JQUITTA = NSP ou REFUS : parenthèse 1

Si JQUITTA renseigné : parenthèse 2

QUITTANCE **Quel est le montant (1- mensuel) (2- habituel) de la quittance ou appel de loyer toutes charges comprises pour ce logement ?**

*Il s'agit de la totalité du montant à acquitter régulièrement au propriétaire ou à l'agence, donc excluant les aides au logement qui leur sont directement versées (tiers payant).
Ne pas déduire les éventuelles allocations logement ou aides aux logements qui ont été versées à votre ménage, ni les éventuelles participations de personnes extérieures à votre ménage
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

Si JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE renseignée, aller à QUITTAM

Si JQUITTA = 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et QUITTANCE = NSP ou REFUS ou si JQUITTA = 1, NSP ou REFUS et

si TYPEUV = 1 aller à LOYTCC

si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

Calcul de la variable auxiliaire WQUITTAM :

WQUITTAM = QUITTANCE/JQUITTA

QUITTAM **Sur la base des éléments enregistrés, le montant mensuel moyen de la quittance ou appel de loyer toutes charges comprises pour ce logement s'élève à peu près à < WQUITTAM >.
Etes-vous d'accord avec cet ordre de grandeur ?
Sinon corriger JQUITTA ou QUITTANCE.**

1. OK

Si TYPEUV = 1, aller à LOYTCC

Si TYPEUV = 0, aller à LOYHC

LOYTCC **Quel est le montant mensuel de votre loyer toutes charges comprises ?**

*Il s'agit soit de la participation (quote-part) de votre ménage en cas de partage du loyer ou de sous-location, soit de la totalité du montant à acquitter au propriétaire ou à l'agence, donc excluant les aides au logement qui leur sont directement versées (tiers payant). Ne pas déduire les éventuelles allocations logement ou autres aides aux logements qui ont été versées à votre ménage.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

La question LOYHC est paramétrée. Si TYPEUV >= 1, les parenthèses sont incluses dans la formulation, si TYPEUV = 0, non.

LOYHC **Quel est le montant mensuel de votre loyer (quote-part de loyer) hors charges locatives ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99999997.

LOCGAR **Payez-vous pour la location d'un garage, parking ou box ou d'un local professionnel ?**

1. Oui
2. Non

Si LOCGAR = 1 aller à GARLOY

Si LOCGAR = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

GARLOY

Le montant de cette location est-il inclus dans le montant du loyer que vous nous avez indiqué ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si GARLOY = 1, aller à LOYSTR

Si GARLOY = 2, NSP ou REFUS et

si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOYSTR

Combien payez-vous mensuellement pour cette location du garage, parking ou box ou local professionnel ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999997.

Si PROPRI = 1, 3, 4, 5, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à LOI48L

si PROPRI = 2 et

si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

si NACTIF = 0, aller à MARCHE

LOI48L

Votre loyer est-il déterminé d'après la loi de 1948 ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si NACTIF >= 1, aller à SUBLOY

Si NACTIF = 0 et

si LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

si LOI48L = 1 et

si STO=2 ou STO=3 et CHLG=1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si STO=3 et CHLG=2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

SUBLOY

Votre loyer est-il, au moins partiellement, pris en charge par l'employeur d'un des membres du ménage ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si SUBLOY = 2, NSP ou REFUS et LOI48L = 2, NSP ou REFUS, aller à MARCHE

Si SUBLOY = 1 ou LOI48L = 1 et

si STO = 2 ou STO = 3 et CHLG = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

MARCHE

Selon vous le loyer que vous payez actuellement pour votre logement est-il ?

- | |
|--|
| 1. Egal ou supérieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué dans le parc locatif privé)
2. Inférieur au prix du marché (ou au tarif couramment pratiqué dans le parc locatif privé) |
|--|

Si STO = 2 ou STO = 3 et CHLG = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

Si STO = 3, aller à CHLG

CHLG

Même si votre ménage ne paye pas de loyer, paye-t-il quand même des charges locatives ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CHLG = 1, aller à JCHLG

Si CHLG = 2, NSP ou REFUS et

si STO = 2 ou STO = 3 et CHLG = 1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

si STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

JCHLG

Ces charges locatives sont à payer :

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations

- | |
|--|
| 1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité |
|--|

Si JCHLG = 5, aller à PJCHLG

Si JCHLG = 1, 2, 3, 4, NSP ou REFUS, aller à MCHLG

PJCHLG

A combien de mois correspond le montant d'une provision ou appel de charges ?

Ne pas tenir compte d'appels exceptionnels pour régularisations

1 à 12.

La question MCHLG est paramétrée :

si JCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

si JCHLG = 1, 2, 3 ou 4, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG est renseigné, parenthèse 2

si JCHLG = 5 et PJCHLG = NSP ou REFUS, parenthèse 1

MCHLG

Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel de ces paiements réguliers) des charges locatives ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si STO = 2 ou STO=3 et CHLG=1, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si STO = 3 et CHLG=2, NSP ou REFUS, aller au BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

Si le ménage est propriétaire et ne paye pas de charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 2, NSP ou REFUS)
ou
si le ménage est logé à titre gratuit et ne paye pas de charges locatives (STO = 3 et CHLG = 2, NSP ou REFUS)

BLOC CHARGES LOCATIVES NON INCLUSES

Les questions MEAU, MENERG, MELEC, MGAZ, et MCHAUF sont paramétrées :
Si TYPEUV >= 1, les parenthèses sont incluses dans la formulation, si TYPEUV = 0, non.

MEAU **A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'eau ?**

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

QENERG **Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées ou réglées ensemble ?**

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non.

1. Oui
2. Non

Si QENERG = 1, aller à MENERG

Si QENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MELEC

MENERG **A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?**

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Aller à MCHAUF

MELEC **A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?**

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MGAZ

A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?

*Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
Si le ménage n'a pas le gaz ou ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

MCHAUF

A combien s'élèvent annuellement les dépenses (quote-part de dépenses) de chauffage ou eau chaude sanitaire de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents ?

*Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0.
Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

IFACPRO

Ces montants de dépenses d'eau, électricité, gaz et chauffage incluent-ils des consommations à usage professionnel ?

1. Oui
2. Non

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

Si le ménage est propriétaire et paye des charges de copropriété (STO = 1 et COPRO = 1)
ou
si le ménage est locataire (STO = 2)
ou
si le ménage est logé à titre gratuit et paye des charges locatives (STO = 3 et CHLG = 1)

BLOC CHARGES LOCATIVES INCLUSES

Si (STO = 1 et COPRO = 1) les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :
(1- Vos charges de copropriété incluent-elles)

Si STO = 2 les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :
(2- Votre loyer charges comprises inclut-il)

Si (STO = 3 et CHLG = 1) les questions ICHAPRO, IEAU, IELEC, IGAZ sont paramétrées par :
(3- Vos charges locatives incluent-elles)

De plus, les questions MIEAU, MIELEC, MIENERG, MIGAZ et MICHAUF sont paramétrées : si TYPEUV > 0 les parenthèses sont incluses dans la formulation, si TYPEUV = 0, non.

ICHAPRO (1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) des consommations à usage professionnel ?

- 1. Oui
- 2. Non

IEAU (1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'eau de votre ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si IEAU = 2, aller à MIEAU

Si IEAU = 1, NSP ou REFUS, aller à IELEC

MIEAU A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'eau ?

*Si le ménage ne paie pas sa consommation d'eau, noter 0
Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5000.

IELEC (1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations d'électricité de votre ménage ?

- 1. Oui
- 2. Non

IGAZ

(1- Vos charges de copropriété incluent-elles) (2 -Votre loyer charges comprises inclut-il) (3- Vos charges locatives incluent-elles) les consommations de gaz de votre ménage ?

- | |
|--|
| 1. Oui
2. Non
3. Sans objet car pas de gaz |
|--|

Si IELEC = 2, NSP ou REFUS et

si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à QIENERG

si IGAZ = 1 ou 3, aller à MIELEC

Si IELEC = 1 et

si IGAZ = 2, aller à MIGAZ

si IGAZ = 1, 3, NSP ou REFUS, aller à MICHAUF

QIENERG

Les consommations d'électricité et de gaz de votre ménage sont-elles facturées, prélevées, ou réglées ensemble ?

Si le ménage ne paie pas au moins une de ces deux consommations, répondre non

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QIENERG = 1, aller à MIENERG

Si QIENERG = 2, NSP ou REFUS, aller à MIELEC

MIENERG

A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité et de gaz ?

Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.

Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité ni de gaz, noter 0

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

Aller à MICHAUF

MIELEC

A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) d'électricité ?

Si le ménage ne paie pas sa consommation d'électricité, noter 0.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

Si IGAZ = 2, NSP ou REFUS, aller à MIGAZ

Si IGAZ = 1 ou 3, aller à MICHAUF

MIGAZ

A combien s'élève le montant annuel de votre consommation (quote-part de consommation) de gaz ?

Si le ménage ne paie pas sa consommation de gaz, noter 0.

Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 5 000.

MICHAUF

A combien s'élèvent vos dépenses (quotes-parts de dépenses) annuelles de chauffage ou eau chaude sanitaire à l'usage privé de votre ménage qui ne sont pas déjà incluses dans les montants précédents ?

*Si les dépenses de chauffage ou eau chaude sanitaire sont déjà incluses dans un des montants précédents, noter 0. Ne compter que les dépenses de consommation, et non celles d'entretien ou de réparation. Déduire si possible le montant correspondant à un usage professionnel.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 5 000.

Aller au BLOC AUTRES CHARGES

Pour tous

BLOC AUTRES CHARGES

ASSHAB **Combien votre ménage paye-t-il annuellement d'assurance habitation pour sa résidence principale ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999997.

CHARGL **Je vais maintenant vous poser une question concernant l'ensemble des frais liés à votre résidence principale, c'est à dire les dépenses liées aux travaux de réparation ou agrandissement ou entretien, aux assurances, aux remboursements d'emprunts ou au loyer, aux charges...
L'ensemble des frais liés à votre résidence principale représente-t-il actuellement pour votre ménage ?**

1. Une lourde charge financière
2. Une charge financière assez lourde
3. Une charge financière supportable

Si STO = 1 ou STO = 3 ou [STO = 2 et (LOI48L = 1 ou SUBLOY = 1 ou MARCHE = 2)], aller au BLOC LOYER IMPUTE

Si STO = 2 et [(LOI48L = 2, NSP ou REFUS ou non renseigné) et (SUBLOY = 2, NSP ou REFUS ou non renseigné) et (MARCHE = 1, NSP ou REFUS)], aller à la PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

Si le ménage est propriétaire (STO = 1)
ou
si le ménage est logé à titre gratuit (STO = 3)
ou
si le ménage est locataire et (soit son loyer est déterminé d'après la loi de 1948, soit son loyer est pris en charge, au moins partiellement, par l'employeur d'un des membres du ménage, soit le loyer que paye le ménage est inférieur au prix du marché) [STO = 2 et (LOI48L = 1 ou SUBLOY = 1 ou MARCHE = 2)]

BLOC LOYER IMPUTÉ

La question LFEP est paramétrée : si STO = 2 ou 3, l'intitulé comporte des deux parenthèses, si STO = 1, non.

LFEP **Si votre ménage devait louer (, dans le parc locatif privé, un) le logement (équivalent à celui) que vous occupez actuellement, à combien pensez-vous que s'élèverait le montant mensuel du loyer hors charges, compte tenu du prix du marché ou du tarif couramment pratiqué actuellement ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 9999997.

Si STO = 1, aller à VFEPMIN

Si STO = 2 ou 3, aller à la PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

VFEPMIN **Si votre résidence principale actuelle devait être vendue, à combien estimez-vous son prix de vente ?
Donnez une fourchette de prix : Prix de vente minimum**

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

1 à 999999997.

VFEPMAX **Prix de vente maximum**

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

1 à 999999997.

Si (VFEPMIN = NSP ou REFUS) et (VFEPMAX = NSP ou REFUS), aller à la PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

Si VFEPMIN est renseigné ou VFEPMAX est renseigné, aller à UVFEP

UVFEP **ENQUETEUR :
Ces montants sont-ils déclarés :**

1. en Euros
2. en Francs

Si STO = 1 et STOCP = 2, aller à PARIMM

Si STO = 1 et (STOCP = 1, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

PARIMM

Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M4

1. 75% ou plus
2. De 50% à moins de 75%
3. De 33% à moins de 50%
4. De 25% à moins de 33%
5. De 20% à moins de 25%
6. De 10% à moins de 20%
7. Moins de 10%

Aller à la PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

PARTIE RESSOURCES ET CHARGES

Pour tous

BLOC REVENUS IMMOBILIERS OU FONCIERS

Si STO = 1, alors IMMO est paramétrée avec les parenthèses, si STO = 2 ou 3, non.

IMMO (En plus de votre résidence principale,) êtes-vous, vous ou un autre membre du ménage, propriétaire ou usufruitier de (d'autres) biens immobiliers, de terres ou autres biens fonciers ?

*Y compris propriété partielle et accession
Plusieurs réponses possibles*

1. Oui, une ou plusieurs résidences secondaires
2. Oui, un ou plusieurs logements de rapport (y compris pièces indépendantes)
3. Oui, un ou plusieurs autres logements
4. Oui, un ou plusieurs autres biens immobiliers ou fonciers (garages ou parkings, terres, bâtiments professionnels, ...)
5. Non, aucun (autre) bien immobilier ou foncier

Si IMMO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à VIMMOMIN

Si IMMO = 5, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si STO = 1, alors VIMMOMIN est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

VIMMOMIN Si vos biens immobiliers ou fonciers (à l'exception de votre résidence principale) devaient être vendus, à combien estimez-vous leur prix de vente ? Donnez une fourchette de prix : Montant minimum ?

(Indiquez le montant en francs ou en euros)

0 à 99999997.

VIMMOMAX Montant maximum ?

(Ce montant doit être exprimé dans la même unité que précédemment)

0 à 99999997.

Si (VIMMOMIN = 0, NSP ou REFUS) et (VIMMOMAX = 0, NSP ou REFUS), aller à OCRVI

Si VIMMOMIN est renseigné et différent de 0 ou VIMMOMAX est renseigné et différent de 0, aller à UVIMMO

UVIMMO Ces montants sont-ils déclarés ?

- 1. En Euros
- 2. En Francs

Si STO = 1, alors APIMMO est paramétrée avec la parenthèse, si STO = 2 ou 3, non.

APIMMO Est-ce que ces (autres) biens immobiliers ou fonciers appartiennent en pleine propriété à votre ménage ?

La pleine propriété signifie que les membres du ménage se partagent la totalité de la propriété de ces biens (usufruit et nue-propriété)

- 1. Oui
- 2. Non

Si APIMMO = 1, NSP ou REFUS, aller à OCRVI

Si APIMMO = 2, aller à PARIMMO

PARIMMO Une fois payés les éventuels frais de mutation, la part de propriété ou d'usufruit qui reviendrait à votre ménage dans ce prix de vente serait de :

Tendre la carte M4

- 1. 75% ou plus
- 2. De 50% à moins de 75%
- 3. De 33% à moins de 50%
- 4. De 25% à moins de 33%
- 5. De 20% à moins de 25%
- 6. De 10% à moins de 20%
- 7. Moins de 10%

OCRVI Au cours de l'année 2003, avez-vous mis, vous ou un autre membre du ménage, en location des logements ou autres biens immobiliers, des terres ou autres biens fonciers ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet car ne possédait pas de biens immobiliers ou fonciers en 2003

Si OCRVI = 1, aller à RLOC

Si OCRVI = 2, 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

RLOC Pour l'année 2003, combien avez-vous, vous ou un autre membre du ménage, encaissé pour l'ensemble de ces locations ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

BLOCAI Après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) vous est-il resté ?

Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements,...)

- 1. Un bénéfice net (éventuellement nul)
- 2. Une perte nette

La question RLOCAI est paramétrée : si BLOCAI = 1 elle comporte la parenthèse 1, si BLOCAI = 2, la parenthèse 2, si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3.

RLOCAI

Quel est le montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté après déduction de vos charges (travaux d'entretien, remboursements d'emprunts et d'intérêts, impôts fonciers) ?

*Déduire les charges réellement supportées et non les charges admises en déduction par le fisc (abattements, amortissements...)
(Ce montant devra être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

Si RLOCAI = NSP ou REFUS, aller à MRLOCAI

Si RLOCAI est renseigné, aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

La question RLOCAI est paramétrée : si BLOCAI = 1 elle comporte la parenthèse 1, si BLOCAI = 2, la parenthèse 2, si BLOCAI = NSP ou REFUS, la parenthèse 3.

MRLOCAI

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant (1- du bénéfice net) (2- de la perte nette) (3- net) qui vous est resté grâce à l'échelle suivante :

Tendre la carte M5.

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Aller au BLOC REVENUS FINANCIERS

BLOC REVENUS FINANCIERS

TYPRF

Parmi cette liste, quels sont les types de placement que vous ou un autre membre de votre ménage déteniez en 2003 ?

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte M6*

1. Livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune)
2. Livret bancaire soumis à l'impôt (livret B, "superlivrets",...)
3. Epargne logement (LEL, PEL, CEL)
4. Valeurs mobilières (Actions, obligations, SICAV, FCP)
5. Produits d'assurance vie (y compris produits d'épargne retraite, PEP,...)
6. Autres placements financiers (bons d'épargne, du Trésor, de capitalisation...)
7. Aucun

Si TYPRF = 7, NSP ou REFUS, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

Sinon si TYPRF contient 1, aller à MRFEXO

Sinon si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à TYPVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

MRFEXO

Vous ou un membre de votre ménage déteniez en 2003 un ou plusieurs livrets d'épargne exonérés (livret A ou Bleu, CODEVI, LEP, livret Jeune). Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2003 par l'ensemble des membres du ménage sur ces livrets sous forme de tranches ?

Tendre la carte M7

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 2, aller à MRFLIV

Sinon si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à TYPVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

MRFLIV

Vous ou un membre de votre ménage déteniez en 2003 un ou plusieurs livrets bancaires soumis à l'impôt (livret B, ...). Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2003 sur ces livrets par l'ensemble des membres du ménage sous forme de tranches ?

Tendre la carte M7

1. Moins de 150 euros
2. De 150 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 12 500 euros
5. De 12 500 à moins de 20 000 euros
6. De 20 000 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 45 000 euros
8. 45 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 3, aller à MRFLOG

Sinon si TYPRF contient 4, aller à TYPVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

MRFLOG

Vous ou un membre de votre ménage déteniez en 2003 un ou plusieurs produits d'épargne logement (LEL, PEL, CEL). Pouvez-vous situer le montant possédé au 31/12/2003 sur ces placements par l'ensemble des membres du ménage sous forme de tranches ?

Tendre la carte M8

1. Moins de 750 euros
2. De 750 à moins de 1 500 euros
3. De 1 500 à moins de 4 500 euros
4. De 4 500 à moins de 9 000 euros
5. De 9 000 à moins de 15 300 euros
6. De 15 300 à moins de 30 000 euros
7. De 30 000 à moins de 61 200 euros
8. De 61 200 à moins de 90 000 euros
9. De 90 000 à moins de 120 000 euros
10. 120 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 4, aller à TYPVAL

Sinon si TYPRF contient 5, aller à MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller à MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

TYPVAL

Vous ou un membre de votre ménage déteniez en 2003 des valeurs mobilières. Quel type de valeurs mobilières possédiez-vous ?

Plusieurs réponses possibles

1. Actions, FCP ou SICAV principalement investies dans un Plan d'épargne en actions (PEA)
2. Actions, FCP ou SICAV principalement investies en actions, hors PEA
3. Obligations, FCP ou SICAV principalement investies en obligations
4. Autres (SICAV monétaires, ...)

MRFVAL

Pouvez-vous situer le montant posséd  au 31/12/2003 sur ces valeurs mobili res (actions, obligations, SICAV, FCP) par l'ensemble des membres du m nage sous forme de tranches ?

Tendre la carte M9

1. Moins de 1 500 euros
2. De 1 500   moins de 4 500 euros
3. De 4 500   moins de 7 500 euros
4. De 7 500   moins de 15 000 euros
5. De 15 000   moins de 20 000 euros
6. De 20 000   moins de 30 000 euros
7. De 30 000   moins de 45 000 euros
8. De 45 000   moins de 90 000 euros
9. De 90 000   moins de 150 000 euros
10. De 150 000   moins de 450 000 euros
11. 450 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 5, aller   MRFASV

Sinon si TYPRF contient 6, aller   MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

MRFASV

Vous ou un membre de votre m nage d teniez en 2003 un ou plusieurs produits d'assurance vie (y compris produits d' pargne retraite, PEP, ...). Pouvez-vous situer le montant poss d  au 31/12/2003 par l'ensemble des membres du m nage sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M10

1. Moins de 3 000 euros
2. De 3 000   moins de 7 500 euros
3. De 7 500   moins de 15 000 euros
4. De 15 000   moins de 30 000 euros
5. De 30 000   moins de 45 000 euros
6. De 45 000   moins de 90 000 euros
7. De 90 000   moins de 230 000 euros
8. 230 000 euros ou plus

Si TYPRF contient 6, aller   MRFAUT

Sinon, aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

MRFAUT

Vous ou un membre de votre m nage d teniez en 2003 d'autres placements financiers (bons d' pargne, du Tr sor, de capitalisation,...). Pouvez-vous situer le montant poss d  au 31/12/2003 par l'ensemble des membres du m nage sur ces placements sous forme de tranches ?

Tendre la carte M11

1. Moins de 750 euros
2. De 750   moins de 1 500 euros
3. De 1 500   moins de 3 000 euros
4. De 3 000   moins de 7 500 euros
5. De 7 500   moins de 15 000 euros
6. De 15 000   moins de 30 000 euros
7. De 30 000   moins de 75 000 euros
8. 75 000 euros et plus

Aller au BLOC TRANSFERT ENTRE MENAGES

BLOC TRANSFERTS ENTRE MÉNAGES

OBALIM **En 2003, avez-vous, vous ou l'un des membres du ménage, apporté une aide financière à des personnes n'appartenant pas à votre ménage ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)
2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)
3. Oui, une autre aide financière régulière
4. Non, aucune aide financière régulière

Si OBALIM contient 1, aller à MOBLOY

Sinon, si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM = 4, NSP ou REFUS, aller à OCALIM

MOBLOY **En 2003, quel montant global avez-vous versé directement ou indirectement pour ces loyers ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si OBALIM contient 2, aller à MBALIM

Sinon, si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient ni 2, ni 3, aller à OCALIM

MBALIM **En 2003, quel montant global avez-vous versé au titre de ces pensions alimentaires ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99999997.

Si OBALIM contient 3, aller à MTRAV

Si OBALIM ne contient pas 3, aller à OCALIM

MTRAV **En 2003, quel montant global avez-vous versé au titre de ces autres aides financières à d'autres ménages ?**

(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99999997.

OCALIM

En 2003, avez-vous, vous ou l'un des membres du ménage, reçu une aide financière de la part de personnes n'appartenant pas à votre ménage ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, tout ou partie du montant d'un loyer (directement ou indirectement)2. Oui, une pension alimentaire (versée à un ex-conjoint, descendant, ascendant ou toute autre personne vivant en dehors de votre ménage)3. Oui, une autre aide financière régulière4. Non, aucune aide financière régulière |
|--|

Si OCALIM contient 1, aller à MOCLOY

Sinon, si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM = 4, NSP ou REFUS, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MOCLOY

En 2003, quel montant global avez-vous reçu directement ou indirectement pour ces loyers ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si OCALIM contient 2, aller à MCALIM

Sinon, si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient ni 2, ni 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MCALIM

En 2003, quel montant global avez-vous reçu au titre de ces pensions alimentaires ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si OCALIM contient 3, aller à MTRAP

Si OCALIM ne contient pas 3, aller au BLOC TYPE DE REVENUS

MTRAP

En 2003, quel montant global avez-vous perçu au titre de ces autres aides financières de la part d'autres ménages ?

*(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)
(Ce montant devra être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

Aller au BLOC TYPE DE REVENUS

BLOC TYPE DE REVENUS

RSAL **Y-a-t-il actuellement dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoivent les ressources suivantes :**
- Salaires, traitements, primes ?

(y compris 13ème mois, congés payés, heures supplémentaires, indemnités journalières, rémunération des emplois temporaires des activités secondaires, salaires des dirigeants salariés de leur entreprise, intéressements et participations, etc.)

1. Oui
2. Non

RNSAL **- Revenus d'une activité professionnelle non salariée ?**

(profession libérale, indépendant, etc.)

1. Oui
2. Non

RCHO **- Allocations de chômage ?**

1. Oui
2. Non

RRET **- Préretraites, retraites ?**

(y compris minimum vieillesse, pension de reversion, pension d'ancien combattant, etc.)

1. Oui
2. Non

RMAL **- Prestations liées à la maladie ou à l'invalidité ?**

(pension d'invalidité, AAH, allocations liées à la dépendance, etc.)

1. Oui
2. Non

RRMI **- RMI ?**

1. Oui
2. Non

RFAM **- Prestations familiales et bourses (y compris d'enfants de 16 ans ou plus) ?**

(allocations familiales, complément familial, allocation pour jeune enfant, aides à la garde d'enfant, allocation parent isolé, allocation de soutien familial, allocation parentale d'éducation, allocation de rentrée scolaire, bourse d'études, etc.)

1. Oui
2. Non

La question RIMM est paramétrée selon que le ménage a ou non perçu des revenus immobiliers en 2003 (variable OCRVI du BLOC REVENUS IMMOBILIERS)

Si OCRVI=1, parenthèse 1

Si OCRVI=2, parenthèse 2

RIMM (1- Y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoi(ven)t encore des loyers et fermages ?)
(2- En 2003, vous ne perceviez pas de loyers et fermages. Actuellement, y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui en perçoi(ven)t ?

1. Oui 2. Non

La question RIMM est paramétrée selon que le ménage a ou non perçu des revenus financiers en 2003 (variable TYPRF du BLOC REVENUS FINANCIERS)

Si TYPRF contient 1, 2, 3, 4, 5 ou 6 : parenthèse 1

Si TYPRF=7, NSP ou REFUS : parenthèse 2

RFIN (1- Y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoi(ven)t encore des intérêts, revenus d'épargne, dividendes ?)
(2- En 2003, vous ne perceviez pas d'intérêts, de revenus d'épargne, de dividendes. Actuellement, y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui en perçoi(ven)t ?)

Que peuvent vous procurer vos livrets d'épargne comme le livret A, PEL, PEP, Codevi par exemple

1. Oui 2. Non

La question RAUT est paramétrée selon que le ménage a ou non perçu une aide financière en 2003 (variable OCALIM du BLOC TRANSFERTS ENTRE MENAGES)

Si OCALIM=1, 2 ou 3 : parenthèse 1

Si OCALIM=4, NSP ou REFUS : parenthèse 2

RAUT (1- Y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoi(ven)t encore des pensions alimentaires, aides financières régulières reçues des parents, de la famille ou d'amis, y compris paiement du loyer, direct ou indirect ?)
(2- En 2003, vous ne perceviez pas de pensions alimentaires, aides financières régulières reçues des parents, de la famille ou d'amis, y compris paiement du loyer, direct ou indirect. Actuellement, y-a-t-il dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui en perçoi(ven)t ?)

1. Oui 2. Non

Si RAUT = 1, aller à QAUT

Si RAUT = 2, NSP ou REFUS, aller à TOTREVEN

QAUT De quels types d'aides s'agit-il ?

Plusieurs réponses possibles

1. Le paiement du loyer (direct ou indirect) 2. Une pension alimentaire 3. Une autre aide financière régulière
--

TOTREVEN Vous avez indiqué percevoir actuellement :
< Liste des revenus perçus actuellement par le ménage >
En prenant en compte tous ces types de revenus, quel est actuellement le montant mensuel des ressources de l'ensemble de votre ménage ?

Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts. Si les revenus sont fluctuants, prendre une moyenne.

(Ce montant peut être exprimé en francs ou en euros)

Pour répondre à cette question, l'usage des documents n'est pas indispensable

1 à 99999997.

UM

Le montant est en :

- 1. Euros
- 2. Francs

Aller à VIVRE

TRANCHPRE Si vous ne pouvez pas donner un montant précis de ces ressources, à combien les estimez-vous ?

*Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts
Tendre la carte M12*

- 1. à moins de 400 euros (moins de 2 600 F)
- 2. de 400 euros à moins de 600 euros (de 2 600 F à moins de 3 900 F)
- 3. de 600 euros à moins de 800 euros (de 3 900 F à moins de 5 200 F)
- 4. de 800 euros à moins de 1 000 euros (de 5 200 F à moins de 6 600 F)
- 5. de 1 000 euros à moins de 1 200 euros (de 6 600 F à moins de 7 900 F)
- 6. de 1 200 euros à moins de 1 500 euros (de 7 900 F à moins de 9 800 F)
- 7. de 1 500 euros à moins de 1 800 euros (de 9 800 F à moins de 11 800 F)
- 8. de 1 800 euros à moins de 2 000 euros (de 11 800 F à moins de 13 100 F)
- 9. de 2 000 euros à moins de 2 500 euros (de 13 100 F à moins de 16 400 F)
- 10. de 2 500 euros à moins de 3 000 euros (de 16 400 F à moins de 19 700 F)
- 11. de 3 000 euros à moins de 4 000 euros (de 19 700 F à moins de 26 200 F)
- 12. de 4 000 euros à moins de 6 000 euros (de 26 200 F à moins de 39 400 F)
- 13. de 6 000 euros à moins de 10 000 euros (de 39 400 F à moins de 65 600 F)
- 14. à 10 000 euros ou plus (à 65 600 F ou plus)

VIVRE

En considérant les ressources mensuelles totales de votre ménage, diriez-vous qu'elles vous permettent de vivre :

- 1. Très difficilement
- 2. Difficilement
- 3. Assez difficilement
- 4. Assez convenablement
- 5. Convenablement
- 6. Très convenablement

MMIN

A votre avis, quel est le revenu mensuel minimal dont votre ménage doit absolument disposer pour pouvoir simplement joindre les deux bouts ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

1 à 99999997.

Aller au BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

BLOC CHARGES ET RESSOURCES RELATIONNELLES

ENFHORS **Avez-vous (vous-même ou votre conjoint) des enfants qui ne vivent pas dans votre ménage ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si ENFHORS = 1, aller à NENFHORS

Si ENFHORS = 2, NSP ou REFUS, aller à HANDICAP

NENFHORS **Combien ?**

1 à 99.

HANDICAP_ERCV **Y a-t-il dans votre ménage des personnes handicapées ou ayant simplement quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si HANDICAP_ERCV = 1, aller à NHANDICA

Si HANDICAP_ERCV = 2, NSP ou REFUS, aller à ACHARGE

NHANDICA **De qui s'agit-il ?**

NOI. Numéro d'ordre (rappel prénom) dans la liste des membres du ménage-unité de vie

ACHARGE_ERCV **Actuellement, apportez-vous régulièrement, vous ou un autre membre du ménage, une aide financière à des personnes n'appartenant pas à votre ménage ?**

*Plusieurs réponses possibles
(Ne pas inclure les cadeaux de Noël et/ou d'anniversaire)*

- 1. Oui, le paiement d'un loyer (directement ou indirectement)
- 2. Oui, une pension alimentaire
- 3. Oui, une autre aide financière régulière
- 4. Non, aucune aide financière régulière

Si ACHARGE_ERCV contient 1, 2 ou 3, aller à NACHARGE

Si ACHARGE_ERCV = 4, NSP ou REFUS, aller au BLOC IMPOT SUR LE REVENU

NACHARGE **A combien de personnes apportez-vous cette aide financière régulière ?**

1 à 9.

Aller au BLOC IMPOT SUR LE REVENU

BLOC IMPÔT SUR LE REVENU

OCIRPP **Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils payé en 2003 des impôts en France sur leurs revenus de 2002 ?**

1. Oui, au moins un membre du ménage a payé l'impôt sur le revenu en France en 2003
2. Non, aucun membre du ménage n'a payé l'impôt sur le revenu en France en 2003

Si OCIRPP = 1, NSP ou REFUS, aller à AVIRPP

Si OCIRPP = 2, aller à IPETR

AVIRPP **Au total combien d'avis d'imposition les membres de votre ménage ont-ils reçu en 2003 au titre de l'impôt en France sur les revenus perçus en 2002 ?**

Attention : il s'agit d'avis d'imposition, en général reçus d'août à octobre, et non d'appels à tiers provisionnel

1 à 5.

Si AVIRPP est renseigné, aller à QUIRPP

Si AVIRPP = NSP ou REFUS, aller à COSEP

La question QUIRPP est paramétrée au pluriel (ces) si AVIRPP > 1, au singulier si AVIRPP = 1 (cet)

QUIRPP **Pour que nous puissions enregistrer le montant total des impôts sur le revenu que les membres de votre ménage ont payé en France en 2003 sur leurs revenus de 2002, êtes-vous d'accord pour vous reporter à cet (ces) avis d'imposition ?**

1. Oui
2. Non

Si QUIRPP = 1, aller à la boucle commençant par à la question MIRPP[N].

Si QUIRPP = 2, NSP ou REFUS, aller à COSEP.

La boucle est indicée de N = 1 à AVIRPP.

Les questions MIRPP[N], MFIRPP[N] et TRIRPP[N] sont paramétrées :

si AVIRPP = 1 : l'unique avis d'imposition

si AVIRPP > 1 : le nème avis d'imposition

MIRPP[N] **Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nème) avis d'imposition reçu en 2003 au titre des revenus de l'année 2002 ?**

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si MIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MIRPP[N] = 0 et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

Si MIRPP[N] est renseigné et différent de 0, aller à RIRPP[N]

RIRPP[N] Le ou les contribuables de votre ménage concernés par cet avis ont :

1. Payé l'intégralité de son montant
2. Partagé son montant avec un contribuable qui n'appartient pas au ménage (ex-conjoint, etc.)
3. Payé un montant plus réduit pour une autre raison (réductions de la part de l'administration fiscale, etc.)

Si RIRPP[N] = 2 ou 3, aller à MFIRPP[N]

Si RIRPP[N] = 1, NSP ou REFUS et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

MFIRPP[N] Quel est le montant de l'impôt à payer figurant sur (l'unique) (le nème) avis d'imposition qui a été finalement payé par le ou les contribuables de votre ménage concernés en 2003 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Si MFIRPP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRIRPP[N]

Si MFIRPP[N] est renseigné et

si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

TRIRPP[N] Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant des impôts sur le revenu payés par votre ménage au titre de (l'unique) (le nème) avis d'imposition en 2003 à l'aide de l'échelle suivante :

Tendre la carte M13

1. Moins de 300 euros
2. De 300 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 100 euros
5. De 1 100 à moins de 1 500 euros
6. De 1 500 à moins de 1 900 euros
7. De 1 900 à moins de 2 600 euros
8. De 2 600 à moins de 4 000 euros
9. De 4 000 à moins de 7 000 euros
10. De 7 000 à moins de 10 000 euros
11. 10 000 euros ou plus

Si N < AVIRPP, aller à l'avis suivant

Si N = AVIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

COSEP Au total combien votre ménage comporte-t-il de contribuables à l'impôt sur le revenu payé en France en 2003 ?

1 à 5.

La boucle commençant à MIPSEP[N] est indiquée de 1 à COSEP.

Si COSEP = NSP ou REFUS alors N = 1

La question MIPSEP[N] est paramétrée : elle comprend la parenthèse 1 si N >= 2.

Les questions MIPSEP[N] et TRMIPSEP[N] sont paramétrées :

Si COSEP = NSP ou REFUS l'intitulé est "votre ménage".

Si COSEP = 1 : parenthèse 2

Pour tout N >= 2 : parenthèse 3

MIPSEP[N] Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de l'impôt payé par (2- le nème contribuable de) (3- l'unique contribuable de) votre ménage en 2003 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999997.

Si MIPSEP[N] = NSP ou REFUS, aller à TRMIPSEP[N]

Si MIPSEP[N] est renseigné et

si N < COSEP, aller au contribuable suivant

si N = COSEP, aller en fin de boucle

TRMIPSEP[N] Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant des impôts sur le revenu payés par (2- le nème contribuable de) (3- l'unique contribuable de) votre ménage 2003 à l'aide de l'échelle suivante :

Tendre la carte M13

1. Moins de 300 euros
2. De 300 à moins de 600 euros
3. De 600 à moins de 800 euros
4. De 800 à moins de 1 100 euros
5. De 1 100 à moins de 1 500 euros
6. De 1 500 à moins de 1 900 euros
7. De 1 900 à moins de 2 600 euros
8. De 2 600 à moins de 4 000 euros
9. De 4 000 à moins de 7 000 euros
10. De 7 000 à moins de 10 000 euros
11. 10 000 euros ou plus

Si N < COSEP, aller au contribuable suivant

Si N = COSEP, aller en fin de boucle

Fin de boucle : aller à IPETR

IPETR Vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils payé des impôts à l'étranger en 2003 ?

1. Oui
2. Non

Si IPETR = 1, aller à MIPETR

Si IPETR = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

MIPETR Quel est le montant de ces impôts payés à l'étranger en 2003 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999997.

Aller au BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

BLOC PRIME POUR L'EMPLOI

OCPEM **En 2003, vous ou d'autres membres de votre ménage ont-ils bénéficié de primes pour l'emploi ?**

1. Oui et elles sont déjà intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
2. Oui et elles ne sont pas intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment
3. Non

Si OCPEM = 2, aller à COPEM

Si OCPEM = 1, 3, NSP ou REFUS, et

si UVFEPP = 1 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$

si UVFEPP = 2 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$

ou

si UVIMMO = 1 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$

si UVIMMO = 2 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$

ou

si MRFEXO différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFLIV différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFLOG différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFVAL différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFAUT différent de NSP ou REFUS et ≥ 8

aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE (à ce niveau, la signification des conditions qui déclenchent l'ouverture du bloc a été indiquée)

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

COPEM

Au total combien votre ménage a-t-il perçu en 2003 de primes à l'emploi non intégralement déduites du montant d'impôts sur le revenu récapitulé précédemment ?

1 à 5.

Si COPEM est renseigné, aller à la boucle commençant à PRIMEM[N]. La boucle est indiquée de N = 1 à COPEM.

Si COPEM = NSP ou REFUS, et

si UVFEPP = 1 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$

si UVFEPP = 2 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$

ou

si UVIMMO = 1 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$

si UVIMMO = 2 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$

ou

si MRFEXO différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFLIV différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFLOG différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFVAL différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

si MRFAUT différent de NSP ou REFUS et ≥ 8

aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

La question PRIMEM[N] est paramétrée. Elle comprend la parenthèse 1 si COPEM ≥ 2 .

En outre,

si COPEM = 1 : parenthèse 2

si COPEM ≥ 2 : parenthèse 3

PRIMEM[N]

Quel est le montant (1- non comptabilisé antérieurement) de (2- l'unique prime) (3- la même prime) à l'emploi perçue par votre ménage en 2003 ?

(Ce montant doit être exprimé en euros)

1 à 999997.

Si N < COPEMP, aller à la prime suivante

Si N = COPEMP, fin de boucle

Fin de boucle :

Si UVFEPP = 1 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 150\ 000$

Si UVFEPP = 2 et

si VFEPPEMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$ ou

si VFEPPEMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 1\ 000\ 000$

ou

Si UVIMMO = 1 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 100\ 000$

Si UVIMMO = 2 et

si VIMMOMIN différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$ ou

si VIMMOMAX différent de NSP ou REFUS et $\geq 655\ 957$

ou

Si MRFEXO différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

Si MRFLIV différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

Si MRFLOG différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

Si MRFVAL différent de NSP ou REFUS et ≥ 8 ou

Si MRFAUT différent de NSP ou REFUS et ≥ 8

aller au BLOC IMPÔT SUR LA FORTUNE

Sinon, aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

Si prix minimum résidence principale \geq 150 000 euros ou
si prix maximum résidence principale \geq 150 000 euros
ou
Si prix minimum résidence principale \geq 1 000 000 francs ou
si prix maximum résidence principale \geq 1 000 000 francs
ou
Si prix minimum biens immobiliers \geq 100 000 euros ou
si prix maximum biens immobiliers \geq 100 000 euros
ou
Si prix minimum biens immobiliers \geq 655 957 francs ou
si prix maximum biens immobiliers \geq 655 957 francs
ou
Si montant posséd  en livrets exonérés \geq 45 000 euros ou
si montant posséd  en livrets soumis   l'imp t \geq 45 000 euros ou
Si montant posséd  en produits d' pargne-logement \geq 61 200 euros ou
Si montant posséd  en valeurs mobili res \geq 45 000 euros ou
Si montant posséd  en autres placements \geq 75 000 euros

Si UVFEPP = 1 et si VFEPPEMIN renseign  et \geq 150 000 ou
si VFEPPEMAX renseign  et \geq 150 000

ou
Si UVFEPP = 2 et si VFEPPEMIN renseign  et \geq 1 000 000 ou
si VFEPPEMAX renseign  et \geq 1 000 000

ou
Si UVIMMO = 1 et si VIMMOMIN renseign  et \geq 100 000 ou
si VIMMOMAX renseign  et \geq 100 000

ou
Si UVIMMO = 2 et si VIMMOMIN renseign  et \geq 655 957 ou
si VIMMOMAX renseign  et \geq 655 957

ou
Si MRFEXO renseign  et \geq 8 ou
si MRFLIV renseign  et \geq 8 ou
si MRFLOG renseign  et \geq 8 ou
si MRFVAL renseign  et \geq 8 ou
si MRFAUT renseign  et \geq 8

BLOC IMP T SUR LA FORTUNE

ISF **Certains m nages payent l'Imp t de Solidarit  sur la Fortune. Vous-m me ou l'un des membres du m nage avez-vous eu   payer cet imp t en 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si ISF = 1, aller   MEISF

Si ISF = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC IMP TS LOCAUX

MEISF **Quel montant d'imp t sur la fortune votre m nage a-t-il pay  en 2003 ?**

(Ce montant doit  tre exprim  en euros)

1   1 000 000.

Si MEISF = NSP ou REFUS, aller   MAISF

Si MEISF est renseign , aller au BLOC IMP TS LOCAUX

MAISF

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de l'impôt sur la fortune payé par votre ménage à l'aide de l'échelle suivante :

Tendre la carte M14

1. Moins de 200 euros
2. De 200 à moins de 400 euros
3. De 400 à moins de 1 000 euros
4. De 1 000 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 10 000 euros
7. De 10 000 à moins de 20 000 euros
8. De 20 000 à moins de 40 000 euros
9. De 40 000 à moins de 100 000 euros
10. 100 000 euros ou plus

aller au BLOC IMPÔTS LOCAUX

Pour tous

BLOC IMPÔTS LOCAUX

Si STO = 1, aller à TAXFON

Si STO = 2 ou 3, aller à TAXHAB

TAXFON **Combien votre ménage a-t-il payé de taxe foncière en 2003 pour sa résidence principale ?**

Pour les propriétaires ne sachant pas distinguer les montants des taxes d'habitation et foncière indiquer NSP pour les deux questions.

Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999997.

TAXHAB **Combien votre ménage a-t-il payé de taxe d'habitation en 2003 pour sa résidence principale ?**

Si exonération totale ou si le ménage n'était pas concerné, notez un montant nul.

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999997.

Si STO = 1 et (TAXHAB = NSP ou REFUS) ou (TAXFON = NSP ou REFUS), aller à TAXTOT

Si (STO = 1 et TAXHAB est renseigné et TAXFON est renseigné) ou si STO = 2 ou 3, aller au BLOC CREDITS AUTRES

TAXTOT **Vous ne connaissez pas le montant détaillé de votre taxe d'habitation ou de votre taxe foncière. Pouvez-vous cependant me donner une évaluation du montant total de ces taxes que votre ménage a dû payer pour sa résidence principale en 2003 ?**

(Ce montant doit être exprimé en euros)

0 à 999997.

Aller au BLOC CREDIT AUTRES

BLOC CRÉDITS AUTRES

Les questions EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées en fonction du statut d'occupation et de la variable OCCREM.

Si (STO = 1 et OCCREM = 1) alors EMPRUN, LFEPPC et REMBPA sont paramétrées avec la parenthèse 1.

Si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou STO = 2 ou 3, l'intitulé de la question ne comprend pas la parenthèse.

EMPRUN (1- En prenant en compte les remboursements liés à votre résidence principale,) avez-vous, vous-même ou quelqu'un du ménage, des emprunts ou des crédits actuellement en cours ?

1. Oui et j'effectue actuellement des remboursements
2. Oui mais je n'effectue pas actuellement de remboursements (pas encore commencés ou suspendus)
3. Non

Si EMPRUN = 1 ou 2, aller à MOTIF

Si EMPRUN = 3, NSP ou REFUS et

si (STO = 1 et OCCREM = 1), aller à REMBPA

si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou STO = 2 ou 3, aller à la PARTIE CONFORT FINANCIER

MOTIF Vous avez contracté ces emprunts ou ces crédits... ?

Plusieurs réponses possibles

1. Pour financer un achat immobilier ou foncier ou de gros travaux ne concernant pas votre résidence principale
2. Pour financer un achat d'une voiture ou d'une moto
3. Pour financer un achat d'autres biens d'équipement
4. Pour d'autres motifs personnels (crédits à la consommation, etc.)
5. Pour des raisons professionnelles (achat de locaux, machines, fonds de commerce)

CHARGR Selon vous, ces remboursements constituent pour votre ménage ?

1. Une lourde charge financière
2. Une charge financière assez lourde
3. Une charge financière supportable

LFEPPC Quel est le montant mensuel de ces remboursements (1- ne concernant pas votre résidence principale) ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 20 000.

Si (STO = 1 et OCCREM = 1) et (LFEPPC renseigné) et (REMP renseigné), aller à RAPREMB

Si (STO = 1 et OCCREM = 1) et (LFEPPC = NSP ou REFUS ou REMP = NSP ou REFUS) ou si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, aller à REMBPA

RAPREMB En prenant en compte l'emprunt lié à votre résidence principale, vos remboursements mensuels se montent donc à < REMP + LFEPPC > euros. Pouvez-vous confirmer ? Sinon corriger LFEPPC, voire REMP.

1. OK

Paramétrage de la question REMBPA.

Si (STO = 1 et OCCREM = 1) alors REMBPA est paramétrée avec la parenthèse 1.

Si (STO = 1 et OCCREM = 2, 3, NSP ou REFUS) ou si STO = 2 ou 3, ne retenir que la formulation sans la parenthèse.

REMBPA

(1- En prenant en compte les remboursements liés à votre résidence principale,) la part de votre revenu mensuel net que votre ménage consacre actuellement à l'ensemble de ses emprunts ou crédits en cours est de :

Tendre la carte M15

1. Moins de 10%
2. De 10% à moins de 20%
3. De 20% à moins de 25%
4. De 25% à moins de 33%
5. De 33% à moins de 50%
6. De 50% à moins de 75%
7. 75% ou plus

Aller à la PARTIE CONFORT FINANCIER

PARTIE CONFORT FINANCIER

Pour tous

BLOC ÉPARGNE

EQUIL **En règle générale, l'ensemble des revenus du ménage est-il suffisant pour couvrir toutes ses dépenses courantes (hors dépenses exceptionnelles ou rentrées imprévues d'argent) ?**

- 1. Oui
- 2. Non

AUBAIN **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous bénéficié d'une rentrée exceptionnelle d'argent ?**

(suite à un héritage, une donation, une vente de biens non financiers, un gain aux jeux, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

EPARGN **En définitive, au cours des 12 derniers mois, votre ménage a-t-il augmenté le montant total de son épargne par rapport à l'année dernière ?**

Le montant de l'épargne est la somme totale détenue dans l'ensemble des placements financiers du ménage (compte-chèques, livret d'épargne, épargne-logement, assurance-vie, ...)

- 1. Oui
- 2. Non

Si EPARGN = 1, NSP ou REFUS, aller à EPARTO

Si EPARGN = 2, aller à PUISEC

PUISEC **Sinon, avez-vous puisé dans vos économies pour équilibrer votre budget ?**

- 1. Oui
- 2. Non

EPARTO

En tenant compte de tous les différents placements financiers de votre ménage, indiquez dans quelle tranche se situe le montant total de votre épargne :

Tendre la carte M16

1. Vous ne disposez d'aucune épargne
2. Moins de 150 euros
3. De 150 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 4 500 euros
5. De 4 500 à moins de 12 500 euros
6. De 12 500 à moins de 20 000 euros
7. De 20 000 à moins de 30 000 euros
8. De 30 000 à moins de 45 000 euros
9. 45 000 euros ou plus

Aller au BLOC SITUATION FINANCIERE

BLOC SITUATION FINANCIÈRE

VIAND Les moyens financiers de votre ménage vous permettent-ils (ou vous permettraient-ils si vous en éprouviez le besoin, si vous n'étiez pas contraint par ailleurs) :
De manger de la viande, du poulet ou du poisson (ou l'équivalent végétarien) tous les deux jours ?

- 1. Oui
- 2. Non

VET D'acheter des vêtements neufs (et non pas d'occasion) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CHAUS De posséder deux paires de bonnes chaussures (pour chaque adulte du ménage) ?

- 1. Oui
- 2. Non

MEUB De remplacer des meubles hors d'usage ?

- 1. Oui
- 2. Non

TEMP De maintenir votre logement à bonne température ?

- 1. Oui
- 2. Non

RECEP De recevoir des parents ou des amis, pour boire un verre ou pour un repas (au moins une fois par mois) ?

- 1. Oui
- 2. Non

CAD D'offrir des cadeaux à la famille ou aux amis une fois par an au moins ?

- 1. Oui
- 2. Non

VAC De vous payer une semaine de vacances en dehors de chez vous une fois par an ?

- 1. Oui
- 2. Non

NONPRE De faire face à des dépenses nécessaires non prévues ?

- 1. Oui
- 2. Non

REPAS Au cours des deux dernières semaines, vous est-il arrivé de passer une journée sans prendre au moins un repas complet, par manque d'argent ?

- 1. Oui
- 2. Non

REMPVAR Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vous-même ou quelqu'un d'autre du ménage été en découvert bancaire ?

- 1. Oui, très souvent (au moins une fois par mois)
- 2. Oui, souvent (plus de deux fois dans l'année)
- 3. Oui, mais seulement une ou deux fois dans l'année
- 4. Non

Si STO = 2, aller à IPLOY

Si STO = 1, aller à IPLOG

Si STO = 3, aller à IPELEC

IPLOY Au cours de ces 12 derniers mois, votre ménage a-t-il été, à cause de problèmes d'argent, dans l'impossibilité de payer à temps : Des loyers liés à votre résidence principale ?

- 1. Oui
- 2. Non

Aller à IPELEC

IPLOG Des traites d'emprunts liés à votre résidence principale ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet n'avait pas de traites d'emprunts à rembourser au cours des 12 derniers mois

IPELEC Des factures d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone ?

- 1. Oui
- 2. Non

IPCRED Des traites d'achats à crédit ou de tout autre prêt ?

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Sans objet

IPIMP Des versements d'impôts (sur le revenu, impôts locaux) ?

- 1. Oui
- 2. Non

NIVACT

Actuellement, pour le ménage, diriez-vous plutôt que financièrement :

1. Vous êtes à l'aise
2. Ca va
3. C'est juste, il faut faire attention
4. Vous y arrivez difficilement
5. Vous ne pouvez pas y arriver sans faire de dettes

Aller au BLOC AUTOCONSOMMATION

Pour tous

BLOC AUTOCONSOMMATION

AUTOCONS **Votre ménage a-t-il produit de manière régulière au cours des douze derniers mois des denrées provenant du jardinage (fruits, légumes), de l'élevage (oeufs, lapins..), de la cueillette, de la chasse ou de la pêche pour sa propre consommation ?**

Ne pas tenir compte ici de la production vendue

1. Oui
2. Non

Si AUTOCONS = 1, aller à MAUTOCONS

Si AUTOCONS = 2, NSP ou REFUS, aller à FINAUTOC

MAUTOCONS **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel que ces denrées vous auraient coûté s'il avait fallu les acheter, à l'aide de l'échelle suivante :**

Tendre la carte M17

1. Moins de 200 euros
2. De 200 à moins de 400 euros
3. De 400 à moins de 1 000 euros
4. De 1 000 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 10 000 euros
7. 10 000 euros ou plus

Aller au BLOC FIN QUESTIONNAIRE MENAGE

Pour tous

BLOC FIN DU QUESTIONNAIRE MÉNAGE

NOIRQM **Qui a répondu au questionnaire ménage ?**

On ne peut cocher qu'une seule case

Numéro d'ordre de la personne répondante parmi la liste des membres du ménage-unité de vie de plus de 15 ans + une modalité "Autre personne hors ménage"

AUTRQM **D'autres personnes ont-elles contribué aux réponses du questionnaire ménage ?**

1. Oui
2. Non

Si la personne a 16 ans ou plus (AGEJANV >= 16)

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

RESIND

Je vais maintenant poser quelques questions à < PRENOM >

1. < PRENOM > est présent(e) et accepte de répondre
2. < PRENOM > est absent(e), mais quelqu'un d'autre peut répondre à sa place
3. < PRENOM > ne souhaite pas répondre au questionnaire
4. Interview impossible à réaliser pour d'autres raisons

Si RESIND = 1 ou 2, aller à la PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES

Si RESIND = 1, dans tout le QI les questions s'adressent directement à la personne enquêtée désignée par "VOUS". Néanmoins la mention "PRENOM - ANNEE de NAISSANCE" reste en permanence sous les yeux de l'enquêteur.

Si RESIND = 2 dans tout le questionnaire individuel les questions s'adressent à la personne "proxy", mais leur intitulé contient le prénom de la personne concernée par le questionnaire individuel et qui sera désignée par < PRENOM > dans la suite.

En outre, la mention "PRENOM - ANNEE de NAISSANCE" reste en permanence sous les yeux de l'enquêteur.

Si RESIND = 3 ou 4, aller à la fin du questionnaire individuel.

PARTIE BIOGRAPHIE ET RESSOURCES CULTURELLES

Si la personne est présente et accepte de répondre (RESIND = 1)
ou
si la personne est absente mais quelqu'un d'autre peut répondre à sa place (RESIND = 2)

BLOC BIOGRAPHIE ET FORMATION

IPNATIO **Etes-vous < PRENOM est-il (elle) > ?**

1. Française de naissance, y compris par réintégration
2. Française par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité
3. Etrangère
4. Apatride

Si IPNATIO = 3, aller à PNATIO

Si IPNATIO = 4, NSP ou REFUS, aller à NBPERS

Si IPNATIO = 1 ou 2, aller à EDNATIO

PNATIO **Quelle est votre (la) nationalité < de PRENOM > ?**

Nationalité.

Code nationalité.

EDNATIO **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > une autre nationalité ?**

1. Oui
2. Non

Si EDNATIO = 1, aller à DNATIO

Si EDNATIO = 2, NSP ou REFUS, aller à NBPERS

DNATIO **Quelle est votre (la) deuxième nationalité < de PRENOM > ?**

Nationalité.

NBENF **Combien avez-vous eu < PRENOM a-t-il (elle) eu > d'enfants en comptant tous ceux que vous avez eus < qu'il ou elle a eus > ou adoptés dans votre vie ?**

Y compris ceux qui ne vivent plus avec vous ou qui seraient décédés

0 à 20.

Si ETAMATRI = 3 (veuf ou veuve cf. TCM bloc B), aller à STATUTCD

Si ETAMATRI = 1, 2 ou 4, aller à NIVISC

STATUTCD_ERCV Vous avez déclaré être veuf(ve) < que PRENOM est veuf(ve) > . Nous allons maintenant vous poser quelques questions concernant votre défunt conjoint < le (la) défunt(e) conjoint(e) de PRENOM > .
Votre conjoint(e) < Le (la) conjoint(e) de PRENOM > était :

1. Salarié(e) de l'Etat
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) chez un particulier
5. Aide d'un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à son compte
8. Sans objet (n'a jamais travaillé, invalide....)

Si STATUTCD_ERCV = 8, aller à NIVISC

Si STATUTCD_ERCV = 5, aller à PROFAIDCD

Si STATUTCD_ERCV = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFESSCD

PROFAIDCD Quelle était la dernière profession principale de la personne que votre < le (la) > conjoint(e) < de PRENOM > aidait ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

Aller à NIVISC

PROFESSCD_ERCV Quelle était la profession principale de votre conjoint(e) < du (de la) conjoint(e) de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

Si STATUTCD = 6, 7, NSP ou REFUS, aller à NIVISC

Si STATUTCD = 3 ou 4, aller à POSITCD

Si STATUTCD = 1 ou 2, aller à POSIFCD

POSITCD Dans son emploi, votre conjoint(e) était classé(e) comme :

1. Manoeuvre ou ouvrier(ère) spécialisé(e)
2. Ouvrier(ère) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier
3. Technicien(ne)
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
5. Ingénieur, cadre à l'exception des directeurs généraux ou de leurs adjoints directs
6. Employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services
7. Directeur général, adjoint direct

Aller à NIVISC

POSIFCD **Dans son emploi, votre conjoint(e) était classé(e) comme :**

1. Manoeuvre ou ouvrier(ère) spécialisé(e)
2. Ouvrier(ère) qualifié(e) ou hautement qualifié(e)
3. Technicien(ne)
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Personnel de catégorie A ou assimilé
6. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé

NIVISC **Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu selon la classification internationale suivante ?**

Tendre la carte IN1

0. Aucun diplôme
1. Diplôme primaire (Certificat d'études primaire ou équivalent)
2. Diplôme secondaire de 1er cycle ou 1er degré (BEPC, brevet des collèges ou équivalent)
3. Diplôme secondaire de 2ème cycle ou 2ème degré (CAP, BEP, bac général, technologique ou professionnel)
4. Diplôme présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé...)
5. Diplôme supérieur sauf études doctorales (BTS, DUT, DEUG, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art, ou d'ingénieur, DESS...)
6. Diplôme d'études doctorales (DEA ou doctorat)

Si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à FORM

Si NIVISC = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, aller à ANIVED

ANIVED **En quelle année avez-vous obtenu ce diplôme ?**

1890 à 2010.

FORHIS **Pour préciser davantage, quels sont le ou les diplômes que vous avez obtenus, selon la classification scolaire française ?**

Plusieurs réponses possibles, mais sans chercher l'exhaustivité : on peut ne retenir que les diplômes les plus élevés

1. CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
2. Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
3. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
5. Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU ou diplôme étranger de même niveau
6. Diplôme de niveau bac+2
7. Diplôme de niveau supérieur à bac+2

Si FORHIS contient 3, poser la question FOR3HIS

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 3, ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR3HIS **Vous avez obtenu un CAP, BEP ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :**

1. CAP, CAPA, mention complémentaire au CAP
2. BEP, BEPA, mention complémentaire au BEP
3. Autres diplômes et titres de niveau CAP ou BEP : brevet de compagnon, aide soignante, auxiliaire de vie, titre AFPA 1er degré
4. CAP, BEP ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

Si FORHIS contient 4, poser la question FOR4HIS

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 4, ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR4HIS **Vous avez obtenu un Bac technologique ou professionnel ou un diplôme de ce niveau, pouvez-vous préciser lequel :**

1. Brevet professionnel ou de technicien, BEA, BEC, BEI, BEH, BSEC
2. Baccalauréat professionnel
3. Baccalauréat technologique (séries F, G, H, SMS, STI, STL, STT)
4. Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

Si FORHIS contient 6, poser la question FOR6HIS

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient ni 6, ni 7, aller à FORM

FOR6HIS **Vous avez obtenu un diplôme de niveau bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :**

1. Diplôme de 1er cycle universitaire
2. BTS, DUT ou équivalent
3. Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac+2 (infirmière...)
4. Diplôme de niveau bac+2 sans autre indication

Si FORHIS contient 7, poser la question FOR7HIS

Si FORHIS ne contient pas 7, aller à FORM

FOR7HIS **Vous avez obtenu un diplôme de niveau supérieur à bac + 2, pouvez-vous préciser lequel :**

1. Diplôme de 2ème cycle universitaire
2. Diplôme d'ingénieur, d'une grande école
3. Diplôme de 3ème cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), doctorat
4. Diplôme de niveau supérieur à bac+2 sans autre indication

Aller à FORM

FORM **Suivez-vous actuellement des études ou une formation ?**

Y compris cours par correspondance ou apprentissage

1. Oui, une formation initiale
2. Oui, une formation après interruption (de plus d'un an)
3. Non

Si FORM = 3, NSP ou REFUS et

si NIVISC = 0, NSP ou REFUS, aller à SCOLARITE

si NIVISC = 1 à 6, aller à FORAIS

Si FORM = 1 ou 2, aller à FORISC

FORISC**Pouvez-vous indiquer le cycle d'études que vous suivez selon la classification internationale suivante ?**

1. Primaire
2. Secondaire 1er cycle (collège)
3. Secondaire 2ème cycle court (préparation CAP, BEP, apprentissage) ou long (préparation bac général, technologique ou professionnel)
4. Présupérieur (capacité en droit, diplôme d'éducateur spécialisé...)
5. Supérieur sauf études doctorales (préparation BTS, DUT, DEUG, métiers de la santé, licence, maîtrise, écoles de commerce, d'art ou d'ingénieur, DESS...)
6. Etudes doctorales (DEA ou doctorat)

Si FORM = 2, aller à FORAIS

Si FORM = 1, aller à FINBIFOR

SCOLARITE**Précisez jusqu'où vous avez poursuivi votre scolarité ?**

1. Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
2. Sclolarité en école primaire
3. Sclolarité au collège (de la 6ème à la 3ème)
4. Sclolarité au delà du collège
5. Autre situation

Si SCOLARITE = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à FORAIS

Si SCOLARITE = 1, aller au BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

FORAIS**A quel âge avez-vous terminé votre formation initiale ?**

6 à 65.

Aller à la PARTIE ACTIVITÉ, EMPLOI, PROFESSION

PARTIE ACTIVITÉ, EMPLOI, PROFESSION

Pour tous

BLOC TABLEAU D'ACTIVITÉ

On examine dans ce bloc la situation de la personne vis à vis du marché du travail du 1er janvier 2003 à la date de l'enquête. Quinze périodes d'activité différentes ont été prévues. La première période commence à la date DATDEB, soit le 01/01/2003. Si il y a une deuxième période, elle commence le lendemain de la fin de la première période, le nom de la variable de début de cette deuxième période est DATDEB2, etc.

SITUAD[N] Au < DATDEB[N] >, quelle était votre activité principale < l'activité principale de PRENOM > ?

Tendre la carte IN2

Rq : SITUAD1 n'existe pas, la première variable SITUAD[N] s'appelle SITUAD

1. Salarié(e) à temps complet
2. Salarié(e) à temps partiel
3. Indépendant(e) à temps complet
4. Indépendant(e) à temps partiel
5. Aide familial non rémunéré à temps complet
6. Aide familial non rémunéré à temps partiel
7. Chômeur(se)
8. Retraité(e) ou préretraité(e), retiré(e) des affaires
9. Etudiant(e), élève en formation, en stage non rémunéré
10. Au foyer, occupé(e) à des tâches d'entretien de la maison ou de garde d'enfants
11. Au foyer, en incapacité permanente de travail
12. Autre inactif(ve)

CHANG[N] Avez-vous < PRENOM a t-il (elle) > connu des changements de situation depuis le < DATDEB[N] > ?

Ne pas tenir pas compte des changements de situation de durée inférieure à quinze jours

1. Oui
2. Non

Si CHANG[N] = 2 alors DATFIN[N] = DATENQ (date de la collecte), fin de boucle : aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Si CHANG[N] = 1 aller à DATFIN[N]

DATFIN[N] A quelle date avez-vous < PRENOM > a t-il (elle) > cessé d'être < SITUAD[N] > ?

Date. JJ/MM/200A (A = 3 ou 4)

Recommencer la boucle à SITUAD[N+1] avec DATDEB[N+1] = DATFIN[N] + 1 jour

Création de 3 variables auxiliaires :

1) Situation à la date de l'enquête : SITUAN

Cette variable prend les mêmes modalités que SITUAD[N]. Elle prend pour valeur celle du dernier SITUAD[N] renseigné.

2) Situation d'activité spontanée actuelle : OCCUP

Si le dernier SITUAD[N] = 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUP = 1 (actif occupé à la date de l'enquête)

Si le dernier SITUAD[N] = 7, 8, 9, 10, 11 ou 12, alors OCCUP = 2 (non actif occupé à la date de l'enquête)

3) Situation spontanée d'actif occupé au cours de la période : OCCUPA

Par défaut on a : OCCUPA = 0

Si, sur une ou plusieurs plages de dates, SITUAD[N] prend la valeur 1, 2, 3, 4, 5 ou 6, alors OCCUPA prend la valeur 1 (la personne est ou a été actif occupé à un moment donné).

Aller au BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Pour tous

BLOC VIE PROFESSIONNELLE

Si OCCUPA = 1, aller à AGENTR

Si OCCUPA = 0, aller à OCEUP

OCEUP **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCEUP = 1, aller à AGENTR

Si OCEUP = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

AGENTR **A quel âge avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > commencé à travailler ?**

8 à 65.

ACTREM **Pendant combien d'années avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > exercé une activité rémunérée (en tant que salarié(e) ou indépendant(e)) ?**

0 à 65.

Si AGEJANV < 75 ou OCCUP = 1, aller au BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Si AGEJANV >= 75 et OCCUP = 2 et

si OCEUP = 1, aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

si OCEUP = 2, NSP ou REFUS, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Si la personne a moins de 75 ans au 01/01/2004 (AGEJANV < 75)
ou
si elle est un actif occupé à la date de l'enquête (OCCUP = 1)

BLOC MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous nous intéressons maintenant à la situation actuelle de l'individu vis à vis du marché du travail. Cette situation ne se résume pas forcément à l'activité principale qui a été indiquée : par exemple un étudiant peut aussi travailler, un salarié exercer une activité secondaire ou rechercher un autre emploi, etc.

NBEMP **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > actuellement un ou plusieurs emplois ?**

Tenez compte même des emplois occasionnels ou de très courte durée, des contrats d'apprentissage et des stages rémunérés. Une personne en congé rémunéré, y compris maladie et maternité, est considérée comme occupant un emploi. Une heure de travail ou de congé rémunéré au cours de la semaine précédente suffit à définir un emploi.

1. Un emploi
2. Plusieurs emplois
3. Aucun emploi

Création d'une variable auxiliaire : TEXTNB

Si NBEMP = 2, TEXTNB = "principal"

Cette variable va être utilisée dans le bloc suivant pour paramétrer les questions STATUT, POSIF, POSIT, ACTE, RESP, TPC, NBHPR, COMPSAL, SALCOUR et ACTDER.

La question RECH est paramétrée.

Si NBEMP = 1 ou 2 : parenthèse 1

Si NBEMP = 3 : non

RECH **Etes-vous < PRENOM est-il (elle) > à la recherche d'un (1- autre) emploi ?**

1. Oui, depuis moins d'un an
2. Oui, depuis un an ou plus
3. Non

Si RECH = 1 ou 2, aller à MREC

Si RECH = 3, NSP ou REFUS et

si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

MREC **Au cours des quatre semaines précédentes, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué des démarches actives de recherche d'emploi ?**

(exemples : contact avec un bureau de placement, démarche auprès d'employeurs ou de relations, passage ou consultation d'annonces, passage de concours ou entretiens d'embauche, montage de dossier pour un projet de mise à son compte, etc)

1. Oui
2. Non

DISPOC **Si on vous proposait < on proposait à PRENOM > un emploi seriez-vous < serait-il (elle) > prêt(e) à travailler dans les deux semaines à venir ?**

1. Oui
2. Non

Si (NBEMP = 1 ou 2) ou (OCCUPA = 1) ou (OCEUP = 1), aller au BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Si (NBEMP = 3, NSP ou REFUS) et (OCEUP = 2, NSP ou REFUS), aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

Si la personne a actuellement un ou plusieurs emplois (NBEMP = 1 ou 2)
ou
si la personne a été active entre le 01/01/2003 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1)
ou
si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1)

BLOC DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ OU ANCIENNE ACTIVITÉ

Si OCCUP = 1 ou (NBEMP = 1 ou 2), aller au SOUS-BLOC ACTIVITE ACTUELLE

Si OCCUPA = 1 ou OCEUP = 1, aller au SOUS-BLOC ACTIVITE ANTERIEURE

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ACTUELLE

Les formulations des questions STATUT, POSIF, POSIT, ACTE, RESP, TPC, NBHPR, COMPSAL, SALCOUR et ACDER utilisent la variable auxiliaire TEXTNB, calculée à partir du nombre d'emplois (NBEMP). Si NBEMP = 2, l'adjectif "principal" est ajouté à la suite du mot emploi, employeur ou activité.

STATUT Exercez-vous < PRENOM exerce-t-il (elle) > votre (son) emploi (principal) comme :

Les questions suivantes jusqu'à AFTYPTRAV (Type de travail de l'aide familial) s'adressent aux personnes qui travaillent (SITUA = 1 ou 2, ou TRAVAIL = 1)

1. Salarié(e) de l'Etat
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) chez un particulier
5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à votre compte

Si STATUT = 5, aller à AIDEMEN

Si STATUT = 1, 2, 3, 4, 6, 7, NSP ou REFUS, aller à PROFES

AIDEMEN La personne que vous aidez < que PRENOM aide > vit-elle dans votre (son) ménage ?

1. Oui
2. Non

Si AIDEMEN = 1, aller à PERSAID

Si AIDEMEN = 2, NSP ou REFUS, aller à PROFAID

PERSAID De qui s'agit-il ?

Une seule réponse possible parmi la liste des membres adultes du ménage.

NOI. Numéro dans la liste des personnes adultes composant le ménage-unité de vie avec AGEJANV >= 16

PROFAID Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez < que PRENOM aide > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

Si PROFAID = NSP ou REFUS, aller à AFTYPTRAV

AFTYPTRAV Faites-vous < PRENOM fait-il (elle) > un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

1. Oui 2. Non

Aller à ACTE

PROFES Quelle est votre < la > profession principale < de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

Si STATUT = 1 ou 2, aller à POSIF

Si STATUT = 3, 4, NSP ou REFUS, aller à POSIT

Si STATUT = 6 ou 7, aller à SAL

SAL Combien de salariés employez-vous < PRENOM emploie-t-il(elle) > ?

0. Aucun 1. Moins de dix salariés 2. 10 salariés ou plus
--

Aller à ACTE

POSIF **Dans votre (son) emploi (principal) vous êtes < PRENOM est > classé(e) comme ?**

1. Manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e)
3. Technicien(ne)
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Personnel de catégorie A ou assimilé
6. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé

Aller à FONCT

POSIT **Dans votre (son) emploi (principal) vous êtes < PRENOM est > classé(e) comme ?**

1. Manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier
3. Technicien(ne)
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
5. Ingénieur, cadre à l'exception des directeurs généraux ou de leurs adjoints directs
6. Employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services
7. Directeur général, adjoint direct

FONCT **Quelle est votre (la) fonction principale < de PRENOM > ?**

1. Production, chantier, exploitation
2. Installation, réparation, maintenance
3. Gardiennage, nettoyage, entretien ménager
4. Manutention, magasinage, logistique
5. Secrétariat, saisie, accueil
6. Gestion, comptabilité
7. Commercial, technico-commercial
8. Etudes, recherche et développement, méthodes
9. Enseignement
10. Soins aux personnes
11. Autre fonction

CONTRAT **Quel est votre (le) type de contrat ou d'emploi < de PRENOM > ?**

1. Apprentissage sous contrat
2. Placement par une agence d'intérim
3. Stagiaire rémunéré en entreprise
4. Emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre contrat aidé
5. Autre emploi à durée limitée, CDD (contrat à durée déterminée), contrat court, saisonnier, vacataire, etc)
6. Emploi sans limite de durée, CDI (contrat à durée indéterminée), emploi titulaire de la fonction publique

1. Agriculture, élevage, pêche
 - 1.1. Agriculture, sylviculture
 - 1.1.1. Cultures, élevage
 - 1.1.2. Sylviculture, exploitation forestière
 - 1.2. Pêche
10. Autres services collectifs et personnels
 - 10.1. Assainissement, voirie et gestion des déchets
 - 10.2. Activités récréatives, culturelles et sportives
 - 10.3. Services rendus aux personnes (coiffure, teinturerie, pompes funèbres, entretien corporel, toilettage ...)
 - 10.4. Services domestiques
11. Administration
 - 11.1. Administration publique (Etat, collectivités locales, Sécurité Sociale)
 - 11.2. Activités associatives
 - 11.3. Activités extra-territoriales
2. Energie
 - 2.1. Extraction de produits énergétiques
 - 2.1.1. Houille, lignite, tourbe
 - 2.1.2. Pétrole, gaz
 - 2.1.3. Uranium
 - 2.2. Cokéfaction, raffinage du pétrole, industrie nucléaire
 - 2.3. Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau
 - 2.3.1. Production et distribution d'électricité, de gaz et de chaleur
 - 2.3.2. Captage, traitement et distribution d'eau
3. Industrie
 - 3.1. Industries agricoles et alimentaires
 - 3.1.1. Industrie alimentaire
 - 3.1.2. Industrie du tabac
 - 3.2. Extraction et fabrication de produits minéraux
 - 3.2.1. Extraction de minerais métalliques
 - 3.2.2. Autres extractions (pierre, sable, sel, ...)
 - 3.2.3. Fabrication de produits minéraux non métalliques (verre, céramique, ciment, ...)
 - 3.3. Industries textiles, du cuir et de l'habillement
 - 3.3.1. Industrie textile
 - 3.3.2. Industrie de l'habillement et des fourrures
 - 3.3.3. Industrie du cuir et de la chaussure
 - 3.4. Industries du bois, du papier, du carton, édition et imprimerie
 - 3.4.1. Travail du bois et fabrication d'articles en bois
 - 3.4.2. Industrie du papier et du carton
 - 3.4.3. Edition, imprimerie, reproduction

- 3.5. Industries de la chimie et des plastiques
 - 3.5.1. Industrie chimique
 - 3.5.2. Industries du caoutchouc et des plastiques
- 3.6. Métallurgie et travail des métaux
 - 3.6.1. Métallurgie
 - 3.6.2. Travail des métaux
- 3.7. Fabrication de machines et d'équipements
 - 3.7.1. Machines et équipements mécaniques
 - 3.7.2. Machines de bureau et matériel informatique
 - 3.7.3. Machines et appareils électriques
 - 3.7.4. Equipements de radio, télévision et communication
 - 3.7.5. Instruments médicaux, de précision, d'optique, d'horlogerie
- 3.8. Fabrication de matériel de transport
 - 3.8.1. Véhicules et équipements automobiles
 - 3.8.2. Autres matériels de transport (construction navale, motos, vélos, ...)
- 3.9. Autres industries
 - 3.9.1. Fabrication de meubles, industries diverses (bijoux, jeux, jouets, ...)
 - 3.9.2. Récupération
- 4. Construction, Bâtiment, Travaux publics
- 5. Commerce, réparation, transport, poste, télécom.
 - 5.1. Commerce et réparation automobile
 - 5.2. Commerce de gros et intermédiaires du commerce
 - 5.3. Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
 - 5.4. Transports
 - 5.4.1. Transports terrestres
 - 5.4.2. Transports par eau
 - 5.4.3. Transports aériens
 - 5.4.4. Services auxiliaires des transports (fret, agences de voyages, ...)
 - 5.5. Poste et télécommunications
- 6. Activités financières et d'assurance
 - 6.1. Activités financières et d'assurance
 - 6.1.1. Activités financières (banque, caisses d'épargne, ...)
 - 6.1.2. Assurances
 - 6.1.3. Auxiliaires financiers et d'assurances (bourse, courtage, ...)
- 7. Immobilier, location et services fournis principalement aux entreprises
 - 7.1. Activités immobilières
 - 7.2. Location de matériel
 - 7.3. Activités informatiques
 - 7.4. Recherche et développement
 - 7.5. Autres services (conseil, publicité, intérim, nettoyage, ...)
- 8. Education, santé et action sociale
 - 8.1. Education
 - 8.2. Santé et action sociale
- 9. Hôtels, cafés, restaurants

Si ACTE = NSP ou REFUS, aller à ACTETA

Si ACTE est renseigné, aller à NBTSAL

ACTETA

Pouvez-vous préciser en clair l'activité de votre établissement < de l'établissement de PRENOM > ?

Activité en clair.

NBTSAL **Quel est le nombre de personnes qui travaillent dans cet établissement < l'établissement de PRENOM > ?**

Inclure le chef d'entreprise, les indépendants et aides familiaux non salariés

1. 10 personnes ou moins
2. De 11 à 19 personnes
3. De 20 à 49 personnes
4. 50 à 499 personnes
5. 500 personnes ou plus

Si NBTSAL = 1, aller à NBSAL

Si NBTSAL = 2, 3, 4, 5, NSP ou REFUS, aller à RESP

NBSAL **Pouvez-vous préciser le nombre exact de personnes ?**

1 à 10.

RESP **Dans votre (son) emploi (principal) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > des responsabilités d'encadrement ?**

1. Oui
2. Non

TPC **Dans votre (son) emploi (principal), êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > à :**

1. Temps plein
2. Temps partiel

NBHPR **Dans votre (son) emploi (principal), combien d'heures travaillez-vous < PRENOM travaille-t-il (elle) >, en moyenne, par semaine ?**

1 à 97.

Si SITUAN = 1 ou 2, aller à COMPSALC

Si SITUAN = 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 et

si NBEMP = 2, aller à NBHSEC

si NBEMP = 1, NSP ou REFUS et

si NBHPR < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR >= 30, NSP ou REFUS, aller à ACTDER

COMPSALC **Dans la liste suivante, quels sont les compléments de rémunération dont vous bénéficiez < PRENOM bénéficie > dans votre (son) emploi (principal) en plus du salaire mensuel habituel ?**

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN4*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, 13ème mois
3. Participation et intéressement aux résultats de l'entreprise versés par l'employeur en cours d'année
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise au titre d'un plan d'épargne entreprise en cours d'année
7. D'autres éléments de rémunération
8. Aucun des éléments cités ci-dessus

La question SALCOUR est paramétrée : si COMPSALC parmi 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 elle contient la parenthèse 1. Sinon, non.

SALCOUR

(1- En prenant à la fois le salaire habituel et tous les compléments de rémunération que vous venez de mentionner) quelle rémunération totale nette retirez-vous < PRENOM retire-t-il (elle) > mensuellement de votre (son) emploi (principal) ?

*Si le salaire habituel est fluctuant d'un mois sur l'autre, prendre une moyenne.
(Ce montant doit être exprimé en euros)*

0 à 99999997.

Si SALCOUR = NSP ou REFUS, aller à TSALCOUR

Si SALCOUR est renseigné et

si NBEMP = 2, aller à NBHSEC

si NBEMP = 1, NSP ou REFUS et

si NBHPR < 30, aller à RAISNBH

TSALCOUR

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de votre (la) rémunération totale nette < de PRENOM > à l'aide de l'échelle suivante :

*Si le salaire habituel est fluctuant d'un mois sur l'autre, prendre une moyenne.
Tendre la carte IN5*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 3 000 euros
7. De 3 000 à moins de 5 000 euros
8. De 5 000 à moins de 8 000 euros
9. 8 000 euros ou plus

Si NBEMP = 2, aller à NBHSEC

Si NBEMP = 1, NSP ou REFUS et

si NBHPR < 30, aller à RAISNBH

si NBHPR >= 30, NSP ou REFUS, aller à ACTDER

NBHSEC

Vous avez déclaré exercer < que PRENOM exerce > plusieurs emplois. Combien d'heures consacrez-vous < PRENOM consacre-t-il (elle) >, en moyenne, par semaine, à vos (ses) emplois secondaires ?

1 à 97.

Si NBEMP = 2 et (NBHPR + NBHSEC < 30), aller à RAISNBH

Si [NBEMP = 2 et (NBHPR + NBHSEC >= 30)], aller à ACTDER

RAISNBH

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous travaillez < PRENOM travaille >, en moyenne, moins de 30 heures par semaine ?

Tendre la carte IN6

1. Vous poursuivez < il (elle) poursuit > une formation, des études
2. Vous avez < il (elle) a > des problèmes de santé (maladie ou handicap)
3. Vous vous occupez < il (elle) s'occupe > de tâches d'entretien de la maison, de garde d'enfant(s) ou d'autres personnes
4. Bien que vous souhaitiez < il (elle) souhaite > travailler davantage, vous < il (elle) > ne trouvez (trouve) pas de travail avec plus d'heures
5. Vous ne souhaitez < il (elle) ne souhaite > pas travailler davantage
6. L'ensemble des heures cumulées de tous vos (ses) emplois équivaut à un temps plein
7. Autres raisons

La question ACTDER est paramétrée :

Si STATUT = 1 à 4, parenthèse 1

Si STATUT = 5 à 7, parenthèse 2

ACTDER

Depuis les douze derniers mois, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > changé (1- d'employeur) (2- d'activité) ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si ACTDER = 1, aller à MOFACT

Si ACTDER = 2, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

MOFACT

Parmi les motifs suivants, quel est le principal pour lequel vous avez < PRENOM a > changé d'emploi ?

Tendre la carte IN7

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Vous avez < il (elle) a > trouvé un travail qui vous (lui) convenait mieux ou vous vous êtes < PRENOM s'est > mis(e) à votre (son) compte2. Vous étiez < PRENOM était > en fin de contrat, vous aviez < il (elle) avait > un travail temporaire3. Vous avez < il (elle) a > été obligé(e) de partir, licencié(e), mis(e) en préretraite, etc.4. L'entreprise familiale (ou votre < sa > propre entreprise) avait fait faillite, avait dû fermer, être vendue5. Vous vous êtes < il (elle) s'est > marié(e)6. Vous avez < il (elle) a > interrompu votre (son) activité professionnelle pour élever un ou des enfants7. Vous avez < il (elle) a > apporté des soins à une personne âgée, ou malade, ou handicapée8. L'emploi de votre < son > conjoint exigeait un déménagement9. Vous avez < il (elle) a > suivi ou repris des études10. Vous étiez < il (elle) était > en invalidité, ou en incapacité11. Vous vouliez < PRENOM voulait > vivre de vos (ses) rentes12. Autres motifs |
|---|

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

Si la personne a été active entre le 01/01/2003 et la date de l'enquête (OCCUPA = 1)
ou
si la personne a exercé une activité professionnelle (OCEUP = 1)

SOUS-BLOC ACTIVITÉ ANTÉRIEURE

STATANT Exerciez-vous < PRENOM exerçait > votre (son) dernier emploi comme :

1. Salarié(e) de l'Etat
2. Salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
3. Salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
4. Salarié(e) chez un particulier
5. Aide d'un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
6. Chef d'entreprise salarié(e), PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
7. Indépendant(e) ou à votre compte

Si STATANT = 5, aller à PROFAIDA

Sinon, aller à PROFESAN

PROFAIDA Quelle était la profession principale de la personne que vous aidiez < que PRENOM aidait > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e)

Profession.

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

PROFESAN Quelle était votre (la) dernière profession < de PRENOM > ?

Soyez précis : par exemple fleuriste et non commerçant(e), caissier(e) et non employé(e), chef de service clientèle et non cadre

Profession.

Si STATANT = 1 ou 2, aller à POSIFANT

Si STATANT = 3, 4, NSP ou REFUS, aller à POSITANT

Si STATANT = 6 ou 7, aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

POSIFANT Dans votre (son) dernier emploi, vous étiez < PRENOM était > classé(e) comme ?

1. Manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e)
3. Technicien(ne)
4. Personnel de catégorie B ou assimilé
5. Personnel de catégorie A ou assimilé
6. Personnel de catégorie C ou D ou assimilé

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

POSITANT Dans votre (son) dernier emploi, vous étiez < PRENOM était > classé(e) comme ?

1. Manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
2. Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier
3. Technicien(ne)
4. Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
5. Ingénieur, cadre à l'exception des directeurs généraux ou de leurs adjoints directs
6. Employé(e) de bureau, Employé(e) de commerce, personnel de services
7. Directeur général, adjoint direct

Aller à la PARTIE REVENUS SUR LA PERIODE DE REFERENCE

PARTIE REVENUS (INDIVIDUALISABLES) SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Pour tous

BLOC INTRODUCTIF DE LA PARTIE REVENUS SUR LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

Calcul de variables auxiliaires :

PQSAL = 0
QUESTIND = 0
PQIND = 0
PQCHOM = 0
PQRET = 0
ETUDIANT = 0

Pour tout N allant de 1 à 15,
si DATDEB[N] comprise entre le 01/01 et le 31/12 de l'année 2003, alors
si SITUAD[N] = 1 ou 2, alors PQSAL = 1
si SITUAD[N] = 3 ou 4, alors QUESTIND = 1
si SITUAD[N] = 7, alors PQCHOM = 1
si SITUAD[N] = 8, alors PQRET = 1
si SITUAD[N] = 9, alors ETUDIANT = 1

Fin de la boucle sur N.

DECIRPP **Combien avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > effectué, cette année, de déclarations d'impôts en France sur lesquelles vous avez < il (elle) a > reporté vos (ses) revenus personnels de l'année 2003 ?**

Peu importe que vous ayez < PRENOM ait > rempli personnellement la déclaration

0 à 4.

Si DECIRPP >= 1, aller à DOCDEC

Si DECIRPP = 0, NSP ou REFUS et

si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND

si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES SUR LA PERIODE DE REFERENCE

La question DOCDEC est paramétrée : si DECIRPP >= 2, l'intitulé comporte le pluriel (parenthèses), si DECIRPP = 1, le singulier.

DOCDEC **Acceptez-vous de consulter cette (ces) déclaration(s) des revenus de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si QUESTIND = 1, aller à STATUTIND

Si QUESTIND = 0, aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

STATUIND **Vous avez < PRENOM a > exercé une activité d'indépendant en 2003. Etait-ce en tant que :**

1. Non salarié(e) (entrepreneur individuel, gérant(e) ou associé(e) majoritaire de société)
2. Salarié(e) (gérant(e) ou associé(e) minoritaire de SARL, PDG ou chef d'entreprise salarié(e))
3. Sous les deux statuts au cours de l'année 2003

Changement des variables auxiliaires :

Si STATUIND = 1 ou 3, alors PQIND = 1

Si STATUIND = 2 ou 3, alors PQSAL = 1

Aller au BLOC SALAIRES PENDANT LA PERIODE DE REFERENCE

BLOC SALAIRES PENDANT LA PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

REMSAL **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2003 des salaires, traitements, ou rémunérations, soit au titre de votre activité principale soit au titre d'une activité secondaire, de jobs d'été, de vacances... ?**

Inclure :

- droits d'auteur, piges
- activités éducatives ou associatives, activités électives
- heures de ménage ou de services aux particuliers
- rémunérations de gérants dirigeants de société
- rémunérations de salariés d'une entreprise familiale
- etc...

1. Oui
2. Non

Si REMSAL = 1, aller à PLUREMP

Si REMSAL = 2, aller au BLOC REVENUS D'INDEPENDANTS

PLUREMP **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements, ou rémunérations de la part de plusieurs employeurs au cours de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si PLUREMP = 1, aller à NOMBREMP

Si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, aller à ETREMP

NOMBREMP **Au total combien d'employeurs vous ont versé < ont versé à PRENOM > des rémunérations au cours de l'année 2003 ?**

2 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLEMP :

Si PLUREMP = 2, alors BOUCLEMP = 1

Si (PLUREMP = NSP ou REFUS) ou (PLUREMP = 1 et NOMBREMP = NSP ou REFUS), alors BOUCLEMP = 1

Si PLUREMP = 1 et NOMBREMP renseigné, alors BOUCLEMP = inf(NOMBREMP,5)

ETREMP **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des rémunérations de la part d'employeurs à l'étranger au cours de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

JRECSAL **En 2003, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires, traitements ou rémunérations ?**

*Cumulez toutes vos (ses) périodes de perception de salaires, traitements ou rémunérations pendant l'année 2003
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois*

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNAS[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, aller à DOCDEC

Si DOCDEC est non renseigné (DECIRPP = 0, NSP ou REFUS), aller à DOCBUL

La question DOCREC est paramétrée. Si PLUREMP = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

DOCREC

A défaut de déclaration de revenus, acceptez-vous de consulter le(s) récapitulatif(s) annuel(s) de salaire de votre (vos) employeur(s) < du (des) employeur(s) de PRENOM >, pour l'année 2003, afin de répondre aux questions qui vont suivre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si DOCREC = 1, aller à la boucle commençant par MNAS[N]

Si DOCREC = 2, aller à DOCBUL

Boucle commençant à MNAS[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS et DOCREC = 1, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Les questions MNAS[N] et AMNAS[N] sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1.

Si DOCDEC = 1, parenthèse 1

Si DOCREC = 1, parenthèse 2

En outre, si DOCREC = 1 le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"l'(les) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"les employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"les autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"le nème employeur", si $1 < N < 5$ ou si $N = 5$ et $NOMBREMP = 5$.

MNAS[N]

(1- Concernant la nème déclaration, quel est le montant déclaré au fisc en France de tous les salaires, traitements, ou rémunérations que vous avez < PRENOM > perçus pour l'année 2003 ?

(2- Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs)), quel est le montant à déclarer au fisc en France de tous les salaires, traitements, ou rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus pour l'année 2003 ?

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99999997.

Si MNAS[N] = NSP ou REFUS, aller à AMNAS[N]

Si MNAS[N] est renseigné et

si $N < DECIRPP$ ou $N < BOUCLEMP$, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

si $N = DECIRPP$ ou $N = BOUCLEMP$, aller en fin de boucle

AMNAS[N]

(1- Concernant la nème déclaration, pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net déclaré au fisc des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

(2- Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs), pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net à déclarer au fisc de l'ensemble des rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLEMP, aller à l'employeur ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des AMNAS[N] vaut NSP ou REFUS et si (BOUCLEMP > 1 ou DECIRPP > 1), aller à TGLOBAS

Si tous les AMNAS[N] sont renseignés ou si BOUCLEMP = 1 ou DECIRPP = 1, aller au SOUS-BLOC REMUNERATIONS ANNEXES

TGLOBAS

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel net déclaré au fisc de l'ensemble des salaires, traitements ou rémunérations que vous avez < PRENOM a > perçus en 2003 à l'aide de l'échelle suivante :

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN8*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC REMUNERATIONS ANNEXES

La question DOCBUL est paramétrée en fonction de PLUREMP : si PLUREMP = 1, l'intitulé utilise le pluriel, si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, le singulier.

DOCBUL

A défaut, acceptez-vous de consulter les bulletins de salaires de votre (vos) employeur(s) < du ou des employeur(s) de PRENOM > pour l'année 2003 ?

1. Oui
2. Non

Aller au SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUE

Si la personne accepte de consulter sa (ses) déclaration(s) de revenus de 2003 (DOCDEC = 1)
ou
si la personne accepte de consulter son (ses) récapitulatif(s) annuel(s) de salaires (DOCREC = 1)

SOUS-BLOC DES RÉMUNÉRATIONS ANNEXES

AESND

Dans la liste suivante, quels sont les éléments de rémunération que vous avez perçus < PRENOM a perçus > en 2003 mais qui ne sont pas inclus dans les montants précédents ?

Ces éléments peuvent être non imposables en partie ou en totalité, imposables dans une rubrique particulière de la déclaration, imposables à la source ou à l'étranger, etc.

Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels, mais inclure la rémunération d'activités occasionnelles

Tendre la carte IN9

Plusieurs réponses possibles

1. Rémunérations non imposables en France
2. Primes, pourboires et commissions, compléments de rémunération exonérés
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunération d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
10. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si AESND contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller à MAESND

Si AESND = 10, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

MAESND

Quel montant a représenté l'ensemble de ces rémunérations supplémentaires, pour l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99999997.

Si MAESND = NSP ou REFUS, aller à TMAESND

Si MAESND est renseigné, aller au SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

TMAESND

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de rémunération que ces éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM > pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN10

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

Aller au SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

Si la personne est passée par la question DOCBUL (elle n'utilise ni déclaration de revenus ni récapitulatif annuel de salaires) (DOCBUL = 1, 2, NSP ou REFUS)

SOUS-BLOC SALAIRE RECONSTITUÉ

Boucle commençant à JRECAREF[N] :
Elle est indiquée de N = 1 à BOUCLEMP

Toutes les questions de la boucle sont paramétrées.

Le début de l'intitulé est :

"l'unique employeur", si PLUREMP = 2

"votre(vos) employeur(s)", si PLUREMP = NSP ou REFUS

"vos employeurs", si NOMBREMP = NSP ou REFUS

"vos autres employeurs", si N = 5 et NOMBREMP > 5,

"votre nème employeur", si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBREMP = 5.

**JRECAREF[N] Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des salaires,
traitements et rémunérations en 2003 ?**

*Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des salaires, traitements et rémunérations de la part de (cet) (ces)
employeur(s) pendant l'année 2003.*

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois

0.5 à 12.

**ESTREF[N] Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel a été le montant net mensuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM >
au cours de l'année 2003, c'est-à-dire de celle que vous avez < qu'il (elle) a > perçue
plus ou moins régulièrement d'un mois sur l'autre ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si ESTREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TESTREF[N]

Si ESTREF[N] est renseigné, aller à COMPREF[N]

**TESTREF[N] Concernant le nème employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant net mensuel de votre (la)
rémunération habituelle < de PRENOM > en 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN11

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 250 euros
4. De 1 250 à moins de 1 500 euros
5. De 1 500 à moins de 2 000 euros
6. De 2 000 à moins de 2 500 euros
7. De 2 500 à moins de 3 000 euros
8. De 3 000 à moins de 5 000 euros
9. De 5 000 à moins de 8 000 euros
10. 8 000 euros ou plus

**COMPREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération < de PRENOM
> en 2003 que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent ?**

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels
Tendre la carte IN12
Plusieurs réponses possibles*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, 13ème mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
8. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPREF[N] contient 1, 2, 3, 4, 5, 6 ou 7, aller à MAREF[N]

Si COMPREF[N] = 8, NSP ou REFUS, aller à DEDUREF[N]

**MAREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant de rémunération global ces éléments ont-ils représenté au cours de
l'année 2003 en plus du montant annuel net habituel ?**

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99999997.

Si MAREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMAREF[N]

Si MAREF[N] est renseigné, aller à DEDUREF[N]

**TMAREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de rémunération
supplémentaire que ces éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM >
au cours de l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN10

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

**DEDUREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la) rémunération
habituelle < de PRENOM > au cours de l'année 2003 ?**

*Tendre la carte IN13
Plusieurs réponses possibles*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUREF[N] contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à MDREF[N]

Si DEDUREF[N] = 6, NSP ou REFUS et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

**MDREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Quel montant global annuel ces retenues ont-elles représenté pour vous < pour
PRENOM > au cours de l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si MDREF[N] = NSP ou REFUS, aller à TMDREF[N]

MDREF[N] est renseigné et

si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

**TMDREF[N] Concernant le même employeur (l'unique employeur) (les autres employeurs) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de déduction que ces
éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM > au cours de l'année 2003
à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN14

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Si N < BOUCLEMP, aller à l'employeur suivant

Si N = BOUCLEMP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TESTREF[N] vaut NSP ou REFUS et si BOUCLEMP > 1, aller à TGLOBALREF.

Si tous les TESTREF[N] sont renseignés ou si BOUCLEMP = 1 et

si DOCBUL = 1, aller à SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

si DOCBUL = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

TGLOBREF

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant global net annuel de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > de la part de l'ensemble de vos (ses) employeurs en 2003 à l'aide de l'échelle suivante :

*Attention : si vous calculez ce montant à partir d'une rémunération mensuelle et que vous n'avez travaillé qu'une partie de l'année, multipliez par un nombre de mois inférieur à 12.
(Indiquez le montant en euros)
Tendre la carte IN8*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

La question COMPGLOBREF est paramétrée : si TGLOBREF = NSP ou REFUS, elle ne comprend pas la parenthèse ; sinon oui.

COMPGLOBREF Dans la liste suivante, quels sont les éléments de votre (la) rémunération annuelle < de PRENOM > pour l'année 2003 (que vous n'avez pas inclus dans le montant net précédent estimé à TGLOBREF euros) ?

*Ne pas tenir compte des prestations familiales ni des indemnités de remboursement de frais professionnels.
Tendre la carte IN15
Plusieurs réponses possibles*

1. Heures supplémentaires
2. Primes, pourboires et commissions, treizième mois
3. Participation et intéressement aux résultats versés par l'entreprise
4. Dividendes versés aux dirigeants salariés de leur entreprise
5. Stock options reçues gratuitement ou acquises en dessous de leur valeur
6. Abondement versé par l'entreprise sur un plan d'épargne entreprise
7. Rémunérations d'activités électives
8. Rémunération d'assistantes maternelles
9. Rémunérations d'activités secondaires ou saisonnières
10. D'autres éléments de rémunération (à l'exclusion des prestations familiales et des indemnités de remboursement de frais professionnels)
11. Aucun des éléments cités ci-dessus

Si COMPGLOBREF contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ou 10, aller à TMAGLOBREF

Si COMPGLOBREF = 11, NSP ou REFUS, aller à DEDUGLOBREF

TMAGLOBREF **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de rémunération supplémentaire que ces éléments ont représenté pour vous au cours de l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN10

1. Moins 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 600 euros
4. De 1 600 à moins de 2 400 euros
5. De 2 400 à moins de 4 000 euros
6. De 4 000 à moins de 8 000 euros
7. De 8 000 à moins de 14 000 euros
8. De 14 000 à moins de 22 000 euros
9. De 22 000 à moins de 37 000 euros
10. De 37 000 à moins de 46 000 euros
11. De 46 000 à moins de 80 000 euros
12. 80 000 euros ou plus

DEDUGLOBREF **Quelles étaient les retenues effectuées sur le montant net de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM > pour l'année 2003 ?**

*Tendre la carte IN13
Plusieurs réponses possibles*

1. Cotisations à une mutuelle
2. Cotisations à un comité d'entreprise, un syndicat ou une association professionnelle
3. Repas de cantine ou restauration collective, tickets restaurant
4. Quote-part personnelle de frais liés à un logement ou une voiture de fonction
5. Remboursement de prêts
6. Aucun de ces éléments

Si DEDUGLOBREF contient 1, 2, 3, 4 ou 5, aller à TMDGLOBREF

Si DEDUGLOBREF = 6, NSP ou REFUS et

si DOCBUL = 1, aller au SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

si DOCBUL = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

TMDGLOBREF **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de déductions que ces éléments ont représenté pour vous < pour PRENOM > au cours de l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN14

1. Moins de 400 euros
2. De 400 à moins de 800 euros
3. De 800 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 2 200 euros
5. De 2 200 à moins de 3 700 euros
6. De 3 700 à moins de 4 600 euros
7. De 4 600 à moins de 8 000 euros
8. 8 000 euros ou plus

Si DOCBUL = 1, aller au SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

Si DOCBUL = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

Si la personne accepte d'utiliser sa (ses) déclaration(s) de revenus de 2003 (DOCDEC = 1)
ou
si la personne accepte d'utiliser son (ses) récapitulatif(s) annuel(s) de salaire de 2003 (DOCREC = 1)
ou
si la personne accepte de consulter les bulletins de salaires de son (ses) employeur(s) pour l'année 2003 (DOCBUL = 1)

SOUS-BLOC COTISATIONS SOCIALES

BULREF **Y a-t-il un bulletin de paie qui reflète à peu près le montant de votre (la) rémunération habituelle < de PRENOM >, c'est-à-dire celle que vous avez (il ou elle a) perçue plus ou moins régulièrement au cours de l'année 2003 ?**

Choisir un bulletin pour lequel il n'y a pas eu de versements exceptionnels (rappel, 13ème mois, primes exceptionnelles)

1. Oui
2. Non

Si BULREF = 1, aller à DOCREC

Si BULREF = 2, NSP ou REFUS, aller à DOCQUE

DOCREC **Acceptez-vous de consulter ce bulletin de paie afin de répondre aux questions qui vont suivre ?**

1. Oui
2. Non

Si DOCREC = 1, aller à NETREF

Si DOCREC = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

La question DOCQUE est paramétrée : si PLUREMP = 1, la parenthèse figure dans l'intitulé, si PLUREMP = 2, NSP ou REFUS, non.

DOCQUE **A défaut, acceptez-vous de consulter un quelconque de vos (des) bulletins de paie < de PRENOM > de l'année 2003 (en évitant ceux fournis pour les activités secondaires)**

1. Oui
2. Non

Si DOCQUE = 1, aller à NETREF

Si DOCQUE = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

NETREF **Quel est le montant net perçu qui figure sur ce bulletin de paie ?**

*(ce que vous avez < PRENOM a > effectivement touché)
(Indiquez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

Si NETREF renseigné, aller à CNETIMP

Si NETREF = NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

CNETIMP **A partir de cette fiche de paie est-il possible de lire ou reconstituer très rapidement :
Le montant net imposable ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CNETIMP = 1, aller à IMPREF

Si CNETIMP = 2, NSP ou REFUS, aller à CCSSA

IMPREF **Quel est le montant mensuel imposable qui figure sur ce bulletin de paie ?**

(Indiquez ce montant en euros)

0 à 99999997.

Création d'une variable auxiliaire :

Si IMPREF renseigné, alors DECCSG = 1

CCSSA **A partir de cette fiche de paie est-il possible de lire ou reconstituer très rapidement :
Les cotisations sociales salariales ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CCSSA = 1, aller à MACSS

Si CCSSA = 2, NSP ou REFUS, aller à CCSPA

MACSS **Quel est le montant total des cotisations sociales salariales (y compris CSG et CRDS)
prélevées sur ce salaire ?**

*Attention : dans le cas où les cotisations sociales salariales sont récapitulées hors CSG et CRDS, cumuler les avec le
montant de ces deux contributions.
(Indiquez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

Création d'une variable auxiliaire :

Si MACSS renseigné (ni REFUS ni NSP) alors DECCSS = 1

CCSPA **A partir de cette fiche de paie est-il possible de lire ou reconstituer très rapidement :
Les cotisations sociales patronales ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CCSPA = 1, aller à MACSP

Si CCSPA = 2, NSP ou REFUS, aller à CBSSA

MACSP **Quel est le montant total des cotisations sociales patronales prélevées sur ce salaire ?**

(Indiquez ce montant en euros)

0 à 99999997.

Création d'une variable auxiliaire :

Si MACSP renseigné, alors DECCSP = 1

CBSSA **A partir de cette fiche de paie est-il possible de lire ou reconstituer très rapidement :
Le montant mensuel brut de votre salaire ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CBSSA = 1, aller à MBASS

Si CBSSA = 2, NSP ou REFUS, aller à CCOUT

MBASS

Quel est le montant mensuel brut salarial ?

*Attention : pour les fonctionnaires et agents de l'Etat ou des collectivités territoriales ou de la Sécurité Sociale, il ne s'agit pas du traitement brut
(Indiquez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

Création d'une variable auxiliaire :

Si MACSP renseigné, alors DECCSP = 1

CCOUT

A partir de cette fiche de paie est-il possible de lire ou reconstituer très rapidement : Le coût total employeur correspondant ?

1. Oui
2. Non

Si CCOUT = 1, aller à CTREF

Si CCOUT = 2, NSP ou REFUS et

si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

si ETREMP = NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

CTREF

Quel est le coût total employeur ?

*(salaire brut + cotisations sociales patronales)
(Indiquez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

Création d'une variable auxiliaire :

Si CETF renseigné, alors DECCTE = 1

Si ETREMP = 1, aller au SOUS-BLOC IMPOSITION A LA SOURCE

Si ETREMP = NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

Si la personne a perçu des rémunérations de la part d'employeurs à l'étranger en 2003 (ETREMP = 1)

SOUS-BLOC IMPOSITION À LA SOURCE

IRSPR **En 2003, étiez-vous < PRENOM était-il (elle) > imposé(e) à la source ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si IRSPR = 1, aller à CMAIS

Si IRSPR = 2, NSP ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

CMAIS **Connaissez-vous le montant total, pour l'année 2003, de ce prélèvement d'impôts à la source ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si CMAIS = 1, aller à MAIRS

Si CMAIS = 2, ou REFUS, aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

MAIRS **Quel est le montant total prélevé en 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

1 à 99999997.

IIRPP **Ce montant total d'impôts prélevé à la source est -il déjà inclus dans le montant d'impôts payés à l'étranger en 2003 qui a été indiqué pour l'ensemble du ménage ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Aller au SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

SOUS-BLOC AVANTAGES EN NATURE

AVNAT **Avez-vous bénéficié dans le cadre de vos activités salariées d'avantages en nature en 2003 ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Voiture de fonction
2. Loyer du logement pris totalement ou partiellement en charge par l'employeur
3. Chèques déjeuner, tickets restaurant ou subventions à la restauration collective
4. Autres avantages en nature (gratuité ou tarifs préférentiels de biens ou services)
5. Aucun avantage en nature

Si AVNAT = 5, NSP ou REFUS, aller à FINSAL

Si AVNAT contient 1 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller à MARQUE

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné et

si AVNAT contient 2, 3, ou 4, aller à JAVNAT

si AVNAT ne contient ni 2, ni 3, ni 4, aller à MSAVNAT

Si AVNAT ne contient pas 1 mais contient 2, 3 ou 4 et

si DOCDEC = 1 ou DOCREC = 1, aller à FINSAL

si DOCREC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné, aller à JAVNAT

JAVNAT **En 2003, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu bénéficier de ces avantages ?**

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

MSAVNAT **A combien estimez-vous le montant pour l'année 2003 de ces avantages en nature ?**

*Lorsque le bénéficiaire doit acquitter une quote part personnelle pour jouir de l'avantage, n'indiquer que la part subventionnée ou supportée par l'employeur.
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99999997.

Si AVNAT contient 1, aller à MARQUE

Si AVNAT contient 2, 3 ou 4, aller à FINSAL

MARQUE **Quel est le modèle de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2003 ?**

Si plusieurs voitures retenir la dernière.

Modèle de la voiture.

CATEG

Dans quelle gamme ou catégorie classeriez-vous cette voiture ?

Vous pouvez vous référer aux classements usuels des constructeurs ou loueurs de voitures

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Haut de gamme ou catégorie prestige2. Moyenne gamme ou catégorie standard3. Bas de gamme ou catégorie économique |
|---|

ACIRC

Quelle est l'année de mise en circulation de la voiture de fonction dont vous avez < PRENOM a > disposé en 2003 ?

Si plusieurs voitures retenir la dernière.

1990 à 2010.

NBCIRC

En 2003, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > pu disposer d'une voiture de fonction pour votre usage privé ?

0 à 12.

Aller au BLOC REVENUS DES INDEPENDANTS

BLOC REVENUS D'INDÉPENDANTS NON SALARIÉS

REMIND **Avez-vous perçu au cours de l'année 2003 des revenus d'activité d'indépendant(e) (autres que d'éventuels salaires) ?**

1. Oui
2. Non

Si REMIND = 1, aller à JRECIND

Si REMIND = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC ALLOCATIONS CHOMAGE

JRECIND **En 2003, pendant combien de mois avez-vous perçu < PRENOM a-t-il (elle) perçu > des revenus d'activité d'indépendant (autres que d'éventuels salaires) ?**

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de revenus d'activité d'indépendant (autres que d'éventuels salaires) pendant l'année 2003.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

PLURACT **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > exercé des activités d'indépendant(e) dans plusieurs entreprises au cours de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si PLURACT = 1, aller à NOMBRACT

Si PLURACT = 2, NSP ou REFUS, aller à AMMA

NOMBRACT **Au total dans combien d'entreprises avez-vous exercé vos activités d'indépendant(e) au cours de l'année 2003 ?**

2 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLACT :

Si PLURACT = 2, alors BOUCLACT = 1

Si (PLURACT = NSP ou REFUS) ou (PLURACT = 1 mais NOMBRACT = NSP ou REFUS), alors BOUCLACT = 1

Si PLURACT = 1 et NOMBRACT renseigné, alors BOUCLACT = inf(NOMBRACT,5)

AMMA **D'autres membres de votre ménage actuel ont-ils participé en 2003 à votre (l') activité d'indépendant(e) < de PRENOM > en tant qu'associés ?**

(Ne pas prendre en compte les membres du ménage salariés de l'entreprise familiale, ni les aides familiaux)

1. Oui
2. Non

Si AMMA = 1, aller à LISTTI

Si AMMA = 2, NSP ou REFUS, aller à ASSOC

LISTTI **Lesquels ?**

Plusieurs réponses possibles

NOI. Numéros dans la liste des personnes "adultes".

INCLUS

Les revenus que votre ménage a tirés de votre (l') activité d'indépendant(e) < de PRENOM > en 2003 ont-ils déjà été intégralement ou partiellement déclarés au cours de cet entretien par un autre membre de votre ménage associé ?

1. Oui, intégralement
2. Oui, partiellement
3. Non

Si INCLUS = 1, aller au BLOC ALLOCATION CHOMAGE

Si INCLUS = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à ASSOC

ASSOC

Dans le cadre de votre (son) activité d'indépendant(e), étiez-vous < PRENOM était-il (elle) > en 2003 associé(e) avec une autre personne n'appartenant pas aujourd'hui à votre ménage ?

1. Oui
2. Non

La question ESTBF est paramétrée.

Si PLURACT = 1, elle est formulée au pluriel (parenthèses), si PLURACT = 2, NSP ou REFUS, au singulier.

ESTBF

En 2003, quel a été le montant des prélèvements privés que votre ménage a effectué sur les ressources de votre (vos) [l'(des)] entreprise(s) < de PRENOM > pour ses besoins de consommation ou d'épargne ?

*(Si vous étiez < PRENOM était > associé(e) avec une personne appartenant à votre ménage actuel qui a indiqué ces prélèvements de son côté, indiquez un montant nul)
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 9999997.

Si ESTBF = NSP ou REFUS, aller à TRESTBF

Si ESTBF est renseigné, aller à REFISC[N]

TRESTBF

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant annuel de ces prélèvements privés à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN8

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 14 000 euros
4. De 14 000 à moins de 22 000 euros
5. De 22 000 à moins de 37 000 euros
6. De 37 000 à moins de 46 000 euros
7. De 46 000 à moins de 80 000 euros
8. 80 000 euros ou plus

Boucle commençant à REFISC[N] :

Si DOCDEC = 1, elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP.

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, elle est indiquée de N = 1 à BOUCLACT.

Les questions sont paramétrées selon que DOCDEC = 1 ou DOCDEC = 2, NSP ou REFUS ou n'est pas renseigné.

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1.

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

En outre, si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, les questions REFISC[N], BFORF[N], SREEL[N], BREEL[N] et CAHTME[N] comportent le terme :

"l'unique entreprise" si N = 1,

"les autres entreprises" si N = 5 et NOMBRAC > 5,

"la Nème entreprise" si 1 < N < 5 ou si N = 5 et NOMBRAC = 5.

REFISC[N] (1- Concernant la Nème déclaration : Pour quels régimes fiscaux avez-vous < PRENOM a-t-il(elle) > déclaré des revenus d'indépendant(e) en 2003 ?)
(2- Concernant la Nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : en 2003, quel était le régime fiscal de cette entreprise (ces autres entreprises) ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1. Le forfait2. Le bénéfice réel3. La micro-entreprise4. Sans objet (pas de revenu d'indépendant sur cette déclaration) |
|--|

Si REFISC[N]= NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante,

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

Si REFISC[N] contient 1, aller au bloc BFORF[N] à DOCBF[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

La question BFORF[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part de), si AMMA= 2, NSP ou REFUS et ASSOC = 2, NSP ou REFUS, non.

BFORF[N] (1- Concernant la Nème déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)
(2- Concernant la Nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part de) bénéfice forfaitaire à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 9999997.

Si BFORF[N] est renseignée, aller à DOCBF[N]

Si BFORF[N] = NSP ou REFUS et

si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

si REFISC ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCBF[N] L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. A l'aide d'un document |
|---|

Si REFISC[N] contient 2, aller au bloc SREEL[N] à DOCBR[N]

Sinon, si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

La question SREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

SREEL[N] (1- Concernant la Nème déclaration : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2003 ?)
(2- Concernant la Nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > dégagé un bénéfice réel net ou une perte réelle nette au titre de vos (ses) revenus de l'année 2003 ?)

- | |
|---|
| 1. Un bénéfice net (éventuellement nul)
2. Une perte nette |
|---|

Si SREEL[N] = 1 ou 2, aller à BREEL[N]

Si SREEL[N]= NSP ou REFUS, aller à DOCBR[N].

La question BREEL[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

De plus, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut la parenthèse (la part), si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

Enfin, si SREEL[N] = 1, elle comporte la parenthèse (du bénéfice net), si SREEL[N] = 2 la parenthèse (de la perte nette).

BREEL[N] (1- Concernant la Nème déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)
(2- Concernant la Nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part du (de la)) (bénéfice net) (la perte nette) à déclarer au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

DOCBR[N] L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

- | |
|--|
| 1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document |
|--|

Si REFISC[N] contient 3, aller au bloc CAHTME[N] à TYPACT[N]

Si REFISC[N] ne contient ni 2 ni 3, et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle.

La question CAHTME[N] est paramétrée :

Si DOCDEC = 1 : parenthèse 1

Si DOCDEC = 2, NSP, REFUS ou non renseignée : parenthèse 2

Et, si AMMA = 1 ou ASSOC = 1, la formulation inclut les parenthèses , si AMMA = 2, NSP ou REFUS et ASSOC = NSP ou REFUS, non.

CAHTME[N] (1- Concernant la Nème déclaration : Quel (Quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)
(2- Concernant la Nème entreprise (l'unique entreprise) (les autres entreprises) : Quel (Quelle) a été le (la part de) chiffre d'affaires déclaré(e) au fisc au titre de vos (des) revenus < de PRENOM > de l'année 2003 ?)

*Il s'agit du montant à reporter sur la déclaration, avant tout abattement.
(Exprimez ce montant en euros)*

0 à 99999997.

Si CAHTME[N] est renseignée, aller à DOCCA[N]

Si CAHTME[N] = NSP ou REFUS et

si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

DOCCA[N] L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document

TYPACT[N] A quel type d'activité principale correspond ce chiffre d'affaires ?

Il s'agit d'un des trois types d'activité prévus sur la déclaration

1. Activités de ventes de marchandises ou assimilées
2. Activités de prestations de services
3. Activités non commerciales

Si N < DECIRPP ou N < BOUCLACT, aller à l'entreprise ou à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP ou N = BOUCLACT, aller en fin de boucle

RIEXO Pour l'année 2003, vos (les) revenus d'indépendants < de PRENOM > ont-ils fait l'objet de report, de réduction ou d'exonération d'impôts sur le revenu pour situation particulière ?

1. Oui, pour début d'installation
2. Oui, pour localisation géographique particulière (zone franche etc.)
3. Oui, pour une autre raison
4. Non

CCSTI Connaissez-vous ou pouvez-vous retrouver le montant total des cotisations sociales personnelles que vous avez versées en 2003 ?

(Tenir compte des cotisations sociales éventuellement payées pour un ayant-droit non associé de votre ménage)

1. Oui
2. Non

Si CCSTI = 1, aller à MCSTI

Si CCSTI = 2, NSP ou REFUS, aller à FININD

MCSTI Quel est le montant de ces cotisations sociales personnelles ?

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99999997.

DOCSTI

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. A l'aide d'un document |
|---|

Aller au BLOC ALLOCATION CHOMAGE

BLOC ALLOCATION CHÔMAGE

INDC **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2003 ?**

Plusieurs réponses possibles

1. Des allocations de chômage (du régime d'assurance ou des régimes de solidarité)
2. Une indemnité de licenciement, de départ, ou de fin de contrat
3. Aucune de ces indemnités

Si INDC contient 1, aller à JRECCHO

Sinon, si INDC contient 2, aller à MNTIC

Si INDC = 3, NSP ou REFUS, aller à FINCHO

JRECCHO **En 2003, pendant combien de mois avez-vous perçu des allocations chômage ?**

*Cumulez toutes vos périodes de perception d'allocation chômage pendant l'année 2003.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MNTAC[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, et

si JRECCHO = NSP ou REFUS, aller à GLOBAC

si JRECCHO est renseigné, aller à QUACHO

Boucle commençant à MNTAC[N] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la Nème déclaration" si N > 1.

MNTAC[N] **Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration), quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2003 ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99999997.

Si MNTAC[N] = NSP ou REFUS, aller à TMNTAC[N]

Si MNTAC[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMNTAC[N]

Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration), pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN16*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMNTAC[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBALAC.

Si tous les TMNTAC[N] sont renseignés ou si DECIRPP = 1, aller à CSGAC

QUACHO

Le montant de vos allocations de chômage que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2003 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUACHO = 1, aller à MRECCHO

Si QUACHO = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBALAC

MRECCHO

Quel est le montant mensuel d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2003 ?

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99999997.

Si MRECCHO = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si MRECCHO est renseigné, aller à DOCCHO

GLOBALAC

Quel est le montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2003 ?

(Exprimez ce montant en euros)

0 à 99999997.

Si GLOBALAC = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAC

Si GLOBALAC est renseigné, aller à DOCCHO

TGLOBAC

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net d'allocations chômage que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN16

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 000 euros
3. De 1 000 à moins de 1 500 euros
4. De 1 500 à moins de 2 000 euros
5. De 2 000 à moins de 3 000 euros
6. De 3 000 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. De 10 000 à moins de 20 000 euros
11. 20 000 euros ou plus

Si TGLOBAC est renseigné, aller à DOCCHO

Si TGLOBAC = NSP ou REFUS, aller à CSGAC

DOCCHO

L'enquêté(e) a répondu à la question précédente :

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide d'un document ASSEDIC
3. A l'aide de la déclaration de revenus
4. A l'aide d'un autre document

CSGAC

Ces allocations chômage avaient-elles été au préalable assujetties à la CSG ?

1. Oui, au taux de 6,2%
2. Oui, au taux de 3,8%
3. Non

Si INDC contient la modalité 2, aller à MNTIC

Si INDC = 1, et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRERETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC FONDS DE PENSION

MNTIC

Quel est le montant des indemnités de licenciement, de départ, ou de fin de contrat que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INMNTIC

Ces indemnités étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2003 ?

1. Oui, dans le montant des allocations chômage
2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
3. Non

Si MNTIC est renseigné, aller à CSGIC

Si MNTIC = NSP ou REFUS, et

si AGEJANV >= 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRERETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC FONDS DE PENSION

CSGIC

Ces indemnités de licenciement, de départ, ou de fin de contrat avaient-elles été assujetties à la CSG ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si CSGIC = 1, aller à TCSGIC

Si CSGIC = 2, NSP ou REFUS, et

si AGEJANV \geq 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRERETRAITE

si AGEJANV < 35, aller au BLOC FONDS DE PENSION

TCSGIC

A quel taux de CSG ces indemnités avaient-elles été assujetties ?

0 à 10.

Si AGEJANV \geq 35, aller au BLOC ALLOCATIONS DE PRERETRAITE

Si AGEJANV < 35, aller au BLOC FONDS DE PENSION

BLOC ALLOCATIONS DE PRÉ-RETRAITE

PRERET Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2003 ?

Plusieurs réponses possibles

1. Des allocations de préretraite
2. Une indemnité de départ en préretraite
3. Aucune de ces indemnités

Si PRERET contient 1, aller à TYPPRE

Sinon, si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 3, NSP ou REFUS, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

TYPPRE Ces allocations de préretraite (vous) ont-elles été versées < à PRENOM > ?

1. Dans le cadre de mesures faisant suite à une perte d'emploi, à un plan social ou à une difficulté de retrouver un emploi
2. Dans le cadre de mesures faisant suite à la reconnaissance d'une situation individuelle de handicap, accident ou invalidité de travail
3. Suite à une acceptation volontaire ou une demande personnelle de mise en préretraite

JRECPRE En 2003, pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) perçu des allocations de préretraite ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception d'allocation de préretraite < de PRENOM > pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle commençant à MPRERET[N]

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, et

si JRECPRE = NSP ou REFUS, aller à GLOBPRES

si JRECPRE est renseigné, aller à QUAPRES.

Boucle commençant à MPRERET[N] :

Elle est indicée de N = 1 à DECIRPP.

En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la Nème déclaration" si N > 1.

**MPRERET[N] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) :
Quel est le montant total net d'allocations de préretraite que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2003 ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
(Indiquez le montant en euros)*

0 à 99999997.

INCPRERET[N] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant précédemment renseigné ?

- | |
|--|
| 1. Oui, dans le montant des allocations ou indemnités de chômage
2. Non |
|--|

Si MPRERET[N] = NSP ou REFUS, aller à TMPRERET[N]

Si MPRERET[N] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP, aller en fin de boucle

TMPRERET[N] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net d'allocations de
prétraite que vous avez < PRENOM a > touché pendant l'année 2003 à l'aide de
l'échelle suivante ?

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN17*

- | |
|---|
| 1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 18 000 euros
7. De 18 000 à moins de 22 000 euros
8. De 22 000 à moins de 30 000 euros
9. 30 000 euros ou plus |
|---|

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMPRERET[N] vaut NSP ou REFUS et si DECIRPP > 1, aller à TGLOBPRE

Si tous les MPRERET[N] sont renseignés ou si [(un au moins des MPRERET[N] = NSP ou REFUS) et (tous les TMPRERET[N] sont renseignés)] ou si DECIRPP = 1, aller à CSGPRE

QUAPRE Le montant de vos allocations de prétraite que vous avez < PRENOM a > perçues au
cours de l'année 2003 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUAPRE = 1, aller à MRECPRE

Si QUAPRE = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBPRE

MRECPRE Quel est le montant mensuel d'allocations de prétraite que vous avez perçu au cours
de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

aller à INCPRE

GLOBPRE Quel est le montant net total d'allocations de prétraite que vous avez < PRENOM a >
touché pendant l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCPRE **Ces allocations de préretraite étaient-elles déjà incluses dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2003 ?**

1. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement
2. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
3. Non

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE = NSP ou REFUS) ou (GLOBPRE = NSP ou REFUS)], aller à TGLOBPRE

Si (INCPRE = 3, NSP ou REFUS) et [(MRECPRE est renseigné) ou (GLOBPRE est renseigné)] ou si (INCPRE = 1 ou 2), aller à DOCPRE

TGLOBPRE **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net d'allocations de préretraite que vous avez < PRENOM a > touchées pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN17

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 8 000 euros
3. De 8 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 18 000 euros
7. De 18 000 à moins de 22 000 euros
8. De 22 000 à moins de 30 000 euros
9. 30 000 euros ou plus

Si TGLOBPRE est renseigné, aller à DOCPRE

Si TGLOBPRE = NSP ou REFUS, aller à CSGPRE

DOCPRE **L'enquêté(e) a répondu à la question précédente ?**

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de la déclaration de revenus
3. A l'aide d'un autre document

CSGPRE **Ces allocations de préretraite avaient-elles été au préalable assujetties à la CSG ?**

1. Oui, au taux de 6,2%
2. Oui, au taux de 3,8%
3. Non

Si PRERET contient 2, aller à MIDPRE

Si PRERET = 1, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

MIDPRE **Quel est le montant total de l'indemnité de départ en préretraite que vous avez perçue en 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INMIDPRE **Cette indemnité était-elle déjà incluse dans un montant de revenus précédemment déclaré pour l'année 2003 ?**

1. Oui, dans le montant des allocations de préretraite
2. Oui, dans le montant des allocations de chômage ou indemnités de licenciement
3. Oui, dans le montant des salaires, traitements ou rémunérations
4. Non

Si MIDPRE est renseigné, aller à CSGIDPRE

Si MIDPRE = NSP ou REFUS, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

CSGIDPRE Ces indemnités de départ en préretraite avaient-elles été assujetties à la CSG ?

1. Oui 2. Non

Si CSGIDPRE = 1, aller à TCSGIDPRE

Si CSGIDPRE = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

TCSGIDPRE A quel taux de CSG ces indemnités avaient-elles été assujetties ?

0,0% à 10,0%.

aller au BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si la personne a 35 ans ou plus au 01/01/2004 (AGEJANV >= 35)

BLOC PENSIONS ET RETRAITES

Si 35 <= AGEJANV < 60, aller à REMRET

Si AGEJANV >= 60, aller à RRET_INDIV

REMRET Avez vous < PRENOM a t-il (elle) > perçu au cours de l'année 2003 des retraites, des pensions ou rentes ?

- retraites de droit direct tous régimes,
- pensions de veuvage ou réversion,
- rentes de retraite complémentaire ou rentes viagères,
- minimum vieillesse...

1. Oui
2. Non

Si REMRET = 1, aller à RRET_INDIV

Si REMRET = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC FONDS DE PENSION

RRET_INDIV Dans la liste suivante, quels sont les éléments de pensions, retraites ou rentes que vous avez < PRENOM a > perçus pour l'année 2003 ?

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN18*

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite surcomplémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arcco, Agirc,...)
4. Pension de réversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc...)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Minimum vieillesse
9. Autres revenus de pensions, retraites et rentes
10. Aucune pension, retraite ou rente

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à la boucle 1

Si RRET_INDIV = 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV = 10, aller au BLOC FONDS DE PENSION

Création de la variable auxiliaire NBRRET :

NBRRET est le nombre de modalités de RRET_INDIV cochées.

Boucle 1 commençant à JRECRET[P] : il y a autant d'itérations que de cases cochées. P prend pour première valeur le numéro de la modalité de RRET_INDIV cochée le plus bas.

La question JRECRET[P] est paramétrée. La parenthèse (1- Modalité) prend la valeur de la modalité de RRET_INDIV considérée.

JRECRET[P] Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de (1- Modalité) pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, aller à PLURRET[P]

Si DOCDEC = 1, aller à la boucle 2-1

Boucle 2-1 commençant à MRET[PN] :

Elle est indiquée de N = 1 à DECIRPP. En outre, le début de l'intitulé est :

"l'unique déclaration" si N = 1,

"la Nème déclaration" si N > 1.

MRET[PN] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) : Quel est le montant net de (1- Modalité) que vous avez perçu pour l'année 2003 ?

Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement (Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si P = 1 et MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

Si P = 1 et MRET[PN] est renseignée et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCRET[PN]

INCRET[PN] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) : Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné ?

1. Oui
2. Non

Si INCRET[PN] = 1, aller à IRRET[PN]

Si INCRET[PN] = 2 et

si MRET[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMRET[PN]

si MRET[PN] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

**IRRET[PN] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) :
Lequel ?**

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite surcomplémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc,...)
4. Pension de reversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc...)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier

Si MRET[PN] = NSP ou REFUS, allez à TMRET[PN]

Si MRET[PN] est renseigné et

si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

**TMRET[PN] Concernant la Nème déclaration (l'unique déclaration) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant de (1-Modalité) que vous
avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

*Il s'agit du montant reporté sur la déclaration, avant tout abattement
Tendre la carte IN19*

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si N < DECIRPP, aller à la déclaration suivante

Si N = DECIRPP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-1

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-1, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-1.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMRET[PN] vaut NSP ou REFUS et (si NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et DECIRPP > 1), aller à TGLOBRET

Si [(un au moins des MRET[PN] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMRET[PN] sont renseignés)] ou si NBRRET = 1 et DECIRPP = 1 et

si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à RETEXO.

**PLURRET[P] Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des (1-Modalité) de la part de plusieurs
caisses ou organismes au cours de l'année 2003 ?**

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si PLURRET[P] = 1, aller à NOMBRRET[P]

Si PLURRET[P] = 2, NSP ou REFUS, aller au calcul de BOUCLRETP (cf. ci-dessous)

NOMBRRET[P] Au total de la part de combien de caisses ou organismes avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu une (1-Modalité) au cours de l'année 2003 ?

1 à 24.

Calcul de la variable auxiliaire BOUCLRET[P] :

Si PLURRET[P] = 2, alors BOUCLRET[P] = 1

Si (PLURRET[P]= NSP ou REFUS) ou (PLURRET[P] = 1 mais NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS), alors BOUCLRET[P] = 1

Si PLURRET[P] = 1 et NOMBRRET[P] renseigné, alors BOUCLRET[P] = inf(NOMBRRET[P],5)

Boucle 2-2 commençant à QUNT[PN] :

Elle est indicée de N = 1 à BOUCLRETP.

Les questions QUNT[PN], JRECNT[PN], JRET[PN], MRECNT[PN], MNT[PN] et TMNT[PN] sont paramétrées.

L'intitulé comporte le terme :

"l'unique caisse ou organisme" si PLURRET[P]= 2, NSP ou REFUS.

"les autres caisses ou organismes" si N = 5 et NOMBRRET[P] > 5.

"la Nème caisse ou organisme" si $1 < N < 5$ ou si $N = 5$ et NOMBRRET[P] = 5.

"les caisses ou organismes" si NOMBRRET[P] = NSP ou REFUS.

QUNT[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Le montant de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2003 est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUNT[PN] = 1, aller à JRECNT[PN]

Si QUNT[PN] = 2, NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

JRECNT[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu (1- Modalité) en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (1- Modalité) de la part de la caisse ou organisme pendant l'année 2003.

Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à MNT[PN]

Si JRECNT[PN] est renseigné, aller à PRET[PN]

PRET[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée < à PRENOM > en 2003 ?

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si $PRET[PN] = 5$, aller à $JRET[PN]$.

Si $PRET[PN] = 4$, aller à $MNT[PN]$.

Si $PRET[PN] = 1, 2, 3, NSP$ ou $REFUS$, aller à $MRECNT[PN]$.

JRET[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
A quelle périodicité en mois cette (1- Modalité) vous a-t-elle été versée en 2003 ?

1 à 12.

La question MRECNT[PN] est paramétrée :

Si PRET[PN] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1.

Si PRET[PN] = 2, ou 3 , l'intitulé comprend le texte 2.

Si PRET[PN] = 5 et

si JRET[PN]=NSP ou REFUS, l'intitulé comprend la parenthèse 1.

si JRET[PN] est renseigné, l'intitulé comprend la parenthèse 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECNT[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période) que vous avez perçu au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si P = 1 et MRECNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MRECNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRETP, aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRETP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

MNT[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Quel est le montant net total de (1- Modalité) que vous avez perçu au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si P = 1 et MNT[PN] = NSP ou REFUS, aller à TMNT[PN]

Si P = 1 et MNT[PN] est renseignée et

si N < BOUCLRETP, aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRETP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Si P > 1, aller à INCLU[PN]

INCLU[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Ce montant est-il déjà compris dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si INCLU[PN], aller à IRNT[PN]

Si INCLU[PN] = 2 et

si (MRECNT[PN] = NSP ou REFUS) ou (MNT[PN] = NSP ou REFUS), aller à TMNT[PN]

si MRECNT[PN] est renseigné ou MNT[PN] est renseigné et

si N < BOUCLRETP, aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRETP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

IRNT[PN] Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées (hormis le minimum vieillesse) dans RRET_INDIV

- | |
|---|
| 1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite surcomplémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc,...)
4. Pension de reversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc...)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier |
|---|

Si MNT[PN] = NSP ou REFUS ou MRECNT = NSP ou REFUS, allez à TMNT[PN]

Si MNT[PN] est renseigné ou MRECNT est renseigné et

si N < BOUCLRETP, aller à la caisse ou organisme suivant

si N = BOUCLRETP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

TMNT[PN]

Concernant la Nème caisse ou organisme (l'unique caisse ou organisme) (les -autres-caisses ou organismes) :
Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de (1- Modalité) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN19

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si N < BOUCLRETP, aller à la caisse ou organisme suivant

Si N = BOUCLRETP et

si N < NBRRET, recommencer la boucle 2-2

si N = NBRRET, fin de la boucle 2-2, aller en fin de boucle 1

Fin de boucle 2-2.

En fin de boucle 1 :

Si un au moins des TMNT[PN] vaut NSP ou REFUS et si (NBRRET > 1 ou NBRRET = 1 et NOMBRET > 1), aller à TGLOBALRET

Si [(un au moins des MRECNT[PN] = NSP ou REFUS ou un au moins des MNT[PN] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMNT[PN] sont renseignés)] ou (si NBRRET = 1 et NOMBRET = 1) et

si RRET contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

si RRET ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, aller à DOCRETB

TGLOBALRET

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu au titre de l'ensemble des éléments de pensions, retraites ou rentes précédents pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN19

1. Moins de 4 000 euros
2. De 4 000 à moins de 7 000 euros
3. De 7 000 à moins de 10 000 euros
4. De 10 000 à moins de 12 000 euros
5. De 12 000 à moins de 14 000 euros
6. De 14 000 à moins de 17 000 euros
7. De 17 000 à moins de 21 000 euros
8. De 21 000 à moins de 30 000 euros
9. De 30 000 à moins de 40 000 euros
10. 40 000 euros ou plus

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4 ou 9, aller à CSGRET

Si RRET_INDIV ne contient ni 1, ni 2, ni 3, ni 4, ni 9, et

si DOCDEC = 1, aller à RETEXO

si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, aller à DOCRETB

CSGRET

Ces revenus de (1- Modalité) avaient-ils été préalablement soumis à la CSG ?

1. Oui, au taux de 6,2%
2. Oui, au taux de 3,8%
3. Non

Si DOCDEC = 1, aller à RETEXO

Si DOCDEC = 2, NSP ou REFUS, ou n'est pas renseigné, aller à DOCRETB

RETEXO

Au cours de l'année 2003, certains éléments de vos (des) retraites, pensions ou rentes < de PRENOM > ont-ils fait l'objet d'exonération (totale ou partielle) d'impôts sur le revenu ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui, une majoration de retraite pour avoir élevé au moins 3 enfants2. Oui, une retraite du combattant3. Oui, une rente défiscalisée4. Oui, une autre retraite, pension ou rente5. Non, aucune retraite, pension ou rente |
|---|

Si RETEXO contient 1, 2, 3 ou 4, aller à MEXO

Si RETEXO = 5, NSP ou REFUS, aller à DOCRETB

MEXO

Quel est le montant total de ces exonérations d'impôts pour l'année 2003 ?

0 à 99999997.

DOCRETB

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur les montants des retraites, pensions ou rentes précédentes ?

Plusieurs réponses possibles

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. A l'aide de la déclaration fiscale3. A l'aide de relevés de retraite4. A l'aide d'autres documents |
|---|

Si RRET_INDIV contient 8, aller au SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

Si RRET_INDIV ne contient pas 8, aller au BLOC FONDS DE PENSION

Si la personne a déclaré percevoir le minimum vieillesse (RRET_INDIV contient 8)

SOUS-BLOC MINIMUM VIEILLESSE

TYPMV Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du minimum vieillesse au cours de l'année 2003 à titre :

Plusieurs réponses possibles

- 1. Individuel
- 2. Familial

Si TYPMV contient 1 ou si TYPMV = NSP ou REFUS, aller à JMVIND

Si TYPMV = 2, aller à ALLOCMV

JMVIND Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse individuel en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JMVIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

Si JMVIND est renseigné, aller à QUMVIND

QUMVIND Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçus au cours de l'année 2003 au titre du minimum vieillesse individuel est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- 1. Oui
- 2. Non

Si QUMVIND = 1, aller à MTMVIND

Si QUMVIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVIND

MTMVIND Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si MTMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

GLOBMVIND **Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVIND

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVIND

si GLOBMVIND est renseigné et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

INCMVIND **Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse individuel étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si INCMVIND = 1, aller à IMVIND

Si INCMVIND = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVIND = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVIND = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVIND

si (MTMVIND est renseigné) et (GLOBMVIND est renseigné) et

si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

IMVIND **Lequel ?**

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite surcomplémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc,...)
4. Pension de reversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc...)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Autres revenus de pensions, retraites et rentes

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

TGLOBMVIND **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse individuel pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPMV contient 2, aller à ALLOCMV

Si TYPMV = 1, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

ALLOCMV **Le minimum vieillesse familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire.
Qui était l'allocataire de ce minimum vieillesse familial perçu en 2003 ?**

1. Vous-même < PRENOM >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCMV = 2, 3, NSP ou REFUS, aller à DOCMV

Si ALLOCMV = 1, aller à JMVFAM

JMVFAM **Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a > perçu des sommes au titre du minimum vieillesse familial en 2003 ?**

*Cumulez toutes vos périodes de perception de sommes au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2003.
Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.*

0.5 à 12.

Si JMVFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

Si JMVFAM est renseigné, aller à QUMVFAM

QUMVFAM **Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2003 au titre du minimum vieillesse familial est-il régulier d'un mois sur l'autre ?**

1. Oui
2. Non

Si QUMVFAM = 1, aller à MTMVFAM

Si QUMVFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBMVFAM

MTMVFAM **Quel est le montant mensuel net des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial au cours de l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si MTMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si MTMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

GLOBMVFAM **Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si RRET_INDIV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9, aller à INCMVFAM

Si RRET_INDIV = 8 et

si GLOBMVFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBMVFAM

si GLOBMVFAM est renseigné, aller à DOCMV

INCMVFAM **Ces sommes perçues au titre du minimum vieillesse familial étaient-elles déjà incluses dans un montant de retraite, pension ou rente précédemment renseigné pour l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si INCMVFAM = 1, aller à IMVFAM

Si INCMVFAM = 2, NSP ou REFUS et

si (MTMVFAM = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVFAM = NSP ou REFUS), aller à TGLOBMVFAM

si (MTMVFAM est renseigné) ou (GLOBMVFAM est renseigné) , aller à DOCMV

IMVFAM **Lequel ?**

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans RRET_INDIV (y compris la 9 : Autres revenus de pensions, retraites et rentes)

1. Retraite (de base ou complémentaire)
2. Indemnité viagère de départ (anciens agriculteurs)
3. Retraite surcomplémentaire mise en place par l'entreprise (art. 82, art. 83, art. 39), qui complète les retraites obligatoires (Arrco, Agirc,...)
4. Pension de reversion (y compris allocation d'assurance veuvage)
5. Retraite complémentaire, provenant de contrats de retraite volontaire (loi Madelin, Préfon, Cref, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc...)
6. Rente provenant de contrats d'assurance-vie liquidés, décès, rente éducation ou PEP
7. Rente viagère provenant de la vente d'un bien immobilier
8. Autres revenus de pensions, retraites et rentes

Si (MTMVFAM = NSP ou REFUS) ou (GLOBMVFAM = NSP ou REFUS), allez à TGLOBMVFAM

Si (MTMVFAM est renseigné) ou (GLOBMVFAM est renseigné), aller à DOCMV

TGLOBMVFAM **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du minimum vieillesse familial pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)
4. Sans objet (l'intéressé n'était pas allocataire)

Aller au BLOC FONDS DE PENSION

BLOC FONDS DE PENSION

COTRET **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > cotisé à titre privé au cours de l'année 2003 à une retraite complémentaire volontaire ou un fonds de pension destinés à vous assurer une rente de retraite ou d'invalidité (PREFON, CREF, contrats Madelin, Fonpel, ancienne COREVA, organic complémentaire volontaire, complémentaire d'ancien combattant, etc.) ?**

(Ne pas tenir compte des contrats d'assurance-vie avec sortie possible en capital)

1. Oui
2. Non

Si COTRET = 1, aller à MCOTRET

Si COTRET = 2, NSP ou REFUS et

si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES.

si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE.

MCOTRET **Quel est le montant total des cotisations à une retraite complémentaire volontaire ou un fonds de pension que vous avez < PRENOM a > versé pour l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCOTRET **Ces cotisations étaient-elles déjà incluses dans un montant de cotisations précédemment renseigné ?**

1. Oui, dans des cotisations salariales
2. Oui, dans des cotisations personnelles d'employeur ou de travailleur indépendant
3. Non

Si l'individu est allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC PRESTATIONS FAMILIALES.

Si l'individu n'est pas allocataire détecté dans le QM, aller au BLOC AIDE SOCIALE.

BLOC PRESTATIONS FAMILIALES

TYPFF

Une prestation familiale est versée à une seule personne de la famille, dite allocataire. Précédemment, vous avez été désigné comme allocataire de certaines prestations familiales au cours de l'année 2003. Dans la liste suivante de prestations familiales, lesquelles avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçues en tant qu'allocataire pendant tout ou partie de l'année 2003 ?

Plusieurs réponses possibles.

(Remarque : ne pas confondre le complément familial avec le supplément familial de traitement des fonctionnaires, qui n'est pas une prestation familiale)

Tendre la carte IN21

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. D'autres prestations familiales
14. Aucune

Si TYPFF = 14, NSP ou REFUS, aller au BLOC AIDE SOCIALE

Si TYPFF contient une des modalités 1 à 13, aller au calcul NBRPF

Calcul de la variable auxiliaire NBRPF :

Elle est égale au nombre de prestations cochées dans TYPFF.

Boucle commençant par TYPF[N] :

Elle est indicée de N = 1 à NBRPF.

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 ou 13 de TYPFF, alors la boucle commence à JRECPF[N]

Si N correspond à la modalité 3 de TYPFF, alors la boucle commence à MTPF[N].

La question JRECPF[N] est paramétrée :

si TYPFF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 ou 13, la question est formulée "combien de mois".

si TYPFF = 9 ou 10, la question est formulée "combien de trimestres".

JRECPF[N]

Pendant combien de mois (de trimestres) avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu ce (cette) (ces) (Modalité de TYPFF) en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception des (du) (de l') (Modalité de TYPFF) pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECPF[N] = NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

Si JRECPF[N] est renseigné, aller à QUPF[N]

QUPF[N]

Le montant du (des) (de l') (Modalité de TYPFF) que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2003 est-il régulier d'une période de versement sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QUPF[N] = 1,

si TYPPF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12, aller à MRECPF[N]

si TYPPF = 13, aller à PPF[N]

Si QUPF[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTPF[N]

PPF[N] Ces (Modalité de TYPPF) vous ont été versées < à PRENOM > en 2003 ?

1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité

Si PPF[N] = 5, aller à JPF[N]

Si PPF[N] = 4, aller à MTPF[N]

Si PPF[N] = 1, 2, 3, NSP ou REFUS, aller à MRECPF[N]

JPF[N] A quelle périodicité en mois vous ont été versées < à PRENOM > ces (Modalité de TYPPF) en 2003 ?

1 à 12.

La question MRECPF[N] est paramétrée :

si TYPPF = 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 11 ou 12, l'intitulé comprend le texte 1

si TYPPF = 9 ou 10, l'intitulé comprend le texte 2

si TYPPF = 13 et

si PPF[N] = 1, NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si PPF[N] = 2 ou 3, l'intitulé comprend le texte 2

si PPF[N] = 5 et

si JPF[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JPF[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2.

(1- mensuel habituel)

(2- habituel à chaque période de versement)

MRECPF[N] Quel est le montant (1- mensuel habituel) (2- habituel à chaque période de versement) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette prestation au cours de l'année 2003 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

Aller à INCPF[N]

MTPF[N] Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) perçu au titre du (des) (de l') (Modalité de TYPPF) au cours de l'année 2003 ?

(Ce montant devra être exprimé en euros)

0 à 99999997.

INCPF[N]

Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCPF[N] = 1, aller à TINCPF[N]

Si INCPF[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECPF[N] = NSP ou REFUS) ou (MTPF[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTPF[N]

si (MRECPF[N] est renseigné) ou (MTPF[N] est renseigné) et

si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TINCPF[N]

Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des P-1 modalités déjà renseignées dans TYPPF auxquelles on ajoute la modalité 14 " salaires et traitements "

Tendre la carte IN22

(ATTENTION : dans le cas où certaines prestations sont versées par l'intermédiaire d'un employeur, le montant peut avoir été déclaré par inadvertance au titre des salaires, traitements ou rémunérations)

1. Les allocations familiales
2. Le complément familial
3. L'A.R.S (allocation de rentrée scolaire)
4. L'A.P.J.E (allocation pour jeune enfant)
5. L'A.P.E (allocation parentale d'éducation)
6. L'A.P.I (allocation de parent isolé)
7. L'A.S.F (allocation de soutien familial)
8. L'A.E.S (allocation d'éducation spéciale)
9. L'A.F.E.A.M.A (allocation à la famille pour l'emploi d'une assistante maternelle agréée)
10. L'A.G.E.D (allocation de garde d'enfant à domicile)
11. L'A.D.A (allocation d'adoption)
12. L'A.P.P (allocation de présence parentale)
13. D'autres prestations familiales
14. Des salaires, traitements ou rémunérations

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle

TMTPF[N]

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de (Modalité de TYPPF) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN23

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRPF, aller à la prestation suivante

Si N = NBRPF, aller en fin de boucle.

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTPF[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRPF > 1, aller à TGLOBALPF

Si [(un au moins des MRECPF[N] = NSP ou REFUS ou un au moins des MTPF[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTPF[N] sont renseignés)] ou si NBRPF = 1, aller à DOCPF.

TGLOBPF

Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2003 pour l'ensemble des prestations familiales de la liste précédente dont vous étiez allocataire à l'aide de l'échelle suivante :

*Ne comptez que les allocations qui vous ont été versées personnellement < à PRENOM > en tant qu'allocataire, mais sans omettre le cas échéant l'allocation de rentrée scolaire.
Tendre la carte IN23*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCPF

L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des prestations familiales ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de bulletins de paie (notamment pour les fonctionnaires et assimilés)
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

Aller au BLOC AIDE SOCIALE

BLOC AIDE SOCIALE

EXRMI **Avez vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI pendant tout ou partie de l'année 2003 ?**

1. Oui
2. Non

Si EXRMI = 1, aller à TYPRMI

Si EXRMI = 2, NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TYPRMI **Vous avez < PRENOM a > perçu des sommes relevant du RMI au cours de l'année 2003 à titre :**

Plusieurs réponses possibles

1. Individuel
2. Familial

Si TYPRMI contient 1 ou si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à JRMIIND

Si TYPRMI = 2, aller à ALLOCRM

JRMIIND **Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI individuel en 2003 ?**

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI individuel pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRMIIND = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

Si JRMIIND est renseigné, aller à QURMIIND.

QURMIIND **Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2003 au titre du RMI individuel est-il régulier d'un mois sur l'autre ?**

1. Oui
2. Non

Si QURMIIND = 1, aller à MTRMIIND.

Si QURMIIND = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIIND.

MTRMIIND **Quel est le montant net mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel au cours de l'année 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si MTRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si MTRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRM

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

GLOBRMIIND Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI individuel pendant l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si GLOBRMIIND = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIIND

Si GLOBRMIIND est renseigné et

si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

TGLOBRMIIND Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

Si TYPRMI contient 2, aller à ALLOCRMI

Si TYPRMI = 1, aller à DOCRM

Si TYPRMI = NSP ou REFUS, aller à EXAIDAUT

ALLOCRMI Le RMI familial est versé à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ce RMI familial perçu en 2003 ?

1. Vous-même < PRENOM lui (elle)-même >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCRMI = 1, aller à JRMIFAM

Si ALLOCRMI = 2, 3, NSP ou REFUS et

si TYPRMI contient 1, aller à DOCRM

si TYPRMI = 2, aller à EXAIDAUT

JRMIFAM Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre du RMI familial en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre du RMI familial pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

Si JRMIFAM est renseigné, aller à QURMIFAM

QURMIFAM Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2003 au titre du RMI familial est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

1. Oui
2. Non

Si QURMIFAM = 1, aller à MTRMIFAM

Si QURMIFAM = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBRMIFAM

MTRMIFAM Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si MTRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si MTRMIFAM est renseigné, aller à DOCRM

GLOBRMIFAM Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si GLOBRMIFAM = NSP ou REFUS, aller à TGLOBRMIFAM

Si GLOBRMIFAM est renseigné, aller à DOCRM

TGLOBRMIFAM Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre du RMI familial pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN20

1. Moins de 1 000 euros
2. De 1 000 à moins de 2 000 euros
3. De 2 000 à moins de 3 000 euros
4. De 3 000 à moins de 3 700 euros
5. De 3 700 à moins de 4 300 euros
6. De 4 300 à moins de 5 000 euros
7. De 5 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 7 000 euros
9. 7 000 euros ou plus

DOCRM L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant du RMI ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

EXAIDAUT Avez vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pendant tout ou partie de l'année 2003 d'autres aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics ?

1. Oui
2. Non

Si EXAIDAUT = 1, aller à ALLOCAIDAUT

Si EXAIDAUT = 2, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ETUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

ALLOCAIDAUT Ces aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics sont versées à une seule personne de la famille dite allocataire. Qui était l'allocataire de ces aides perçues en 2003 ?

- | |
|--|
| 1. Vous-même < PRENOM lui (elle)-même >
2. Une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. Une autre personne extérieure au ménage actuel |
|--|

Si ALLOCAIDAUT = 2, 3, NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ETUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si ALLOCAIDAUT = 1, aller à JAIDAUT

JAIDAUT Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu des sommes au titre des aides sociales financières en 2003 ?

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de sommes au titre des aides sociales financières non remboursables en provenance de collectivités locales ou services sociaux publics pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

Si JAIDAUT est renseigné, aller à QUAIDAUT

QUAIDAUT Le montant des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au cours de l'année 2003 au titre des aides sociales financières est-il régulier d'un mois sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUAIDAUT = 1, aller à MTAIDAUT

Si QUAIDAUT = 2, NSP ou REFUS, aller à GLOBAIDAUT

MTAIDAUT Quel est le montant mensuel des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si MTAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si MTAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

GLOBAIDAUT Quel est le montant net total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Si GLOBAIDAUT = NSP ou REFUS, aller à TGLOBALAIDAUT

Si GLOBAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

TGLOBAIDAUT **Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du total des sommes que vous avez < PRENOM a > perçues au titre des aides sociales financières pendant l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?**

Tendre la carte IN20

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Moins de 1 000 euros2. De 1 000 à moins de 2 000 euros3. De 2 000 à moins de 3 000 euros4. De 3 000 à moins de 3 700 euros5. De 3 700 à moins de 4 300 euros6. De 4 300 à moins de 5 000 euros7. De 5 000 à moins de 6 000 euros8. De 6 000 à moins de 7 000 euros9. 7 000 euros ou plus |
|---|

Si TGLOBAIDAUT = NSP ou REFUS et

si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ETUDES

si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TGLOBAIDAUT est renseigné, aller à DOCAIDAUT

DOCAIDAUT **L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des aides sociales financières ?**

Plusieurs réponses possibles

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Sur une base déclarative2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales3. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires) |
|---|

Si AGEJANV < 30, aller au BLOC BOURSES D'ETUDES

Si AGEJANV >= 30, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

BLOC BOURSES D'ÉTUDES (POUR ADULTES DE 16 ANS ET PLUS)

OCBOUR **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2002 / 2003 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCBOUR = 1, aller à TBOURS

Si OCBOUR = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TBOURS **Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2002 / 2003 ?**

Tendre la carte IN24

- 1. Bourse de collège ou de lycée
- 2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
- 3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
- 4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
- 5. Bourse de service public
- 6. Bourse d'agrégation
- 7. Allocation de recherche pour doctorat
- 8. Autre bourse

Si TBOURS = NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

Si TBOURS = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURS

MBOURS **Quel est le montant total de bourse d'études que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2002 / 2003 ?**

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCBE **Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si INCBE = 1, aller à TINCBE

Si INCBE = 2, NSP ou REFUS, aller à OCBOURC

TINCBE **Lequel ?**

- 1. Des aides financières à caractère social
- 2. Des salaires, traitements ou rémunérations
- 3. Des prestations familiales

OCBOURC **Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu à titre personnel une bourse d'études pour l'année scolaire 2003 / 2004 ?**

- 1. Oui
- 2. Non

Si OCBOURC = 1, aller à TBOURSC

Si OCBOURC = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

TBOURSC

Dans la liste suivante, de quelle bourse avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > bénéficié pour l'année scolaire 2003 / 2004 ?

Tendre la carte IN24

1. Bourse de collège ou de lycée
2. Bourse d'enseignement supérieur attribuée sur critères sociaux
3. Bourse de DEA et de DESS (troisième cycle universitaire)
4. Bourse de mérite (médecine, magistrature, grande école d'ingénieurs)
5. Bourse de service public
6. Bourse d'agrégation
7. Allocation de recherche pour doctorat
8. Autre bourse

Si TBOURSC = NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

Si TBOURSC = 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8, aller à MBOURSC

MBOURSC

Quel est le montant total de bourse que vous avez < PRENOM a > touché pour l'année scolaire 2003 / 2004 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCBEC

Le montant de cette bourse est-il déjà inclus dans un revenu que vous nous avez indiqué précédemment ?

1. Oui
2. Non

Si INCBEC = 1, aller à TINCBEC

Si INCBEC = 2, NSP ou REFUS, aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

TINCBEC

Lequel ?

1. Une des bourses précédentes
2. Des aides financières à caractère social
3. Des salaires, traitements ou rémunérations
4. Des prestations familiales

Aller au BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

BLOC AUTRES REVENUS ET DIVERS

AUTREV **Dans la liste suivante de revenus destinés à indemniser la maladie, le handicap, l'invalidité ou la dépendance, pouvez-vous nous indiquer ceux que vous avez < PRENOM a > perçus au cours de l'année 2003 ?**

*Plusieurs réponses possibles
Tendre la carte IN25*

1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité
2. Indemnités journalières d'accident du travail
3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)
4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre
5. Pension d'accidenté du travail
6. Pension d'invalidité
7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)
8. Prestation spécifique dépendance (PSD)
9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
10. Aucun de ces revenus

Si AUTREV = 10, NSP ou REFUS, aller à RESSEX

Si AUTREV contient 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9, aller au calcul de NBRAR

Calcul de la variable auxiliaire NBRAR :

Elle est égale au nombre de revenus cochés dans AUTREV

Boucle commençant par ALLOCAUTR[N] :

Elle est indicée de N = 1 à NBRAR

Si N correspond aux modalités 3, 7, 8 ou 9 de AUTREV, alors la boucle commence à ALLOCAUTR[N]

Si N correspond aux modalités 1, 2, 4, 5 ou 6 de AUTREV, alors la boucle commence par JRECAUTR[N]

ALLOCAUTR[N] **Cette (ces) (Modalités de AUTREV) est (sont) versée(s) à une seule personne, dite allocataire. Cette prestation a-t-elle été versée ?**

1. A vous-même < à PRENOM lui (elle)-même >
2. A une autre personne du ménage actuel (conjoint ou autre)
3. A une autre personne extérieure au ménage actuel

Si ALLOCAUTR[N] = 1, aller à JRECAUTR[N]

Si ALLOCAUTR[N] = 2, 3, NSP ou REFUS et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

JRECAUTR[N] **Pendant combien de mois avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu cette (ces) (Modalités de AUTREV) en 2003 ?**

Cumulez toutes vos (les) périodes de perception de cette (ces) (Modalités de AUTREV) pendant l'année 2003. Si le mois n'est pas complet, arrondir au demi-mois.

0.5 à 12.

Si JRECAUTR[N] = NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si JRECAUTR[N] est renseigné, aller à QUAUTR[N]

QUAUTR[N] Le montant de cette (ces) (Modalité de AUTREV) que vous avez < PRENOM a > perçu au cours de l'année 2003 est-il régulier d'une période de versement sur l'autre ?

- | |
|------------------|
| 1. Oui
2. Non |
|------------------|

Si QUAUTR[N] = 1, aller à PAUTR[N]

Si QUAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

PAUTR[N] Cette (ces) (Modalité de AUTREV) vous a (ont) été versée(s) < à PRENOM > en 2003 ?

- | |
|--|
| 1. Tous les mois
2. Tous les 3 mois
3. Tous les 6 mois
4. Une fois par an
5. A une autre périodicité |
|--|

Si PAUTR[N] = 5, aller à JAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 4, NSP ou REFUS, aller à MTAUTR[N]

Si PAUTR[N] = 1, 2, ou 3, aller à MRECAUTR[N]

JAUTR[N] A quelle périodicité en mois vous ont (a) été versée(s) < à PRENOM > cette (ces) (Modalité de AUTREV) en 2003 ?

1 à 12.

La question MRECAUTR[N] est paramétrée :

Si PAUTR[N] = 1, l'intitulé comprend le texte 1,

Si PAUTR[N] = 2 ou 3, le texte 2

Si PAUTR[N] = 5 et

si JAUTR[N] = NSP ou REFUS, l'intitulé comprend le texte 1

si JAUTR[N] est renseigné, l'intitulé comprend le texte 2

texte 1 "mensuel habituel"

texte 2 "habituel à chaque période de versement"

MRECAUTR[N] Quel est le montant (texte 1 ou texte 2) que vous avez < PRENOM a > perçu pour cette (ces) (Modalité de AUTREV) au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

Aller à INCAUTR[N]

MTAUTR[N] Quel montant total annuel avez-vous < PRENOM a-t-il (elle)> perçu au titre de cette (ces) (Modalité de AUTREV) au cours de l'année 2003 ?

(Indiquez le montant en euros)

0 à 99999997.

INCAUTR[N] Ce montant a-t-il déjà été inclus dans un autre montant renseigné précédemment ?

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Oui2. Non |
|---|

Si INCAUTR[N] = 1, aller à TINCAUTR[N]

Si INCAUTR[N] = 2, NSP ou REFUS et

si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TINCAUTR[N] Lequel ?

Réponses parmi le sous-ensemble des p-1 modalités déjà renseignées dans AUTREV auxquelles on ajoute les modalités supplémentaires 10 à 16 des grandes rubriques de revenus du QI.

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1. Indemnités journalières de maladie ou de maternité2. Indemnités journalières d'accident du travail3. Allocation Adulte Handicapé (AAH)4. Pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre5. Pension d'accidenté du travail6. Pension d'invalidité7. Aide personnalisée à l'autonomie (APA)8. Prestation spécifique dépendance (PSD)9. Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)10. Des revenus d'aide sociale ou d'insertion11. Des prestations familiales12. Des revenus de retraite13. Des revenus de préretraite14. Des allocations chômage15. Des salaires, traitements ou rémunérations16. Des revenus d'indépendants |
|---|

Si (MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS) ou (MTAUTR[N] = NSP ou REFUS), aller à TMTAUTR[N]

Si (MRECAUTR[N] est renseigné) ou (MTAUTR[N] est renseigné) et

si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

si N = NBRAR, aller en fin de boucle

TMTAUTR[N] Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant total net de cette (ces) (Modalité de AUTREV) que vous avez < PRENOM a > perçu pour l'année 2003 à l'aide de l'échelle suivante ?

Tendre la carte IN23

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

Si N < NBRAR, aller à la prestation suivante

Si N = NBRAR, aller en fin de boucle

Fin de boucle :

Si un au moins des TMTAUTR[N] vaut NSP ou REFUS et si NBRAR > 1, aller à TGLOBAUTR

Si [(un au moins des MRECAUTR[N] = NSP ou REFUS ou si un au moins des MTAUTR[N] = NSP ou REFUS) et (si tous les TMTAUTR[N] sont renseignés)] ou si NBRAR = 1, aller à DOCAUTR

TGLOBAUTR Pouvez-vous nous donner un ordre de grandeur du montant net total que vous avez < PRENOM a > perçu pendant l'année 2003 pour l'ensemble des revenus ou prestations de la liste précédente à l'aide de l'échelle suivante ?

*Ne comptez que les revenus ou prestations qui vous ont été versés personnellement.
Tendre la carte IN23*

1. Moins de 500 euros
2. De 500 à moins de 1 200 euros
3. De 1 200 à moins de 1 400 euros
4. De 1 400 à moins de 1 700 euros
5. De 1 700 à moins de 2 500 euros
6. De 2 500 à moins de 4 000 euros
7. De 4 000 à moins de 6 000 euros
8. De 6 000 à moins de 8 000 euros
9. De 8 000 à moins de 10 000 euros
10. 10 000 euros ou plus

DOCAUTR L'enquêté(e) a répondu aux questions sur le montant des autres revenus ?

Plusieurs réponses possibles

1. Sur une base déclarative
2. A l'aide de relevés de la Caisse d'Allocations Familiales
3. A l'aide de bulletins de paie
4. A l'aide d'autres documents (y compris relevés bancaires)

RESSEX

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2003 des ressources exceptionnelles suivantes ?

Plusieurs réponses possibles

Information pour l'enquêteur : ces ressources exceptionnelles ne sont pas considérées comme des revenus individuels de < PRENOM >.

Cette liste est destinée à limiter le nombre de cas signalés à la question suivante OUBLI.

1. Héritage, donation reçue
2. Gain aux jeux de hasard (loto, tiercé, casino)
3. Sommes versées par une compagnie d'assurance (suite à un sinistre, un décès, ...)
4. Dommages et intérêts
5. Prime à l'amélioration de l'habitat
6. Déblocage de participation, d'intéressement ou de plan d'épargne entreprise
7. Autres ressources exceptionnelles (vente de biens, liquidation de capitaux, ...)
8. Aucune ressource exceptionnelle

OUBLI

Avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > perçu en 2003 d'autres revenus que nous n'avons pas évoqués jusqu'à présent ?

1. Oui
2. Non

Si OUBLI = 1, aller à QOUBLI

Si OUBLI = 2, NSP ou REFUS, aller à la PARTIE SANTE

QOUBLI

Pouvez vous m'indiquer de quel type de revenus il s'agit ?

Type de revenus.

MOUBLI

**A combien s'élève le montant des revenus que vous avez perçu à ce titre sur l'année 2003 ?
(Indiquez le montant en euros)**

0 à 99999997.

Aller à la PARTIE SANTE

PARTIE SANTÉ

Pour tous

BLOC SANTÉ

Nous allons terminer cet entretien par quelques questions sur votre état de santé et vos visites aux médecins
Ces questions sont indépendantes des questions sur les revenus qui vous ont été posées

SANETA **Comment est votre état de santé < l'état de santé de PRENOM > en général ?**

1. Très bon
2. Bon
3. Assez bon
4. Mauvais
5. Très mauvais

MALGRAV **Avez vous < PRENOM a-t-il (elle) > une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable ?**

Y compris séquelles d'accident, handicaps

1. Oui
2. Non

DIM **Depuis au moins 6 mois, en raison de problèmes de santé, êtes-vous < PRENOM est-il (elle) > limité(e) dans les activités que font les gens habituellement ?**

Gênes, difficultés, séquelles d'accident ou handicaps

1. Oui, très limitée
2. Oui, limitée
3. Non, aucunement limitée

BESMED **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous < PRENOM a-t-il (elle) > renoncé à voir un médecin pour des examens ou des soins médicaux dont vous (il ou elle) aviez (avait) besoin ?**

*Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons
Tendre la carte IN26
Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non.*

1. Oui, au moins en une occasion j'en avais (il ou elle en avait) besoin et j'y ai (il ou elle y a) renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y (qu'il ou elle y) renonce alors que j'en avais (qu'il ou elle en avait) besoin

BESMEDR

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?

Tendre la carte IN26

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le médecin était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un médecin, de faire faire des examens ou de me (se) soigner
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon médecin
8. Pour d'autres raisons

BESDENT

Au cours des 12 derniers mois, avez vous renoncé à voir un dentiste, pour des soins dentaires dont vous aviez < PRENOM avait > besoin ?

Ce non-recours n'est pas forcément lié à des problèmes d'argent mais peut être motivé par d'autres raisons.

Tendre la carte IN27.

Si vous n'en avez < PRENOM n'en a > jamais eu besoin, répondre non.

1. Oui, au moins en une occasion j'en avais (il ou elle en avait) besoin et j'y ai (il ou elle y a) renoncé
2. Non, il n'est jamais arrivé que j'y (il ou elle y) renonce alors que j'en avais (il ou elle en avait) besoin

BESDENTR

Parmi les raisons suivantes, quelle est la principale pour laquelle vous y avez < PRENOM y a > renoncé ?

Tendre la carte IN27

1. Je n'en avais (il ou elle n'en avait) pas les moyens, c'était trop cher
2. Le délai pour un rendez-vous était trop long, il y avait une file d'attente trop importante
3. Je n'avais (il ou elle n'avait) pas le temps en raison de mes (ses) obligations professionnelles ou familiales
4. Le dentiste était trop éloigné, j'avais (il ou elle avait) des difficultés de transport pour m'y (s'y) rendre
5. J'ai (il ou elle a) redouté d'aller voir un dentiste, de faire des soins
6. J'ai (il ou elle a) préféré attendre de voir si les choses iraient mieux d'elles-mêmes
7. Je ne connaissais (il ou elle ne connaissait) pas de bon dentiste
8. Pour d'autres raisons

Aller au BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Pour tous

BLOC FIN DE QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

OKANTE **Si vous êtes interrogé(e) l'année prochaine acceptez-vous que les informations que vous avez fournies vous soient restituées, à vous ou à la personne qui répondra à votre place ?**

1. Oui
2. Non

QIREP **Qui a répondu au questionnaire individuel ?**

NOI. Numéros dans la liste des personnes "adultes" composant le ménage.

S'il y a d'autres individus de 16 ans ou plus on passe au questionnaire individuel de la personne suivante.

Sinon, fin de l'enquête.

INDEX DES VARIABLES

A

ABSENCE	12
ACHARGE_ERCV	77
ACIRC	133
ACTDER	115
ACTE	111
ACTETA	112
ACTREM	106
AESND	122
AFTYPTRAV	109
AGENTR	106
AIDEMEN	108
ALLOCAIDAUT	170
ALLOCAUTR[N]	174
ALLOCMV	159
ALLOCPF	39
ALLOCRM	168
AMMA	134
AMNAS[N]	121
ANAI	15
ANIVED	101
ANN[NN]EVE	32
APART	21
APIMMO	67
ASSHAB	63
ASSOC	135
AUBAIN	89
AUT2LOG	27
AUTFANON	12
AUTHAB	18
AUTIMPOS	13
AUTLOG	16
AUTLOG2	17
AUTLOGNO	10
AUTNONCO	13
AUTOCONS	94
AUTREFUS	13
AUTREV	174
AUTRQM	95
AVIRPP	78
AVNAT	132

B

BAIL	54
BAIN	41
BESDENT	180
BESDENTR	180
BESMED	179
BESMEDR	180

BFORF[N]	136
BLOCAI	67
BOUCLACT	134
BOUCLEMPR	51
BREEL[N]	137
BRUIT	42
BSCTRLC1	21
BSCTRLC2	22
BSCTRL1	22
BSCTRL2	22
BSCTRLV1	22
BSCTRLV2	23
BSRELC	22
BSRELE	22
BSRELV	23
BULREF	128

C

CABSAT	45
CABSATB	45
CAD	91
CAHTME[N]	138
CATEG	133
CATLOGAC1	24
CATLOGAC2	24
CATLOGAD[N]	27
CATLOGAY	14
CBSSA	129
CCOUT	130
CCSPA	129
CCSSA	129
CCSTI	138
CHAMP	11
CHANG[N]	104
CHARGL	63
CHARGR	87
CHAUF	41
CHAUS	91
CHLG	57
CMAIS	131
CNETIMP	129
COMPARBA	11
COMPAUTR	21
COMPBS1	21
COMPLOBREF	126
COMPREF[N]	124
COMPALC	113
CONFIR	23
CONFIRM	29
CONGEL	43
CONGELB	43
CONJOINT	19

CONTACTD[N].....	27
CONTRAT.....	110
COPEM.....	82
COPRO.....	53
COSEP.....	79
COTRET.....	162
COUPLE.....	19
CRIME.....	42
CSGAC.....	142
CSGIC.....	143
CSGIDPRE.....	147
CSGPRES.....	146
CSGRET.....	155
CTAPPB.....	38
CTREF.....	130

D

DATACH.....	50
DATBAIL.....	54
DATEMP[N].....	51
DATENT.....	40
DATFIN[N].....	105
DECIRPP.....	117
DEDUGLOBREF.....	127
DEDUREF[N].....	125
DEPNAIS.....	16
DIFCHAUF.....	41
DIM.....	179
DISPOC.....	107
DNATIO.....	99
DOCAIDAUT.....	171
DOCALAR.....	48
DOCAUTR.....	177
DOCBF[N].....	136
DOCBR[N].....	137
DOCBUL.....	121
DOCCA[N].....	138
DOCCHO.....	142
DOCDEC.....	117
DOCMV.....	161
DOCPF.....	166
DOCPRE.....	146
DOCQUE.....	128
DOCREC.....	120
DOCREF.....	128
DOCRETB.....	156
DOCRMIS.....	169
DOCSTI.....	139
DURECOL.....	35
DURGAD.....	37
DURGF.....	37
DURGHD.....	36
DURGP.....	37
DURPES.....	36

E

EAUCHAUD.....	41
EDNATIO.....	99
EMPRUN.....	87
ENBOURENF.....	38
ENF012NB.....	32, 34
ENF02E.....	34

ENF212E.....	34
ENF212NB.....	34
ENF915NB.....	32
ENFHORS.....	77
EPARGN.....	89
EPARTO.....	90
EQUIL.....	89
ESTBF.....	135
ESTREF[N].....	123
ETAMATRI.....	19
ETREMP.....	119
EVENEMEN.....	32
EXAIDAUT.....	169
EXRMI.....	167
EXTLOG[N].....	26

F

FAERREUR.....	12
FANONTRAI.....	12
FANONTRAIX.....	10
FINEMP[N].....	52
FONCT.....	110
FOR3HIS.....	102
FOR4HIS.....	102
FOR6HIS.....	102
FOR7HIS.....	102
FORAIS.....	103
FORHIS.....	101
FORISC.....	103
FORM.....	102
FRIGO.....	43
FRIGOB.....	43

G

GARLOY.....	56
LOBAC.....	141
GLOBAIDAUT.....	170
GLOBMVFAM.....	160
GLOBMVIND.....	158
GLOBPRE.....	145
GLOBRMIFAM.....	169
GLOBRMIIND.....	168

H

HANDICAP_ERCV.....	77
--------------------	----

I

ICHAPRO.....	60
IEAU.....	60
IELEC.....	60
IFACPRO.....	59
IGAZ.....	61
IIRPP.....	131
IMMO.....	66
IMPOSSIB.....	13
IMPREF.....	129
IMVFAM.....	160
IMVIND.....	158

INCAUTR[N]	176
INCBE	172
INCBEC	173
INCLU[PN]	154
INCLUS	135
INCMVFAM	160
INCMVIND	158
INCOTRET	162
INCPF[N]	165
INCPRE	146
INCPRERET[N]	145
INCRET[PN]	149
INDC	140
INMIDPRE	146
INMNTIC	142
INTERN	46
INTERNB	46
IPCRED	92
IPELEC	92
IPETR	80
IPIMP	92
IPLOG	92
IPLOY	92
IPNATIO	99
IRNT[PN]	154
IRRET[PN]	150
IRSPR	131
ISF	84

J

JAIDAUT	170
JAUTR[N]	175
JAVNAT	132
JCHLG	57
JCOPRO	53
JMVFAM	159
JMVIND	157
JNAIS	15
JOUR2AN	16
JOUR2AND	26
JOURAN	16
JOURAND	25
JOURSEM	16
JOURSEMD	26
JPF[N]	164
JQUITTA	54
JRECALAR	47
JRECAREF[N]	123
JRECAUTR[N]	174
JRECCHO	140
JRECIND	134
JRECNT[PN]	151
JRECPF[N]	163
JRECPRE	144
JRECRET[P]	149
JRECSAL	119
JRET[PN]	153
JRMIFAM	168
JRMIIND	167

K

KIALAC	49
--------	----

KIALAR	47
--------	----

L

LFEP	64
LFEPCC	87
LIENPERS	20
LIENTYP	20
LINGE	43
LINGEB	43
LISTTI	134
LNAIS	16
LOCALOG[N]	25
LOGGAR	55
LOGCOL	17
LOGECLAT	11
LOGIND	17
LOGNONID	10
LOI48L	56
LOYHC	55
LOYSTR	56
LOYTCC	55

M

MAALAR	48
MACSP	129
MACSS	129
MAESND	122
MAIRS	131
MAISF	85
MALGRAV	179
MARCHE	56
MAREF[N]	124
MARQUE	132
MAUTOCONS	94
MBALIM	72
MBASS	130
MBOURS	172
MBOURSC	173
MCALIM	73
MCHAUF	59
MCHLG	57
MCOPRO	53
MCOTRET	162
MCSTI	138
MDEBEMP[N]	52
MDREF[N]	125
MEAU	58
MEISF	84
MELEC	58
MEMP[N]	51
MENERG	58
MER1E	19
MER2E	19
MEUB	91
MEXO	156
MFINEMP[N]	52
MFIRPP[N]	79
MGAZ	59
MHALAC	49
MICHAUF	62
MIDPRE	146
MIEAU	60

MIELEC.....	61
MIENERG.....	61
MIGAZ.....	61
MINT[N].....	53
MIPETR.....	80
MIPSEP[N].....	80
MIRPP[N].....	78
MMALAC.....	49
MMIN.....	76
MNAIS.....	15
MNALAC.....	49
MNAS[N].....	120
MNT[PN].....	153
MNTAC[N].....	140
MNTIC.....	142
MOBLOY.....	72
MOCLOY.....	73
MOFACT.....	115
MOI[NN]EVE.....	33
MOISAN.....	16
MOISAND.....	26
MOTIF.....	87
MOUBLI.....	178
MPRERET[N].....	144
MREC.....	107
MRECALAR.....	47
MRECAUTR[N].....	175
MRECCHO.....	141
MRECNT[PN].....	153
MRECPF[N].....	164
MRECPRE.....	145
MRET[PN].....	149
MRFASV.....	71
MRFAUT.....	71
MRFEXO.....	69
MRFLIV.....	70
MRFLOG.....	70
MRFVAL.....	71
MRLOCAI.....	68
MSAVNAT.....	132
MTAIDAUT.....	170
MTAUTR[N].....	175
MTMVFAM.....	159
MTMVIND.....	157
MTPF[N].....	164
MTRAP.....	73
MTRAV.....	72
MTRMIFAM.....	169
MTRMIIND.....	167

N

NACHARGE.....	77
NAUTLOG.....	17
NBCIRC.....	133
NBEMP.....	107
NBENF.....	99
NBHPR.....	113
NBHSEC.....	114
NBRPF.....	163
NBSAL.....	113
NBTSAL.....	113
NENFHORS.....	77
NETREF.....	128
NHAB.....	16

NHABD[N].....	26
NHABY.....	14
NHANDICA.....	77
NIVACT.....	93
NIVISC.....	101
NOIRQM.....	95
NOMBEMPR.....	51
NOMBRACT.....	134
NOMBREMP.....	119
NOMBRRET[P].....	151
NOMLOG[N].....	25
NOMLOG1.....	25
NONCONTA.....	12
NONENT.....	13
NONPRE.....	92
NORDI.....	46
NOUVPRINCIP.....	23
NPHONE.....	44
NPORTA.....	44
NTV.....	44
NUMAUTLOG.....	25
NVOIT.....	45

O

OBALIM.....	72
OCALAC.....	48
OCALAR.....	47
OCALIM.....	73
OCBOUR.....	172
OCBOURC.....	172
OCBOURENF.....	38
OCCREM.....	50
OCCUP.....	105
OCCUPA.....	105
OCEUP.....	106
OCGAD.....	37
OCGARD.....	36
OCGF.....	37
OCGHD.....	36
OCGP.....	37
OCIRPP.....	78
OCPEM.....	81
OCPEM.....	36
OCRAPP.....	38
OCRVI.....	67
OKANTE.....	181
ONDE.....	43
ONDEB.....	43
ORDI.....	45
ORDIB.....	46
ORIGECART.....	11
OUBLI.....	178

P

PARIMM.....	65
PARIMMO.....	67
PAUTR[N].....	175
PAYSNAIS.....	16
PER1E.....	20
PER2E.....	20
PERSAID.....	109
PETIT.....	41

PFLIST	39
PHONE	44
PHONEB	44
PIECEDI	40
PIECENB	40
PJCHLG	57
PJCOPRO	53
PLURACT	134
PLUREMP	119
PLURRET[P]	150
PNATIO	99
POLLU	42
POSIF	110
POSIFANT	116
POSIFCD	101
POSIT	110
POSITANT	116
POSITCD	100
PPF[N]	164
PRACT	28
PRAN	28
PRANPR	28
PRENOM	15
PRERET	144
PRET[PN]	151
PRIMEM[N]	83
PROFAID	109
PROFAIDA	116
PROFAIDCD	100
PROFES	109
PROFESAN	116
PROFESSCD_ERCV	100
PROPLOC	23
PROPRI	54
PRPERM	28
PUISEC	89

Q

QAUT	75
QENERG	58
QIENERG	61
QIREP	181
QOUBLI	178
QUACHO	141
QUAIDAUT	170
QUALAR	47
QUAPRE	145
QUAUTR[N]	175
QUILOG[N]	25
QUIRPP	78
QUITTAM	55
QUITTANCE	55
QUMVFAM	159
QUMVIND	157
QUNT[PN]	151
QUPF[N]	163
QURMIFAM	168
QURMIIND	167

R

RAISNBH	114
RAPREMB	87

RATTRAP	18
RAUT	75
RCHO	74
RECEP	91
RECH	107
REFISC[N]	136
REFUS	13
REMBPA	88
REMIND	134
REMP	51
REMRET	148
REMSAL	119
REMPVAR	92
REPAS	92
REPERLOG	10
RESCONTA	13
RESESSAIS	12
RESIND	98
RESP	113
RESSEX	178
RETEXO	156
RFAM	74
RFIN	75
RIEXO	138
RIMM	75
RINT[N]	52
RIRPP[N]	79
RLOC	67
RLOCAI	68
RMAL	74
RNSAL	74
RRET	74
RRET_INDIV	148
RRMI	74
RSAL	74
RTAPP	38
RTAPPB	38

S

SAL	109
SALCOUR	114
SANETA	179
SCOL	35
SCOLARITE	103
SEXE	15
SITUA	28
SITUAD[N]	104
SITUAN	105
SOMBRE	41
SREEL[N]	137
STATANT	116
STATUIND	117
STATUT	108
STATUTCD_ERCV	100
STO	42
STOC	42
STOCP	42
SUBLOY	56
SURFACE	40
SURFADI	41

T

TAXFON.....	86
TAXHAB.....	86
TAXTOT.....	86
TBOURS.....	172
TBOURSC.....	173
TCSGIC.....	143
TCSGIDPRE.....	147
TEMP.....	91
TESTREF[N].....	123
TGLOBAC.....	142
TGLOBAIDAUT.....	171
TGLOBAS.....	121
TGLOBAUTR.....	177
TGLOBMVFAM.....	160
TGLOBMVIND.....	159
TGLOBPF.....	166
TGLOBPRE.....	146
TGLOBREF.....	126
TGLOBRET.....	155
TGLOBRMIFAM.....	169
TGLOBRMIIND.....	168
TINCAUTR[N].....	176
TINCBE.....	172
TINCBEC.....	173
TINCPF[N].....	165
TLOGINDD[N].....	26
TMAALAR.....	48
TMAESND.....	122
TMAGLOBREF.....	127
TMAREF[N].....	124
TMDGLOBREF.....	127
TMDREF[N].....	125
TMNT[PN].....	155
TMNTAC[N].....	141
TMPRERET[N].....	145
TMRET[PN].....	150
TMTAUTR[N].....	177
TMTPF[N].....	165
TOIT.....	41
TOTREVEN.....	75
TPC.....	113
TRANCHPRE.....	76
TRESTBF.....	135
TRIRPP[N].....	79
TRMIPSEP[N].....	80
TSALCOUR.....	114
TV.....	44
TVB.....	45

TXEMP[N].....	52
TYPACT[N].....	138
TYPECOL.....	35
TYPEMP.....	51
TYPLOG.....	11
TYPLOGCO.....	17
TYPLOGIND.....	24
TYPMV.....	157
TYPOLG.....	16
TYPOLGD[N].....	25
TYPF.....	163
TYPFREF.....	144
TYPREF.....	69
TYPREMI.....	167
TYPVAL.....	70
TYPVOIS.....	10

U

UM.....	76
UMEMP[N].....	51
UMINT[N].....	53
UVFEPP.....	64
UVIMMO.....	67
UVLOG[N].....	27

V

VAC.....	91
VAISS.....	44
VAISSB.....	44
VET.....	91
VFEPMAX.....	64
VFEPMIN.....	64
VIAND.....	91
VIDEO.....	45
VIDEOB.....	45
VIMMOMAX.....	66
VIMMOMIN.....	66
VIVRE.....	76
VOIT.....	45
VOITB.....	45

W

WC.....	41
WQUITTAM.....	55